

République du Sénégal



**MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

MISE EN CEUVRE DU DSRP
REVUE ANNUELLE CONJOINTE 2009

Rapport Provisoire groupe de travail Axe 1 : « Création des richesses »

Gnambi SONKO,
Expert-Consultant

Mai 2009

Sommaire

AVANT PROPOS	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
1 CONTEXTE ET METHODOLOGIE	6
1.1 CONTEXTE.....	6
1.2 METHODOLOGIE.....	6
2 ANALYSE DES RESULTATS ENREGISTRES PAR SECTEUR	7
2.1 STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE – SCA	7
2.1.1 <i>Evolution des indicateurs</i>	7
2.1.2 <i>Bilan des réformes et politiques</i>	7
2.1.3 <i>Etat de mobilisation de moyens financiers</i>	7
2.1.4 <i>Principales contraintes rencontrées</i>	7
2.1.5 <i>Perspectives à court terme (2009-2010)</i>	7
2.2 SECTEURS DU PRIMAIRE.....	7
2.2.1 <i>Développement agrosylvopastoral et sécurité alimentaire</i>	7
2.2.2 <i>Relance de la pêche et développement de l'aquaculture</i>	23
2.3 LES SECTEURS DU SECONDAIRE.....	29
2.3.1 <i>Promotion de l'artisanat</i>	29
2.3.2 <i>Densification du tissu industriel et développement PME/PMI</i>	34
2.3.3 <i>MINES</i>	40
2.4 ACTIVITES TERTIAIRES, BASE D'UNE FORTE CONTRIBUTION A LA CROISSANCE DU PIB.....	45
2.4.1 <i>Le commerce</i>	45
2.4.2 <i>Le tourisme</i>	51
2.4.3 <i>Technologies de l'Information et de la Communication – TIC</i>	56
2.4.4 <i>Le Développement du Sport et des loisirs</i>	62
2.4.5 <i>La Culture</i>	64
2.5 SECTEURS D'APPUI A LA CREATION DE RICHESSES	66
2.5.1 <i>Transport et mobilité</i>	66
2.5.2 <i>Infrastructures de soutien</i>	69
2.5.3 <i>Services énergétiques</i>	71
2.5.4 <i>Secteur financier : Promotion de la micro finance</i>	78
2.6 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	85
2.6.1 <i>Renforcement des capacités du secteur privé</i>	85
2.6.2 <i>Promotion de l'équité et l'égalité de genre</i>	89
2.6.3 <i>Politique de l'emploi en appui à la création de richesses : promotion de l'emploi décent</i>	93
2.6.4 <i>Promotion du dialogue social</i>	97
2.6.5 <i>Gestion et promotion des sénégalais de l'extérieur</i>	99
2.6.6 <i>Intégration régionale et synergie des politiques</i>	101
3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POUR LE SUIVI ET LA MISE EN ŒUVRE DE L'AXE.....	105
4 ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUE	105

AVANT PROPOS

Le présent rapport constitue une synthèse des contributions sectorielles dans le cadre de la revue annuelle du DSRP_2. Il est issu d'un travail participatif et multi-acteurs, impliquant à la fois à des structures étatiques, des organisations patronales et de la société civile.

Ses principales limites portent sur une faiblesse partielle de la qualité des informations, notamment en ce qui concerne l'analyse des indicateurs et le bilan des réformes et politiques. Egalement, les données portant sur l'exécution budgétaire ne sont pas suffisamment renseignées par les secteurs. De fait, les informations fournies par la cellule DSRP (traitement des données de la DCEF).

Ces limites impactent sur la qualité de l'analyse dans certaines parties du rapport, particulièrement la tendance de progression des performances de la stratégie au regard des trois scénarii présentés dans le DSRP 2 (scénario optimiste, scénario moyen et scénario tendanciel), quand bien même, de ce point de vue, l'analyse requiert une approche globale des quatre axes, plus pertinente dans le rapport de synthèse de la revue.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANEJ	: Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes
ANRAC	: Agence nationale pour la Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance
ANREVA	: Agence nationale du Plan pour le retour vers l'agriculture
ANSD	: Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APD	: Aide Publique au Développement
APIX	: Agence nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des grands travaux
ARMP	: Autorité de Régulation des Marchés Publics
ASEPEX	: Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations
BAD	: Banque Africaine de Développement
BASE	: Bureau d'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur
CCMC	: Cyber Centre Multimédia Communautaire
CDMT	: Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDSMT	: Cadre de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDEF	: Convention sur l'Elimination de toute Forme de Discrimination à l'Egard des Femmes
CFAA	: Country Financial Accountability Assessment
CFEE	: Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CL	: Collectivités Locales
CLAC	: Centre de Lecture et d'Animation culturelle
CM	: Chambre de Métiers
CMC	: Centre Multimédia Communautaire
CNDS	: Comité National du Dialogue Social
COSRISS	: Commission de Supervision et de Régulation des Institutions de Sécurité Sociale
CPAR	: Country Procurement Assessment Report
CPI	: Conseil Présidentiel sur l'Investissement
CSPLP	: Cellule de Suivi du Programme de Lutte Contre la Pauvreté
CSRP	: Crédit de Soutien à la réduction de la Pauvreté
DAPS	: Direction de l'Analyse, de la Prévision et de la Statistique
DASP	: Direction de l'Appui au Secteur Privé
DCMP.	: Direction Centrale des Marchés Publics
DESPS	: Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale
DGID	: Direction Générale des Impôts et Domaines
DPC	: Direction de la Protection Civile
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FAISE	: Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur
FERA	: Fonds d'Entretien Routier Autonome
FIMF	: Fonds d'Impulsion à la Micro Finance
FNPEF	: Fond National de Promotion de l'Entreprenariat Féminin
FNAE	: Fonds National d'Action pour l'Emploi
FNPJ	: Fonds National de Promotion de la Jeunesse
FNR	: Fonds National de Retraite
GAR	: Gestion Axée sur les Résultats
GIE	: Groupement d'Intérêt Economique
IEC	: Information – Education - Communication
LOASP	: Loi d'Orientation Agro Sylvo-Pastorale
LPS	: Lettre de Politique Sectorielle
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MIFERSO	: Mines de Fer du Sénégal Oriental
NINEA	: Numéro d'Identification Nationale des Entreprises et Associations
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication

OCB	: Organisation Communautaire de Base
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
OSC	: Organisations de la Société Civile
PACD	: Promotion d'une Agriculture Compétitive et Durable
PADEL	: Programme d'Appui au Développement Local
PADERBA	: Programme d'Appui au Développement Rural du Bassin de l'Anambé
PAP	: Plan d'Actions Prioritaires
PASMI	: Programme d'Appui au Secteur Minier
PCF	: Projet Crédit Femme
PDMAS	: Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal
PIB	: Produit Intérieur Brut
PME	: Petite et Moyenne Entreprise
PMI	: Petite et Moyenne Industrie
PNASA	: Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire
PNDA	Programme National de Développement Agricole
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTTE	: Pays Pauvres Très Endettés
PSAC	: Programme de Soutien à l'Action culturelle
PSAOP	: Programme des Services Agricoles et d'appui aux Organisations de Producteurs
PSM	: Programme Social Minier
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PTIP	: Programme Triennal d'Investissements Publics
SAR	: Société Africaine de Raffinage
SCA	: Stratégie de Croissance Accélérée
SCRIP	: Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
SDS	: Schéma Directeur Statistique du Sénégal
SENELEC	: Société Nationale d'Electricité
SFD	: Système Financiers Décentralisés
SNEEG	: Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre
SRP	: Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TDI	: Taux de Dépendance des Importations
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNCM	: Union Nationale des Chambres de Métiers
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	: United States Agency for International Development

1 Contexte et méthodologie

1.1 Contexte

C'est la deuxième année que le Gouvernement du Sénégal met en œuvre un processus de revue annuelle de la mise en œuvre du DSRP_2.

Celle-ci entre dans le cadre des engagements du Gouvernement du Sénégal à rendre compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre du DSRP-2. Aussi, au-delà de la production des rapports d'avancement, la revue devrait-elle permettre la tenue de journées de discussions multi-acteurs sur les progrès enregistrés, permettant de tirer des leçons de l'expérience en vue d'une réorientation des politiques publiques et d'un renforcement des synergies pour une plus grande efficacité de la stratégie de réduction de la pauvreté.

La revue 2009, s'inscrit déjà dans cette dynamique de mise en valeur des leçons apprises de la revue. C'est ainsi que des améliorations ont été apportées dans le processus comparativement à l'année 2008, marquée par de nombreuses difficultés dont l'essentiel avait porté sur l'absence d'indicateurs pour renseigner la progression dans l'atteinte des objectifs, l'insuffisance voir l'absence de débats sectoriels pour partager et valider l'état d'avancement sectoriel mais également pour une meilleure appropriation du DSRP. Sous ce rapport, si les groupes de travail autour des axes ont été reconduits, un processus de revue sectorielle est établi, amenant les différentes administrations sectorielles concernées par un axe à fournir une contribution, émanant d'un travail participatif impliquant techniciens sectoriels et acteurs non étatiques (secteur privé, société civile).

En ce qui concerne le contexte de mise en œuvre des actions de réductions de la pauvreté dans l'ensemble des secteurs, il convient de noter les particularités de l'année 2008, rendue difficile par une situation internationale défavorable. En effet, la mise en œuvre du DSRP durant l'année 2008 a été particulièrement marquée par le contexte international d'une crise multidimensionnelle. Si l'effondrement des finances internationales n'a pas eu un impact significatif, les incidences des crises alimentaires et énergétiques ont été d'une ampleur très forte, entraînant ainsi des restrictions budgétaires majeures, avec des effets réels sur la mobilisation des ressources prévues au titre de la réalisation des projets et programmes retenus pour les différents secteurs. L'Etat a été amené à adopter une loi de finance rectificative qui s'est traduite par de nombreuses ponctions, relatives aux contributions sectorielles. En même temps, des mesures conjoncturelles ont été mises en œuvre, telles que les subventions de certaines denrées de première nécessité, mais également et surtout la Grande Offensive Agricole pour la nourriture et l'Abondance – GOANA qui s'inscrit de plus dans une dynamique structurelle de revitalisation des politiques agricoles et alimentaires.

1.2 Méthodologie

Sous la supervision de la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSPLP/MEF), le groupe de travail « création des richesses », accompagné par un consultant, recruté par le Gouvernement pour garantir le respect du calendrier de travail, a piloté le processus des revues sectorielles et l'élaboration du rapport de synthèse.

Ce groupe de travail est composé, d'une part, de l'ensemble des représentants des structures administratives dont le secteur d'activités est concerné par les programmes et projets inscrits au PAP du DSRP 2, et d'autre part des représentants du secteur privé et de la société civile.

Le Groupe a été présidé par Monsieur Mor Talla KANE, Directeur Exécutif de la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal – CNES, adjoint de Monsieur Ibrahima WADE, Secrétaire Exécutif de la SCA.

Pour mener sa mission avec efficacité et crédibilité, le groupe s'est inscrit dans la dynamique participative et itérative du DSRP. La démarche de ce point de vue a été sanctionnée par

plusieurs réunions, ayant permis de manière progressive de rappeler les objectifs et de mesurer l'évolution des revues et réunions sectorielles dans la perspective d'un rapport de synthèse de qualité pour l'axe 1.

2 Analyse des résultats enregistrés par secteur

2.1 STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE – SCA

- 2.1.1 *Evolution des indicateurs*
- 2.1.2 *Bilan des réformes et politiques*
- 2.1.3 *Etat de mobilisation de moyens financiers*
- 2.1.4 *Principales contraintes rencontrées*
- 2.1.5 *Perspectives à court terme (2009-2010)*

2.2 SECTEURS DU PRIMAIRE

2.2.1 Développement agrosylvopastoral et sécurité alimentaire

2.2.1.1 Sous-secteur de l'agriculture

Pour atteindre les performances attendues du sous secteur de l'agriculture, l'Etat avait retenu dans le DSRP_2 des mesures spécifiques pour chacun des sept (7) objectifs stratégiques sectoriels, traduisant les orientations majeures pour les réformes et politiques agricoles en vue de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté sur la période 2006-2010. Au total, 32 mesures libellées sous forme de ligne d'action avaient été programmées, dont onze (11) érigées en priorités.

Dans l'analyse qui suit, le bilan de ces réformes et politiques attendues du secteur permet d'apprécier l'impact de leur mise en œuvre à travers une analyse, par objectif, de l'évolution des indicateurs et des réalisations des programmes et projets.

Tout d'abord, il est utile de relever les différents changements institutionnels, ayant induit systématiquement des incidences sans doute considérables dans la mise en œuvre des programmes et projets inscrits au titre des réformes et politiques sectorielles. Il ne ressort pas du rapport sectoriel un lien direct entre ces évolutions institutionnelles et les résultats des actions, quand bien même, on peut noter que certains programmes et projets sont passés du secteur à d'autres ministères, ne permettant pas ainsi d'avoir une visibilité sectorielle de leurs réalisations. C'est le cas notamment du PAPIL, du programme de bassins de rétention, les micro-barrages des Niayes, etc., pour les résultats desquels, il faudra s'en référer aux Ministères qui les portent.

2.2.1.1.1 OS 1 : Réduire la vulnérabilité des activités agricoles

2.2.1.1.1.1 Evolution des indicateurs

Tableau N° 1 : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
2. Réduire la vulnérabilité des activités agricoles	Rapport entre production irriguée/production totale	18,90%		21,30%
	Taux de restauration des terres dégradées			

Sources des données : DAPS (Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques, Ministère de l'Agriculture)

Un des indicateurs n'est pas renseigné, du fait d'un manque d'informations sur les projets concernant cet objectif.

Le rapport entre la production irriguée sur production totale est passé de 18,90% en 2007 à 21,30% en 2008, soit une hausse de 2,4%. Ce qui s'inscrit dans la tendance amorcée entre 2005 et 2006, après une baisse entre 2004 et 2005 où elle se situait à respectivement 13,10% et 12,90%. Cet indicateur est surtout tiré par les productions céréalières, pour lesquelles, les effets induits par la subvention des engrais et l'octroi d'équipements d'irrigation (groupe motopompe), notamment dans le cadre du Programme National Autosuffisance Riz, ont permis d'améliorer sensiblement les récoltes. Est-il possible de déterminer la part des céréalicultures sur le total irrigué ? Les actions mises en œuvre dans le cadre de la GOANA ont permis de booster davantage, à travers une mobilisation volontariste de ressources de la part de l'Etat.

Cependant, malgré cette hausse, les performances traduit par cet indicateur demeurent faibles, surtout si l'on considère que les rendements en irrigué sont largement plus importants que ceux des cultures sous pluies (exemple : le riz en irrigué atteint aujourd'hui des pointes de rendement d'environ 10 tonnes, alors que sous pluie, il atteint difficilement 2 tonnes). En outre, les cultures irriguées sont encore concentrées dans la région du fleuve Sénégal et pour une petite part dans le bassin de l'Anambé. Ce qui indique que des efforts sont à faire dans les autres localités du pays, notamment à travers l'exploitation des ressources souterraines, des eaux de pluies (retenues collinaires) et une plus grande mobilisation des eaux de surface des grands fleuves et de leurs affluents et défluent. Ce qui implique des investissements d'envergure, mais sans doute indispensables pour réellement booster et sécuriser de manière équitable les activités agricoles sur l'ensemble du territoire national.

2.2.1.1.1.2 Bilan des réformes et des politiques

Dans le cadre des réformes relatives à l'objectif de « réduire la vulnérabilité des activités agricoles », les actions mises en œuvre ont couvert trois (3) mesures sur les cinq (5) programmées dans la matrice DSRP_2. Il s'agit de : (i) le Renforcement des fonds de garantie ; (ii) le **Renforcement de la gestion des risques et calamités et des ressources naturelles ; et (iii) la Lutte contre la dégradation des terres et la Lutte contre les parasites et insectes**. Dans ce sens les projets et programmes retenus dans le PAP DSRP_2 sont : le programme de lutte contre les termites ; le Fonds de Calamités projets Agricoles ; le projet de lutte contre la dégradation des terres, le programme agricole volet engrais et le Projet Assurance agricole. En plus de ces actions spécifiques, on note les initiatives de récupération de terre mises en œuvre dans le cadre des projets ou programmes PADERCA et PAPIL. Egalement, on peut relever les actions de lutte contre la dégradation des sols menées par l'Institut National de Pédologie. Les résultats relatifs à l'ensemble de ces actions ne sont pas connus, faute d'informations. Toutefois dans le cadre de la mesure prioritaire, « **Renforcement de la gestion des risques et calamités, et des ressources naturelles** », en plus du programme agricole volet engrais qui a permis la subvention de

l'engrais, notamment pour les cultures de contre saison (essentiellement les cultures horticoles et les céréalicultures : principalement riz et maïs), on note l'octroi d'équipements agricoles (groupes motopompes et tracteurs pour les travaux du sol), ce qui a sans doute contribué à stabiliser la tendance à la hausse du rapport entre production irriguée et la production totale (cf. plus haut analyse de l'évolution des indicateurs).

2.2.1.1.2 OS2 : Favoriser le développement foncier et les investissements productifs

2.2.1.1.2.1 Evolution des indicateurs

Tableau 3 : Evolution des indicateurs de l'OS 2 du sous secteur agricole

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
3. Favoriser le développement foncier et les investissements productifs	Volume des Investissements privés dans le secteur agricole			
	Nombre de porteurs de projets d'investissement agricoles titulaires d'une propriété foncière / Nombre total de porteurs de projets d'investissements agricoles demandeurs d'une propriété foncière			

Sources des données : DAPS (Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques, Ministère de l'Agriculture)

Ces indicateurs n'étant pas renseignés, aucune analyse ne peut en être faite.

2.2.1.1.2.2 Bilan des réformes et des politiques

En ce qui concerne l'objectif, « Favoriser le développement foncier et les investissements productifs », un seul programme était inscrit au PAP du DSRP_2, ne couvrant qu'une des cinq (5) mesures prévues : (i) la **finalisation du processus de révision de la législation foncière et de gestion du découpage administratif et des sols** ; (ii) la réalisation et la gestion des investissements structurants par l'Etat et les collectivités locales ; (iii) l'adoption de mesures visant à rendre effectif le cadastre rural et les plans d'occupation et d'aménagement des sols (PAOS) ; (iv) la **mise en œuvre de mesures pour la baisse du coût de l'aménagement hydro agricole** ; et (v) la Facilitation de l'accès des femmes aux terres cultivables et aux équipements. Dans le cadre de la programmation du DSRP-2, un seul projet avait été inscrit : Réalisation et gestion des investissements structurants. Par contre, il faut signaler que de manière systématique, certains programmes et projets inscrits dans d'autres objectifs ont mis en œuvre des actions dans ce sens. On peut ainsi citer les réalisations dans le cadre des interventions de la SAED et du PADERBA sur l'élaboration des POAS et la charte sur le domaine irrigué dont la mise en œuvre a démarré. Pour ce qui est de la législation foncière, un comité mis en place et soutenu par le PSAOP est à pied d'œuvre. Par contre, pour l'ensemble de ces initiatives, les résultats ne sont pas clairement décrits. De fait, les indicateurs relatifs à cet objectif ne sont pas renseignés.

2.2.1.1.3 Objectifs stratégique 3 : Intensifier et moderniser la production agricole

2.2.1.1.3.1 Evolution des indicateurs

Tableau 5 : Evolution des indicateurs de l'OS 3

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
4. Intensifier et moderniser la production agricole	Superficies irriguées /superficies totales cultivées	4,60%	21,3%	2,9%
	Taux de croissance des rendements agricoles (kg/ha)	19%		48%
	Quantité d'engrais minéral utilisée par an			
	Rapport entre quantité de semences certifiées et quantité de semences totales par spéculation et par an			

Sources des données : DAPS (Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques, Ministère de l'Agriculture)

De l'analyse des deux indicateurs renseignés, il ressort que si le rapport entre superficies irriguées et superficies totales cultivées est en baisse 2,9% en 2008 contre 4,60% (3,2% :

rapport revue 2008) en 2007) ??, la moyenne du taux de croissance des rendements agricoles a significativement augmenté, passant d'une baisse de - 19% entre 2006 et 2007 à une augmentation de 48% entre 2007 et 2008.

Ce rapport des superficies irriguées sur superficies totales cultivées de 2,9% est très faible, au regard de l'objectif cible de plus de 21,3%, attendu en 2008 (liste restreinte des indicateurs réactualisée du DSRP_2). Cette baisse est d'autant plus inquiétante qu'elle se situe dans une tendance continue depuis 2005 où il se situait à 4% (liste restreinte des indicateurs du DSRP_2).

Quant à l'analyse de l'évolution de la moyenne du taux de croissance des rendements, il a presque doublé, indiquant des perspectives intéressantes. Les informations contenues dans le rapport sectoriel permettent de relever que cette croissance est plus tributaire des cultures sous pluies le Niébé, le mil, le Manioc et l'arachide d'huilerie avec respectivement 90%, 65%, 62% et 60% de croissance des rendements. Le maïs cultivé à la fois en irriguée enregistre un taux de 66%, alors que celui du riz est à 35% dont les meilleures ont été enregistrés dans la vallée du fleuve Sénégal avec des pics de près de 10tonnes/ha jamais atteints auparavant. Cette évolution des rendements n'intègre pas celles des cultures horticoles qui constituent pourtant un des piliers des orientations de développement agricole, avec notamment des objectifs ambitieux inscrits au titre de l'augmentation des exportations.

Les deux autres indicateurs ne sont que partiellement renseignés. Les quantités d'engrais utilisés par an observe une évolution progressive depuis 2004 : 30103 tonnes en 2004, 34365 tonnes en 2005, 29 381 tonnes en 2006 et 29 444 tonnes en 2007. Cependant, si on rapporte ces chiffres aux superficies totales cultivées, on peut constater que l'utilisation des fertilisants chimiques est très faible (exemple pour la campagne agricole 2007-2008, les superficies cultivées s'élèvent à 2 814 541 ha)¹.

En ce qui concerne, l'indicateur « *rapport entre quantité de semences certifiées et quantité de semences totales par spéculation et par an* », les informations fournies ne concernent que la culture du maïs, avec 0,08 en 2007. Ce qui constitue une baisse significative par rapport à 2006 où il se situait à 1,00, dont l'explication serait liée aux contreperformances du programme relance cultures vivrières maïs.

2.2.1.1.3.2 Bilan des réformes et des politiques

Dans le cadre de l'intensification et la modernisation de la production agricole, les programmes et projets couvrent sept (7) mesures sur les treize (13) retenues dans la matrice du DSRP_2. Les trois (3) mesures prioritaires sont entièrement couvertes : (i) **Promotion et accroissement des cultures irriguées et maîtrise de l'eau** ; (ii) **Renforcement et décentralisation du système de financement du secteur de l'agriculture** ; (iii) **Promotion et extension de l'accès aux équipements agricoles et facteurs de production**. Les autres mesures prises en compte sont : (i) Appui à la recherche agricole et à l'utilisation de nouvelles technologies ; (ii) Reconstitution et Gestion du stock de semences de variétés sélectionnées ; (iii) Développement et renforcement de la culture du sésame, de l'asperge, etc. ; et (iv) Renforcement des capacités des agents de l'Etat et des opérateurs ; (ix) Révision des textes régissant la fiscalité rurale.

La programmation des actions relatives à ces mesures démontre que l'Etat accorde une position centrale à l'objectif d'intensification et de modernisation du sous-secteur agriculture. En effet, on note 28 projets ou programmes inscrits au PAP du DSRP_2 pour la période 2006-2010. La lecture de la matrice du PAP DSRP_2 permet d'observer l'articulation de ces projets et programmes aux lignes d'action de la matrice des mesures, mais également leur

¹ Sources : Sommes des données contenues sur le rapport sectoriel, résultats enregistrés en 2008, dans le cadre de la mise en œuvre de la GOANA.

contribution à la mise en œuvre des prévisions de la SCA. Par ailleurs, on note que certains d'entre eux contribuent à la réalisation d'objectifs inscrits dans d'autres secteurs. C'est le cas du Programme de Développement Rural de Matam (PDRM) qui contribue à la réalisation de la ligne d'action LA153 « *Mise en place d'infrastructures et d'aménagements structurants pour améliorer l'accès aux services de base* », inscrite dans le cadre des infrastructures de soutien et du Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral qui contribue à la mise en œuvre de la LA361 « *Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie nationale de gestion durable des produits chimiques dans le secteur des ressources naturelles et de l'environnement* » de l'objectif : « *Lutter contre les pollutions, nuisances et risques* ».

Dans le même sens les projets : « *Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance (PADERCA), Appui Développement Rural Anambé et Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral* », contribuent respectivement pour les deux premiers à la LA153 « *Infrastructures de soutien, OS39* » et à la réalisation de la LA361 « *Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie nationale de gestion durable des produits chimiques* » (axe 2, OS89). Toutefois, ils ne sont pas rattachés à un OS du sous-secteur).

A l'analyse du tableau 6, ci-dessus on peut relever que 15 des 28 projets et programmes inscrits au titre de l'objectif « *intensifier et moderniser la production agricole* » portent sur la mesure prioritaire **LA11 « Promotion et accroissement des cultures irriguées et maîtrise de l'eau »**, quand bien même les deux autres mesures prioritaires **LA12 et LA15** sont prises en compte, avec respectivement un (1) et trois (3) projets ou programmes. Des résultats obtenus dans le cadre des réalisations de ces différents projets et programmes, on trouve l'explication de l'évolution de deux indicateurs renseignés sur les quatre (4) inscrits pour évaluer les performances enregistrées dans le cadre de l'intensification et de la modernisation de la production agricole.

L'absence d'informations sur les programmes et projets portants sur l'augmentation des superficies irriguées ne permet pas d'apporter une analyse approfondie du rapport entre superficies irriguées et superficies totales cultivées. Les données existantes dans ce cadre concernent le programme national autosuffisance riz. Dans le cadre de ce dernier, les superficies irriguées en 2008 se situent à 62 500ha, dont 17 500ha en contre saison sèche et 45 000 en hivernage. Globalement, c'est dans la vallée du fleuve Sénégal que les emblavures les plus importantes sont enregistrées avec 55 000ha contre seulement 7 000ha dans celle de l'Anambé. Ce qui atteste d'une concentration des efforts des pouvoirs publics dans la zone du fleuve Sénégal, où plusieurs actions sont déployées compte tenu du potentiel qui y existe. Une appréciation plus poussée de ces superficies, notamment en terme d'intensité culturale, permet de noter que seulement 1/3 des superficies est reconduit en passant de l'hivernage à la saison sèche d'où un taux d'intensité cultural encore très faible. En termes de production, les résultats atteints en 2008, toutes saisons confondues, s'élèvent 535 000 tonnes de paddy et 363 000 tonnes de riz blanc. Ces résultats ne se situent pas sur une tendance forte dans la direction des objectifs du programme pour 2012, fixés à 1 000 000 de tonnes et 1 500 000 tonnes respectivement pour le riz blanc et le paddy.

2.2.1.1.4 OS4 : Promouvoir l'agro-industrie

2.2.1.1.4.1 Evolution des indicateurs

Tableau 7 : Evolution des indicateurs de l'OS 4

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2008	
		Cibles	Réalisations
5. Promouvoir l'agro-industrie	Nombre d'unités agroindustrielles équipées et fonctionnelles		
	Taux de couverture des besoins exprimés en formation des structures publiques et privées d'appui/conseil à l'agro-industrie		

Les indicateurs ne sont pas renseignés. Il serait nécessaire de les redéfinir, non pas parce qu'ils n'ont pas été renseignés, mais surtout parce qu'ils ne renseignent pas suffisamment sur les progrès enregistrés par le secteur de l'agro-industrie.

2.2.1.1.4.2 Bilan des réformes et politiques

Dans le cadre de l'objectif « *Promouvoir l'agro-industrie* », un seul projet était inscrit dans la matrice du DSRP_2, ne couvrant que l'une des deux mesures inscrites dans la matrice du DSRP_2 : *et Renforcement des capacités des organisations publiques et privées d'appui aux micro entreprises*, un seul programme avait été inscrit : « *Renforcement des capacités des organisations publiques et privées d'appui aux micro entreprises* ». La mesure « *Promotion d'unités agro-industrielles (substitution aux produits importés, micro entreprises et de petites entreprises rurales, etc.)* » n'est pas prise en compte, alors qu'elle est inscrite en priorité. En ce qui concerne le programme inscrit au PAP du DSRP_2, aucune information n'a été fournie par le rapport sectoriel, ne permettant pas ainsi, de renseigner les indicateurs et d'analyser le bilan des réformes et politiques.

2.2.1.1.5 Objectifs stratégique 5 : Augmenter et diversifier les revenus agricoles

2.2.1.1.5.1 Evolution des indicateurs

Tableau 9 : Evolution des indicateurs de l'OS 5

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
6. Augmenter et diversifier les revenus agricoles	Taux de croissance du revenu agricole moyen	-17,4%		22,2%
	Volume des exportations par filière (en tonnes)	152 019		

Source : Rapport sectoriel agriculture

Le tableau 9 permet de noter que les indicateurs relatifs à l'OS5 du sous-secteur agricole sont partiellement renseignés. En effet, le taux de croissance du revenu des producteurs s'élève à 22,2% entre 2007 et 2008, après une baisse entre 2005-2007 et 2006-2007, respectivement de - 17,2% et -17,4%. La structure des revenus agricoles est fortement tributaire du niveau de production de céréales qui constituent la part la plus importante des productions végétales. De fait, la baisse ou l'augmentation du taux de croissance du revenu est fonction de l'importance des récoltes de céréalières. Compte tenu de la destination essentiellement à l'autoconsommation de ces récoltes, on peut à priori considéré qu'il est indispensable de mettre en œuvre des initiatives orientées vers la culture d'espèces à haute valeur commerciale, telles que les cultures horticoles. Toutefois, la crise alimentaire, particulièrement accentuée en 2008, traduit que de telles orientations se doivent d'être mieux maîtrisées, mais surtout combinées à des politiques hardies de promotion de cultures céréalières dont la vocation hautement alimentaire est aujourd'hui doublée d'une valeur commerciale certaine, tant pour le marché local que pour l'exportation.

En ce qui concerne l'indicateur **volume des exportations annuel en tonne**, les données de 2008 ne sont pas fournies, compte tenu de l'indisponibilité des statistiques. Le tableau 9 permet cependant de déterminer qu'il se situait en 2007 à 152 019 tonnes dont 29 879 tonnes de produits horticoles (25 000tonnes, rapport de revue 2008). Le reste concernant les filières traditionnelles (produits arachidières et fibres coton). Ces exportations de produits horticoles de 2007 sont réparties comme il suit : 18 341tonnes de légumes, 11 520 de fruits et 18 tonnes de plantes ornementales. Avec un objectif 2007 fixé à 20 000 tonnes, ce résultat dépasse les prévisions et s'inscrit dans une tendance encourageante. Il serait toutefois intéressant de déterminer les principales destinations et le potentiel de part de marché à conquérir ainsi que leurs exigences du point de vue des normes de qualité et d'hygiène. Ce qui permettrait de mieux cibler les actions futures de promotion des exportations de produits horticoles.

représentativité de certaines d'entre elles de la population agricole du pays reste à prouver. Or, le sens de l'appui aux OP est de favoriser de leur part, le relai de l'Etat dans la prise en charge des missions que ses services techniques assuraient antérieurement, mais progressivement abandonnés depuis l'avènement de la NPA (Nouvelle Politique Agricole), suivi du PASA (Programme d'Ajustement Structurel du sous-secteur Agricole), etc..

2.2.1.1.6.2 Bilan des réformes et des politiques

Du point de vue de l'appréciation des réformes et politiques mises en œuvre dans le cadre de du renforcement du rôle des organisations paysannes, les projets et programmes inscrits au PAP du DSRP_2, couvrent entièrement les deux (2) mesures retenues dans la matrice DSRP_2 : « (i) Appui à la mise en œuvre de programmes de renforcement des organisations professionnelles paysannes et des coopératives ; et (ii) Renforcement de l'implication des organisations paysannes à la base dans les processus de prise de décision ». En effet, les deux projets : « Centres Polyvalents Formation Producteurs et Programme Appui Acteurs coton », couvrent entièrement ces mesures. **Toutefois, l'absence d'informations sur les réalisations de ces deux actions ne permet pas d'apprécier l'efficacité des mesures mises en œuvre.**

2.2.1.1.7 OS7 : Renforcer la sécurité alimentaire

2.2.1.1.7.1.1 Evolution des indicateurs

Tableau 13 : Evolution des indicateurs de l'OS 7

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
8. Renforcer la Sécurité alimentaire	Production céréalière par an (en tonnes)	772 239		1 722 867
	Taux de couverture des besoins céréaliers	33,7%		69%

Les deux indicateurs ont sensiblement progressé en 2008 : la production céréalière par an (en tonnes) est passée de 772 239 tonnes en 2007 à 1 722 867 tonnes en 2008 et le taux de couverture des besoins céréaliers respectivement de 33,7% à 69%. Ce qui constitue une progression respective de 950 628 tonnes et de 36, 2%. Il ressort de l'exploitation des données fournies par le rapport sectoriel que la production de riz est à 535 000 tonnes de paddy et 363 000 tonnes de riz blanc, ce qui représente par rapport à la production totale de céréale 31,05% si on considère le paddy et 21% si on considère le riz blanc. **La structure de ces indicateurs doit être fournie, particulièrement en ce qui concerne le taux de couverture des besoins, afin de permettre une analyse désagrégée du niveau de satisfaction des besoins céréaliers. En effet, au-delà de ces progrès, il serait intéressant de les corrélés aux importations, notamment pour le riz qui implique des dépenses importantes en devises et pour lesquelles l'année 2008, particulièrement marquée par la crise alimentaire internationale a été très difficile pour notre pays.**

2.2.1.1.7.2 Bilan des réformes et des politiques

Enfin, dans le cadre de l'objectif « Renforcer la sécurité alimentaire », les mesures couvertes par les projets et programmes sont : (ii) ***Mise en œuvre du programme national d'appui à la sécurité alimentaire ; et (ii) Intensification et modernisation de l'agriculture de type familial*** ». Celles-ci sont les deux seules inscrites dans la matrice de mesures du DSRP_2 et considérées comme des priorités.

Ces projets et programmes inscrits au PAP DSRP_2 sont : le « Programme Relance Cultures Vivrières Maïs, le Programme national d'appui à la sécurité alimentaire (complément aux autres programmes spéciaux en cours), le Programme national d'appui à l'autosuffisance en riz, le Programme spécial Mil et Sorgho, le Programme spécial Manioc, le Renforcement stock sécurité alimentaire et le Programme spécial Sésame ». **Le détail sur les réalisations des différents projets et programmes n'étant pas fourni, il est**

impossible de déterminer leur contribution aux performances enregistrées au titre de l'objectif de sécurité alimentaire.

De façon globale, il convient de souligner que dans le cadre du bilan des réformes et des politiques sur l'année 2008, la formulation et la mise en œuvre des actions de la GOANA ont participé de manière transversale aux performances enregistrées dans le secteur agricole, particulièrement celles relatives à l'objectif de renforcer la sécurité alimentaire. En effet, les résultats attribués à la GOANA, dans le rapport sectoriel permettent de noter que les superficies cultivées en céréales ont atteint **1 495 954 ha** pour une production de **1 756 706 Tonnes (supérieur au total de la même année (indicateur) : 1 722 867 tonnes ?)**.

Enfin, il faut remarquer des avancées importantes en ce qui concerne la mise en œuvre de la LOASP, à travers la signature de sept décrets et de 11 arrêtés, au titre des instruments juridiques. Il s'agit en ce qui concerne les décrets de : (i) le décret 2007-11-43 créant le Fonds National de Développement Agro-sylvopastoral (FNDASP) ; (ii) le décret 2007-11-47 créant le Conseil Supérieur d'Orientation Agrosylvopastoral, (iii) le décret 2007-13-53 créant le Fonds de Stabulation (Fonds Stab) ; (iv) le décret 2008-12-59 portant Organisation et fonctionnement du système national de recherches agro-sylvo-pastorales ; (v) le décret 2008-1260 portant reconnaissance, organisation et fonctionnement des organisations interprofessionnelles agricoles (OIA) ; (vi) le décret 2008-12-61 créant le Fonds GOANA ; et (vii) le décret 2008-12-62 relatif au régime de protection sociale pour les personnes qui exercent les métiers de l'agriculture. Quant aux onze (11) arrêtés, ils portent sur la création des comités régionaux d'orientation agro-sylvo-pastorale dans les onze (11) anciennes régions du pays.

Par ailleurs, en vertu de l'article 57 au chapitre 13 de la LOASP, la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole (CNAAS) a été créée et devra répondre à la protection contre les calamités et les risques liés aux activités agro-sylvo-pastorales.

Elle est le fruit d'un partenariat public privé entre l'Etat, les assureurs et réassureurs sénégalais et africains, les coopératives agricoles et GIE d'éleveurs.

Dans la mise en œuvre de la loi, il faut noter des contraintes liées au manque de dynamisme des groupes thématiques. Ce qui s'expliquerait par le manque de motivation des personnes-ressources des groupes, induit par le fait que les appuis pour le fonctionnement de ces groupes ne sont apportés qu'après services faits.

C'est sous le rapport de ces contraintes, qu'il faut inscrire les lenteurs enregistrées dans le cadre de la révision de la loi sur le foncier qui n'avance pas malgré les urgences de ce point de vue.

Un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de LOASP a été élaboré par la DAPS en 2008, fourni des informations plus détaillées sur les évolutions enregistrées.

2.2.1.1.8 Etat de mobilisation de moyens financiers

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Baillleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Baillleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				

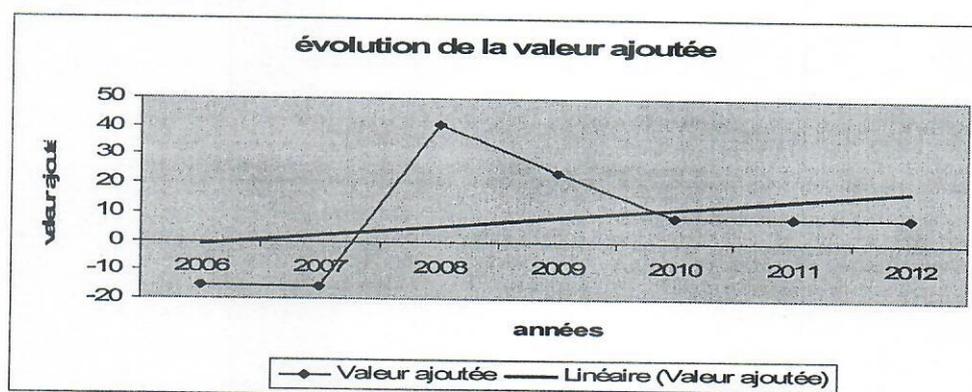
Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				

2.2.1.1.9 Principales contraintes rencontrées

2.2.1.1.10 Perspectives à court terme (2009-2010)

Une analyse de la progression du taux de croissance de la valeur ajoutée sur la période (2006 /2008) fait ressortir une évolution contrastée avec notamment une évolution constante pour les deux première années, et une forte croissance de 41% pour l'année 2008, du fait de l'effort substantiel du fait de la GOANA:

En perspective, ce taux de croissance ne peut plus évoluer en deça du seuil, et puisqu'il s'agissait d'atteindre le taux de 8,6 % dans le DSRP ; il est réaliste de prévoir sa baisse progressive. Une trajectoire plausible est le schéma visualisé sur cette courbe qui passera à 34,2% en 2009 et pour se maintenir sur la trajectoire du DSRP de 8,6% pour les années 2010,20011et 2012.



Le taux de croissance de 41% en 2008, permet au secteur de se rattraper au retard accusé sur la période 2006-2007.

La droite de régression a une évolution haussière, toutes choses est égales par ailleurs, pour se maintenir sur la trajectoire du DSRP, le secteur agricole devra observer un taux de croissance de la valeur ajoutée minimum de 34,2% en 2009 avec notamment le concours de tous les programmes que connaît le secteur sur la période à savoir :

Améliorer et sécuriser la base productive pour une activité agricole performante et durable. En effet toute action visant à améliorer les ressources sol, eau et semences et humaines (condition sociales) contribue nécessairement a la réalisation de cet objectif.

Relever la production et la productivité pour faciliter aux agriculteurs l'accès aux ressources financières, et la technologie, aux outils de productions, aux intrants et aux marchés amont et aval pour booster la production.

Améliorer l'efficacité du secteur il devra se caractériser par (i) une formulation en bonne et due forme des politiques et stratégies, (ii) une coordination cohérente et transparente des programmes et projets du secteur, (iii) un triptyque programme, suivi et évaluation des activités fondé sur un système d'information fiable (statistiques agricoles reconnues et acceptées dans le cadre d'un schéma directeur)

Tableau : programme de travail et budget (janvier 2009 à juin 2010) du AELP

Programme	Activité	2009	2010	Coûts en fcfa	responsables
Lutte d'urgence contre le criquet pèlerin	Elaboration du plan national d'urgence antiacridien			7000000	DPV
Gestion des pesticides	Construction du magasin central normé de stockage des pesticides			4000000000	DPV,AELP
	Etablissement de la situation des pesticides utilisés en 2009 et 2010			PM	DPV /DDC
	Collecte et traitement des contenants vides			60000000	DPV
	Collecte et stockage du liquide de lançage des contenants de pesticides vides			PM	DPV
	Renforcement des moyens de transport des pesticides			77000000	AELP
	Equiper le magasin de stockage des pesticides			30000000	DPV,AELP
	Clôture des sites contaminés			15500000	Equipe QUEST,AELP
Lutte préventive et arrêt précoce	Renforcement des moyens de prospection par acquisition de 30 motos et 2 véhicules de prospection antiacridien			90000000	DPV,AELP
	Renforcement du système de communication			49000000	DPV,AELP
	Prospection et fonctionnement des bases			19000000	DPV,AELP

2.2.1.2 Sous-secteur de l'élevage

2.2.1.2.1 OS 1 Elevage : Sécuriser l'élevage pastoral et agropastoral

2.2.1.2.1.1 Evolution des indicateurs

Tableau 15 : évolution des indicateurs de l'OS 2 du sous secteur de l'élevage

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
1: Sécuriser l'élevage pastoral et agropastoral	Nombre de cas de vols		ND	ND
	Nombre d'animaux immatriculés		ND	ND
	Pourcentage du cheptel en stabulation		ND	ND

Les informations relatives à l'évolution de ces indicateurs ne sont pas fournies. Pour le premier le rapport sectoriel indique qu'il faudra collecter l'information auprès de la gendarmerie, alors que pour le second, le système initial d'identification s'étant avéré finalement inefficace, un autre est en test. Quant au troisième et dernier indicateur, il ne pourra être renseigné finalement qu'avec recensement général de l'Agriculture, prévu très prochainement.

2.2.1.2.1.2 Bilan des réformes et politiques

Deux (2) des huit (8) mesures inscrites dans la matrice des mesures du DSRP_2 sont couvertes et aucune des trois priorités de celle-ci.

Les informations relatives à ces programmes et projets ne sont pas fournies.

2.2.1.2.2 OS 2 Elevage : Accroître la productivité du sous-secteur en vue de garantir la sécurité alimentaire et améliorer les revenus

2.2.1.2.2.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs de l'OS 2 du sous secteur de l'élevage

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
2. Accroître la productivité du sous-secteur en vue de garantir la sécurité alimentaire et améliorer les revenus	Quantité de lait produit par an (en litres)	137 300 000	143 000 000	146 000 000
	Quantité de cuirs et de peaux exportés par an (en tonnes)	9 862	10 655	7 443
	Quantité de viande et d'abats produits par an (en tonnes)	133 000	161 000	152 000
	Quantité d'œufs de consommation produits par an (en unités)	418 000 000	460 000 000	631 000 000
	Taux de couverture vaccinale pour la peste des petits ruminants	27%	80%	22%
	Taux de couverture vaccinale pour la peste équine	46%	80%	67%
	Taux de couverture vaccinale pour la Maladie de Newcastle	2%	80%	1%

Sources des informations : Rapport sectoriel du MEL

L'ensemble des indicateurs relatifs à l'OS ont été renseignés. A l'analyse, on note tout d'abord que deux (2) indicateurs dépassent les prévisions ciblées pour l'année 2008 :

la production nationale de lait en 2008 a été estimée à 145,9 millions de litres, soit une augmentation de 8,6 millions de litres (+6,2%) par rapport à 2007 et 3 millions de litres de plus que les prévisions ciblées à 143 millions de litres. Cette production est fortement constituée du lait de vache qui représente 86% contre seulement 14% de lait de petits ruminants. Elle induit une baisse des importations de 8,9% et s'inscrit dans la tendance haussière amorcée en 2005, avec un accroissement annuel moyen de 10,5 millions de litres en moyenne, soit une progression de 8%, quand bien même, elle se situe en deçà de cette moyenne annuelle.

La quantité d'œufs de consommation produits par an est de 631 millions en 2008, pour un objectif ciblé de 460 millions, soit un surplus de 171 millions et 213 millions d'augmentation par rapport à 2007 (soit +50,96%).

Ensuite, on observe que la production de viande et d'abats estimée pour l'année 2008 à 152.255 tonnes, enregistre une augmentation de 14% par rapport à l'année 2007, quand bien même, elle se situe en deçà des prévisions (près de 10 000 tonnes en moins). Cette production est fortement tributaire des performances des filières bovine et avicole, dont la part combinée dans la production totale est de 70%, avec respectivement 43 et 27%. En effet, le taux d'abattage a significativement augmenté ainsi que le poids moyen des carcasses, du fait des bonnes conditions d'élevage nées du bon hivernage enregistré en 2008, contrairement à l'année 2007. La production de la filière avicole a connue une progression de 11%, fortement tirée par l'aviiculture moderne² au grand dam de celle traditionnelle qui n'a pas évolué. Ces performances, en dépit de la non satisfaction des prévisions, sont somme toute intéressantes d'autant qu'elles ont induit une baisse des importations de viande de 27%.

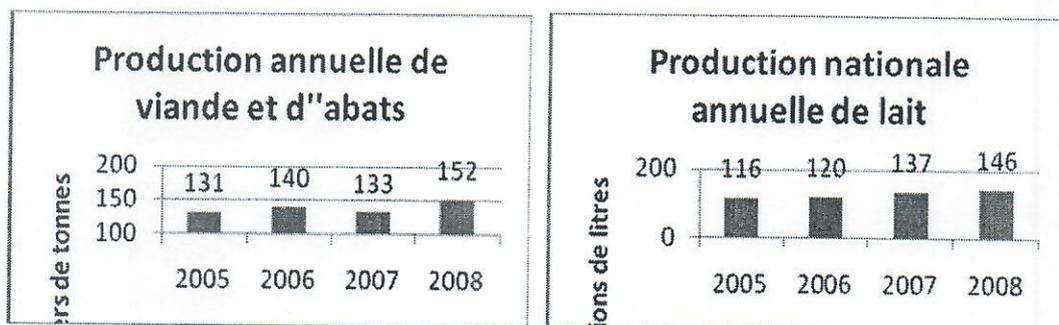
Quant aux quatre (4) autres indicateurs, ils se situent en deçà et de l'objectif ciblé en 2008 et des réalisations de 2007 :

² La production de poulet industriel a en effet augmenté de 4.083 tonnes, soit une évolution de 25% par rapport à 2007 et un chiffre d'affaires en hausse de 6 milliards de CFA, soit 30 milliards de F CFA au total pour 2008.

La quantité de cuirs et de peaux exportés par an est passée de 9 862 à 7 443³ tonnes entre 2007 et 2008 (soit une baisse de 33%), alors que l'objectif ciblé en 2008 est de 10 655 tonnes (soit un gap de 30,15%). Cependant, la valeur des exportations de cuirs et peaux a connu, sur la même période une progression de 23%, passant de 7 232 200 214 FCFA en 2007 à 9 400 000 000 FCFA en 2008. La combinaison des exigences en qualité des importateurs et de la baisse de la demande induite par la crise financière internationale explique cette progression inversée de la valeur et des quantités. Tout en favorisant un prix de vente suffisamment rémunérateur, les exigences de qualité aussi bien pour la matière brute que le produit fini ont induit une baisse des quantités de cuirs et peaux exportés, du fait notamment des faibles capacités de réponse de l'offre nationale de ce point de vue. De fait, les collecteurs sénégalais ont ainsi été obligés de sécher une partie de leur production pour la vendre aux acheteurs de cuirs destinés à la consommation humaine. L'expérience des containers retournés du fait des taux élevés de cuirs et peaux de qualité inférieure amène, depuis quelques années, beaucoup de collecteurs, notamment les exportateurs, à s'approvisionner à partir des abattoirs publics (plus particulièrement ceux gérés par la SOGAS), améliorant sensiblement la qualité des cuirs et peaux exportés.

Pour un objectif ciblé identique pour 2008 de 80%, les trois indicateurs portant sur les taux de couverture vaccinale respectivement contre la peste des petits ruminants, la peste équine et la Maladie de Newcastle ont enregistré des réalisations très insuffisantes. En effet, le taux de couverture vaccinale pour la peste des petits ruminants est passé de 27% en 2007 à 22% en 2008 (une régression de -5% et un gap de -58% par rapport à l'objectif ciblé), tandis que celui relatif à la peste équine, malgré une progression de +31% (46% en 2007 à 67% en 2008) se situe à un gap de -13% par rapport à l'objectif ciblé, alors que celui relatif à la Maladie de Newcastle est passé de 2% en 2007 à 1% en 2008 (soit une baisse de -1% et un gap de 79% par rapport à l'objectif ciblé).

Figure : Evolution des indicateurs de l'OS 2 du sous-secteur de l'élevage.



2.2.1.2.2 Bilan des réformes et politiques

Le tableau de la programmation permet de noter une bonne couverture des orientations données dans la matrice des mesures du DSRP_2. En effet, les projets et programmes couvrent huit (8) des neuf (9) mesures inscrites dans la matrice DSRP_2. La LA50 « **Mise en place de lignes de crédit adaptées aux filières animales** », constituant une des quatre (4) priorités de cet OS est la seule non prise en compte par ces projets et programmes inscrits au PAP DSRP_2. Par contre, malgré l'inexistence d'action spécifique à cette mesure, certains projets et programmes sont comptables de réalisations dans la facilitation de l'accès

³ Sur la base des données issues du contrôle vétérinaire au niveau du Port et de l'Aéroport, en attendant les données de l'ANSND

au crédit. C'est le cas entre autres du PAPEL et du PMIA, dont les interventions ont permis un volume de financement d'environ 1 milliard par an, quand bien même ce montant est loin de couvrir les besoins de développement dans les différents maillons (production, transformation et la commercialisation). Egalement, on peut noter certaines réalisations de 2007 qui attendent de donner des résultats concrets : « (i) Le décret 2007-1353 du 06 novembre 2007, portant définissant les différentes organisations devant siéger dans le conseil d'administration création de FONSTAB est effectif ; (ii) le Coordonnateur du FONSTAB est nommé en juillet 2007 ; (iii) l'Arrêté portant organisation de l'Unité de Gestion et de Direction du FONSTAB est pris ; (iv) les commissions de sélection ont été mises en place au niveau de toutes les régions ; (v) un compte a été ouvert à la CNCAS ; (vi) un Programme Technique et Budgétaire (PTBA) 2008 arrêté à 575 Millions de FCFA a été approuvé ; et (vii) l'ensemble des engagements des ressources du Fonds ont été fait ».

Malgré cet insuffisance relative au crédit, il faut retenir la concentration des efforts du secteur dans la satisfaction des résultats attendus de cet OS, qui de manière globale constitue l'objectif stratégique prioritaire si on s'en réfère à la planification du DSRP_2. Ce qui du reste est très clairement explicité dans les trois (3) concepts (productivité, sécurité alimentaire et revenus) qu'on retrouve dans son libellé.

Les réalisations relatives aux projets et programmes ne sont pas fournies, ne permettant pas d'apprécier objectivement leur contribution aux progrès illustrés par les indicateurs.

Toutefois, on peut retenir du rapport sectoriel que l'action gouvernementale a été particulièrement efficace dans le secteur en ce qui concerne l'objectif d'accroître la productivité du sous-secteur de l'élevage, en vue de garantir la sécurité alimentaire et améliorer les revenus. En effet, les efforts fournis par l'Etat en direction du développement de la filière lait sont importants. C'est dans ce cadre que des corrections ont été apportées dans l'estimation de la production, à travers une enquête menée en 2007 par la Direction de l'Elevage⁴.

En ce qui concerne la filière avicole, l'arrêt des importations de poulets à la suite de la grippe aviaire a eu des effets réels sur le dynamisme des producteurs. Depuis 2005, on note une progression de la production de viande de 31% en moyenne par an, correspondant à 3.749 tonnes.

Enfin, il convient de noter en ce qui concerne la filière cuirs et peaux les effets induits du Programme d'Appui à la Filière Cuirs et Peaux (PACP). Celui-ci a contribué significativement à l'amélioration de la qualité des produits, du fait notamment de formations adéquates déroulées au bénéfice du personnel et des agents des abattoirs.

2.2.1.2.3 OS 3 : Améliorer les conditions de mise en marché des produits animaux

2.2.1.2.3.1 Evolution des indicateurs

Tableau 19 : Evolution des indicateurs de l'OS 3 du sous secteur de l'élevage

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007		2008	
		Cibles	Réalisations	Cibles	Réalisations
3. Améliorer les conditions de mise en marché des produits animaux	Nombre d'abattoirs industriels installés	10	12	10	10
	Pourcentage de carcasses de viande de commerce inspectées par an	36%	40%	40%	48%

2.2.1.2.3.2 Bilan des réformes et politiques

⁴ L'enquête était réalisée dans le cadre d'un protocole entre la Direction de l'Elevage et le Secrétaire Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire.

Le seul programme inscrit au PAP prend en charge deux (2) (dont la mesure prioritaire LA51) des quatre (4) mesures de la matrice du DSRP_2 retenues pour cet objectif, en même temps qu'il contribue à la réalisation de la mesure LA48 de l'OS2 précédent.

On peut considérer que ce niveau de couverture des mesures prévues dans la matrice des mesures est élevé. Toutefois, l'absence de renseignement sur les indicateurs et des informations relatives aux réalisations de ce programme ne permettent pas d'apprécier objectivement les performances atteintes au titre de cet OS3.

2.2.1.2.4 OS 4 : Renforcer le cadre institutionnel pour une meilleure gestion du sous secteur ou Renforcer le système d'information et de gestion du sous secteur

2.2.1.2.4.1 Evolution des indicateurs

Tableau 19 : évolution des indicateurs de l'OS 3 du sous secteur de l'élevage

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
4. Renforcer le cadre institutionnel pour une meilleure gestion du sous secteur	Nombre de services d'élevage réhabilités	nd	nd	nd
	Disponibilité d'une base de données à jour sur l'élevage	inexistante	inexistante	inexistante

2.2.1.2.4.2 Bilan des réformes et politiques

Les deux (2) projets et programmes inscrits pour cet OS couvrent deux (2) mesures (dont la mesure prioritaire LA57) des quatre (4) inscrites à la matrice des mesures du DSRP_2. En ce qui concerne l'OS4 également, on peut observer une bonne couverture des mesures inscrites à la matrice du DSRP 2, quand bien les indicateurs n'étant pas renseignés et les les informations relatives aux réalisations de ces projets et programmes pas fournies, il est difficile de faire une appréciation des performances.

2.2.1.2.5 Etat de mobilisation de moyens financiers

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				

2.2.1.2.6 Principales contraintes rencontrées

2.2.1.2.7 Perspectives à court terme (2009-2010)

2.2.2 Relance de la pêche et développement de l'aquaculture

2.2.2.1 OS1: Assurer la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques

2.2.2.1.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des Indicateurs :

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Assurer la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques	Nombre d'aires marines protégées effectivement surveillées			05
	Population des espèces menacées			
	Nombre de pirogues immatriculées			800
	Nombre de récifs artificiels immergés			
	Nombre de plans d'aménagement des pêches élaborés et mis en œuvre			00

L'ensemble des indicateurs renseigné ne comporte pas d'historique, ni d'objectif ciblé pour 2008.

A priori, on peut noter quelques éléments d'analyse fournis par le rapport sectoriel, notamment en ce qui concerne le nombre de pirogue immatriculé. Celui-ci situé à 800 pirogues ne représente que 07,4% du parc piroguier. Ce qui traduit que des progrès restent à faire pour une couverture globale.

En ce qui concerne le nombre d'aires marines protégée, le rapport indique simplement qu'il existe 5 aires marines protégées (Joal, Kayar, Saint Louis, Ouakam et Abéné) et qu'il est prévu la création de 3 autres AMP à Dakar, (Cap Manuel), Thiès (petite côte) et Ziguinchor (Ziguinchor). Toutefois, il n'explicite pas s'il s'agit de nouvelles créations de 2008.

2.2.2.1.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA63 : Adoption d'un calendrier annuel de repos biologique		suivi de la ressource		
LA64 : Promotion d'une bonne gestion décentralisée et participative des ressources halieutiques	PMER-111; PMER-112; PMER-113; PMER-114; PMER-115; PMER-116; PMER-117; PMER-118; PMER-119	Programme d'ajustement des Capacités de pêche		
LA66 : Renforcement de la coopération internationale en matière de pêche (précédemment inscrit à l'OS3)	PMER -221; PMER -222; PMER -223; PMER -132; PMER -135; PMER -137;	Promotion des Exportations		
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				
LA64 : Promotion d'une bonne gestion décentralisée et participative des ressources halieutiques		Programme d'immatriculation des pirogues		
		Programme d'appui à la mise en œuvre des plans d'aménagement		
		Programme de gestion intégrée des zones marines et côtières		
		Programme d'aménagement des aires marines protégées		

On note que les inscriptions du PAP DSRP_2 et ceux sectoriels sont différents. Toutefois, à l'analyse des deux niveaux de programmations, les projets et programmes retenus attestent d'une couverture correcte des réformes et politiques prévues dans la matrice des mesures du DSRP_2. En effet, trois des quatre mesures sont complètement prises en compte, dont celle prioritaire.

Du point de vue des réalisations, et sous réserve que des clarifications soient apportées sur le lien entre les projets et programmes inscrits au PAP DSRP_2 et ceux sectoriels, le rapport sectoriel fournit des informations sur les programmes non inscrits au PAP du DSRP_2.

Dans ce cadre, on observe une situation contrastée dans les résultats enregistré : (i) le Programme d'immatriculation des pirogues n'a pas été effective au terme du programme, malgré deux (2) années de mise en œuvre (seulement 07,4% du parc piroguier immatriculés) ; (ii) le Programme d'appui à la mise en œuvre des plans d'aménagement n'a pas permis de réaliser les plans d'aménagement durable du poulpe, de la crevette profonde, de la crevette blanche et du cymbium même si on note le démarrage des plans d'aménagements des pêcheries clés dans le cadre des programmes PGDPP et COMSTABEX ; (iii) le Programme de gestion intégrée des zones marines et côtières seules les activités d'appui à la validation de la lettre de politique sectorielle, à la révision du code de la pêche et la revue des dépenses publiques) ont été exécutées de façon satisfaisante en plus des avancées significatives constatées au niveau des activités de sensibilisation des acteurs par rapport aux initiatives de cogestion locale et de la construction des maisons des pêcheurs est en cours ; (iv) le Programme d'aménagement des aires marines protégées a permis la mise en place de 5 aires marines protégées (Joal, Kayar, Saint Louis, Ouakam et Abéné).

2.2.2.2 OS2 : Satisfaire la demande nationale en produits halieutiques et aquacoles

2.2.2.2.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des Indicateurs :

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Satisfaire la demande nationale en produits halieutiques et aquacoles	Nombre de centrales d'achat mises en place pour le renouvellement et la modernisation des équipements de pêche			00
	Nombre d'entrepôts frigorifiques et d'unités de production de glaces créés dans les zones de pêche			05
	Nombre et superficie de bassins naturels et artificiels empoisonnés			02
	Consommation de poisson par personne par an			26

L'ensemble des indicateurs ont été renseignés. Toutefois, l'historique et l'objectif ciblé pour 2008 n'étant pas fournis, il est impossible de faire une analyse des progrès enregistrés.

2.2.2.2.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Réalisations	Observations
LA67 : Développement de la pêche continentale		Programme développement pêche continentale		
LA69 : Promotion de l'aquaculture dans les zones à fort potentiel aquacole	AQUA-111; AQUA-112; AQUA-113; AQUA-114; AQUA-115; AQUA-116; AQUA-117; AQUA-121; AQUA-122; AQUA-123; AQUA-124; AQUA-125	Programme de développement de l'aquaculture		
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				
LA68 : Promotion du débarquement et de la distribution de produits halieutiques sur le territoire national		Programme de mise en place d'infrastructures d'appui à la pêche artisanale		

Dun point de vue de la programmation, on peut observer que trois (la LA67 et les deux prioritaires : LA68 et LA69) des quatre (4) mesures inscrites dans la matrices des mesures du DSRP_2 ont été couvertes. Ce qui indique une bonne prise en compte.

Les informations fournies par le rapport sectoriel portent sur le programme de mise en place d'infrastructures d'appui à la pêche artisanale. Dans ce cadre les réalisations sont : une (1) chaîne de froid le long du littoral, neuf (9) complexes frigorifiques, vingt quatre (24) unités

frigorifiques multi fonctionnelles le long de la côte et à l'intérieur du pays. En plus de ces réalisations, il faut signaler la fourniture d'équipements de pêche et de camions frigorifiques et véhicules de transport.

2.2.2.3 OS3 : Valoriser les ressources Halieutiques et moderniser la pêche artisanale

2.2.2.3.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Valoriser les ressources halieutiques et moderniser la pêche artisanale	Nombre de sites et aires de transformation construits			08
	Nombre d'acteurs formés dans les différents métiers			?
	Nombre d'infrastructures de transformation mises aux normes			?

Un seul des trois (3) indicateurs est renseigné. Le nombre de sites et aires de transformation construite en 2008 est de 08. Cet indicateur n'étant pas renseigné en termes d'objectif ciblé pour 2008 et d'historique (notamment pour l'année 2007), il est impossible d'en analyser objectivement la progression.

2.2.2.3.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Réalisations	Observations
LA73 : Construction d'aires de débarquement (quais de pêche ...)		Aires de transformation		
		complexes de pêche de Ziguinchor		
LA75 : Programme d'appui pour la transformation et la commercialisation des produits de pêche		construction d'un marché de produits transformés		
		Marché central de Thiès		
		Construction de marchés à l'intérieur du pays		
	PMER -314	Programme de chaînes de froid		
	PMER-315	Mise à la disposition des mutuelles de crédit des lignes pour financer les activités des femmes transformatrices		
LA76 : Amélioration de l'accès au financement	PMER-121; PMER-122; PMER-124; PMER-133; PMER-134; PMER-136;	Fonds pour le redéploiement industriel		
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				
LA73 : Construction d'aires de débarquement (quais de pêche ...)		Programme d'aménagement des sites de débarquement		

Le programme d'aménagement des sites de débarquement (dernière ligne d'action du tableau ci-dessus) comporte certainement le projet relatif aux complexes de pêche de Ziguinchor (première ligne d'action inscrite au tableau ci-dessus). Il s'agit sans doute d'une évolution dans le libellé du programme entre la programmation DSRP_2 et celle sectorielle.

Ce programme financé à travers les fonds Stabex du 8^{ème} FED pour une durée de 3 ans, et visant à contribuer à une meilleure préservation de la ressource halieutique et des infrastructures d'appui à la production, n'a pas atteint le principal résultat attendu (**plan d'aménagement durable du poulpe n'a pas été réalisé, adopté et mis en œuvre**), quand bien même il a permis d'enregistrer certaines avancées : (i) la réhabilitation des ateliers et des quais de pêche y compris les locaux sanitaires et les clôtures des huit (8) quais pilotes et plages de débarquement de la pêche artisanale (Hann, Ouakam, Thiaroye, Mbour, Kayar, Joal, Boudody et Kafountine) dans le cadre de la mise aux normes de l'amont de la filière ; (ii) le renforcement des capacités des acteurs en équipements de transformation artisanale,

2.2.2.5 Etat de mobilisation de moyens financiers

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				

2.2.2.6 Principales contraintes rencontrées

Les contraintes majeures rencontrées en 2008 dans l'exécution des projets et programmes sont à la fois d'ordre technique, économique, institutionnel et socioculturel. Elles sont globalement sériées comme suit :

- (i) la lourdeur des procédures administratives et financières des bailleurs de fonds exacerbée par des délais assez longs dans le traitement des demandes de non objection, dans les procédures de passation de marchés : l'allongement de ces délais n'a pas permis aux programmes GIRMaC et COM/STABEX d'exécuter correctement certaines activités clés, dans les délais impartis;
- (ii) la déficience dans le mangement des projets et programmes : certaines lenteurs constatées dans le traitement des requêtes de financement sont liées à la faiblesse des capacités de gestion de projet et à la méconnaissance des procédures du bailleurs de fonds voire de l'Etat. Les difficultés du programme COM/Stabex sont liées à la non familiarité avec les procédures de l'U.E. Ce qui explique la faiblesse du niveau d'exécution consécutive au retard de mise en place de fonds. Pour rappel, la Convention de financement a été signée au mois d'août 2006 ; mais le devis programme I a été approuvé le 25 février 2008 et les fonds mis en place en août 2008, soit deux années après la signature de la Convention.
- (iii) Insuffisance en nombre et en qualité de l'encadrement technique administratif et financier des projets et programmes du secteur face aux enjeux actuels portant sur la notamment la promotion de la cogestion des pêcheries locales, les d'aménagement des pêcheries et le développement de l'aquaculture.
- (iv) les difficultés financières de l'Etat en 2008 : elles ont fait que les ressources financières allouées au titre du BCI n'ont pas été mises à la disposition des unités de gestion des projets et programmes. Les moyens financiers mobilisés effectivement au titre du BCI 2008 ne représentent que 06% du volume global des crédits alloués. Ce qui fait que seuls les chantiers financiers par les PTF ou les actions et mesures prioritaires ne nécessitant pas de ressources financières ont été exécutées.

- (v) des dysfonctionnements et des faiblesses fragilisent le cadre institutionnel des pêches sénégalaises face aux nouvelles régulations en perspective : la faiblesse des capacités techniques des institutions publiques et privées face aux questions relatives à l'aménagement et à la cogestion principalement dans la perception par les parties prenantes de ces concepts dans leur globalité. Ce qui est source de retards dans le processus de préparation et de mise en œuvre des plans d'aménagement des pêcheries.

2.2.2.7 Perspectives à court terme (2009-2010)

Les analyses des résultats enregistrés en 2008 de l'axe 1 du DSRP II ont montré que le niveau d'exécution des réformes prioritaires inscrites dans les divers instruments de stratégies nationales et de politiques sectorielles est très en deçà des attentes. Pour rappel, ces réformes concernaient surtout la gouvernance et la gestion du secteur.

Cette faiblesse des résultats doit susciter des inquiétudes dans la mesure où certains projets ou programmes de développement vont bientôt s'achever alors que les processus de réforme enclenchés ne sont qu'à ses débuts. Ce qui veut que la réalisation de l'objectif de gestion durable et de restauration des ressources halieutiques, priorité des priorités de développement économique et social du Gouvernement dans ce sous secteur, risque d'être compromise. En d'autres termes, les effets vertueux des solutions de sortie de la crise sectorielle actuelle ne seront pas pour bientôt.

D'ailleurs, cette situation risque d'être exacerbée par la crise grave économique et financière internationale qui n'est pas sans conséquences sur la compétitivité globale de l'économie nationale et plus particulièrement sur le budget de l'Etat. Cette crise va se traduire par un resserrement des crédits des PTF et une contraction du commerce extérieur.

Que faut-il faire, dans ce contexte, pour que le secteur puisse contribuer à la création de richesse ? Les actions à mener sont :

- (vi) Réorienter dorénavant l'ensemble des ressources financières allouées au secteur sur les priorités affichées dans la LPS/PA et la SCA afin de mettre en place les conditions préalables et nécessaires à la contribution effective de la pêche et de l'aquaculture à la création de richesse ; ceci permettra d'assurer la durabilité de la ressource et de l'activité de pêche.
- (vii) Revoir et rendre cohérent avec les options de politiques de développement sectoriel le système d'annulation des crédits budgétaires. Les projets et programmes de renforcement de la capacité d'offre de production nationale de bien et de services ne doivent souffrir d'annulations de ressources financières annulées. Une concertation doit être instaurée avec les départements techniques.
- (viii) Réajuster le dispositif institutionnel des pêches et de l'aquaculture pour accroître l'efficacité des structures administratives et procéder à leur rationalisation ;
- (ix) Renforcer des capacités de l'administration sectorielle à la mesure des enjeux et priorités actuels dont, entre autres, la politique nouvelle de gestion et d'aménagement des pêcheries.

Le Gouvernement veillera à ce que ces priorités soient rigoureusement prises en compte dans la programmation budgétaire à venir si l'on souhaite améliorer les résultats de l'axe 1.

2.3 LES SECTEURS DU SECONDAIRE

2.3.1 Promotion de l'artisanat

2.3.1.1 OS1 : Moderniser les circuits de production et de commercialisation

2.3.1.1.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des Indicateurs :

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
	Nombre de sites dédiés à l'artisanat			02
	Part des projets artisanaux financés par rapport aux demandes			35 %
Moderniser les circuits de production et de commercialisation	Nombre de villages artisanaux créés ou réhabilités		A compléter	4
	Exportation en valeur des produits artisanaux			5 milliards

En attendant compléments sur les cibles et l'historique de ces indicateurs.

On peut en ce qui concerne la part des projets financés, une réalisation faible de 35%. Il conviendrait de donner les explications relatives au rejet ou non-financement des 65% restant, afin de déterminer les corrections à apporter pour une meilleure satisfaction des demandes futures.

2.3.1.1.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA81 : Redynamisation des activités de promotion des produits et services	TEXH-311; TEXH-312; TEXH-313; TEXH-314; TEXH-412; TEXH-413	Promotion produits artisanaux	Amélioration des capacités du personnel; Mission de prospection à l'étranger; Exposition des produits artisanaux au Sénégal et à l'étranger	
LA85 : Création, réhabilitation et équipement de villages, centres et sites artisanaux		Construction villages artisanaux	La construction et la réhabilitation de 4 villages artisanaux	
LA86 : Amélioration du système de financement du secteur (précédemment rattaché à l'OS2, et LA81)		Fonds de Garantie projets artisanaux		A mettre au niveau des perspectives
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				
LA82 : Amélioration de la compétitivité des produits et services		Projet de valorisation du tissage artisanal	Aménagement de 3 sites acquis; Mise en place du matériel et outillage; Organisation de campagne IEC	

Du point de vue de la programmation, on note une couverture relativement correcte des réformes et politiques prévues. En effet, les projets et programmes inscrits au PAP du DSSRP_2 et celui rajouté par le secteur couvrent quatre (4) des sept (7) mesures de la matrice des mesures du DSRP_2.

Du point de vue du bilan des réalisations relatives à ces programmes et projets, les résultats suivants sont enregistrés : (i) dans le cadre du projet de Promotion produits artisanaux, une amélioration des capacités du personnel, une mission de prospection à l'étranger, une exposition des produits artisanaux au Sénégal et à l'étranger ; (ii) dans le cadre du projet de construction de villages artisanaux, la construction et la réhabilitation de 4 villages artisanaux

(combien sont construits et combien sont réhabilités) ; et (iii) dans le cadre du Projet de valorisation du tissage artisanal, l'aménagement de 3 sites acquis, la mise en place du matériel et outillage et l'organisation de campagne IEC.

Quant au projet fond de garantie des projets artisanaux, aucune réalisation n'a été enregistrée, car celui-ci n'est pas encore mis en œuvre et il est inscrit dans les perspectives du secteur.

2.3.1.2 OS2 : Améliorer le système de formation, d'apprentissage et de perfectionnement

2.3.1.2.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des Indicateurs :

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
	Nombre de centres de formation ouverts ou réhabilités			05
Améliorer le système de formation, d'apprentissage et de perfectionnement	Taux de couverture des besoins de formation des acteurs			30
	Nombre d'artisans formés par genre et spécialité			4300

En attendant renseignement des objectifs ciblés et de l'historique de chaque indicateur.

En ce qui concerne le nombre 4300 artisans formés, il faut noter qu'il comprend 2800 femmes, soit 65,12%. Ce qui atteste d'une bonne prise en compte de la dimension genre, surtout si l'on sait le dynamisme particulier des femmes dans le secteur de l'artisanat (à travers notamment leur présence dans plusieurs métiers : teinture, transformations de produits agricoles et halieutiques, etc.). Les spécialités concernées par ces formations sont au nombre de 25. Ce qui atteste d'une couverture de X spécialités sur y.

2.3.1.2.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA88 : Pérennisation des actions de formation et d'encadrement des artisans	TEXH-315;	Formation des artisans/Alternance & PAQA	150 artisans formés dans 5 FILIERES PORTEURS DE CROISSANCE Organisation de campagnes IEC Formation alternée de 110 artisans dans 5 filières	
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				

Dans le cadre de la programmation du PAP du DSRP_2, les réformes et politiques retenues n'ont été que partiellement couvertes. En effet, un seul programme est inscrit, ne prenant en compte qu'une seule mesure (mesure prioritaire LA90) sur les trois (3) prévues dans la matrice des mesures.

Au titre de ce programme, les réalisations enregistrées en 2008 ont permis de former cent cinquante (150) artisans dans 5 filières porteurs de croissance (lesquelles ??), d'organiser des campagnes d'IEC (combien et sur quoi ??) et des formations alternées (c'est quoi ??) pour le bénéfice de 110 artisans dans 5 filières.

2.3.1.3 OS3 : Renforcer l'organisation des acteurs de l'artisanat

2.3.1.3.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008/09	
			Cibles	Réalisations
Renforcer l'organisation des acteurs de l'artisanat	Nombre d'organisation d'artisans bénéficiaires de formation			50
	Nombre d'organisations d'artisans, fonctionnelles			150
	Types de services rendus aux membres			Formation ; Accès au crédit ; Promotion ; Services sociaux ; et Fourniture de véhicules

En attendant définition des objectifs ciblés et de l'historique de chacun des indicateurs.

Dans le cadre des services rendus aux membres, les formations portent sur techniques de production, le management et l'Alphabétisation dans les langues nationales, tandis que les services sociaux concernent les coopératives d'habitat. De l'analyse de ces services rendus, on s'aperçoit que des besoins importants tels que l'approvisionnement en intrants ne sont pas pris en compte, ainsi que l'équipement (notamment en matériels de production) qui pourraient être développer dans le cadre de coopératives d'utilisation de matériel.

2.3.1.3.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA91 : Renforcement de la structuration et de la concertation des organisations et LA93 : Information et sensibilisation des acteurs		Renforcement capacité institutions consulaires		
LA92 : Amélioration des moyens de fonctionnement des chambres de métiers		Programmes d'appui et de renforcement des chambres de métiers et d'artisanat	Organisation de 15 campagnes IEC La poursuite des actions d'informatisation des chambres de métiers Organisation de 12 AG d'approbation budgétaire Tenue de plusieurs AG des OPA sous la tutelle des CM Dotation de 06 véhicules aux CM	

Dans le cadre de cet OS, l'ensemble des trois mesures ont été couvertes par la programmation du PAP du DSRP_2. Ce qui atteste d'une bonne prise en compte des réformes et politique du point de vue de la programmation.

Dans le cadre des réalisations des deux (2) programmes et projets mis en œuvre, le rapport sectoriel renseigne sur les résultats du Programmes d'appui et de renforcement des chambres de métiers et d'artisanat qui a permis de : Organiser 15 campagnes IEC, poursuivre les actions d'informatisation des chambres de métiers, aider à l'organisation de 12 AG d'approbation budgétaire, aider à la tenue de plusieurs AG des OPA sous la tutelle des CM et la dotation de 06 véhicules aux CM.

2.3.1.4 Etat de mobilisation de moyens financiers

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				

Les allocations budgétaires de l'année 2008 ne représentent que 55.2 % des montants prévus tandis que le taux d'exécution n'est que de 49.8%. La faiblesse de ce dernier explique en grande partie le ralentissement des réalisations dans le secteur.

2.3.1.5 Principales contraintes rencontrées

Au cours de cette année les principales contraintes rencontrées sont surtout corollaires à la faiblesse des moyens financiers effectivement mobilisés pour le développement du secteur. En effet, nonobstant la réduction des financements (taux de couverture : 55.2%), de nombreuses ponctions ont réduit de moitié le budget initialement alloué.

De plus, la diversité des programmes et projets exécutés par les partenaires techniques et financiers concourt actuellement à la dispersion des informations renseignant le niveau de réalisation des objectifs planifiés (non alignement des PTF aux orientations du secteur, notamment, celles inscrites dans le DSRP).

2.3.1.6 Perspectives à court terme (2009-2010)

Année 2009

La poursuite des actions du projet de Valorisation du Tissage Artisanal

Poursuite des actions du Programme Intégré de Construction et des Villages Artisanaux

La poursuite des actions de formation (Formation par Alternance, PAQUA)

La poursuite des actions du projet de promotion des produits artisanaux

La réhabilitation et modernisation des centres de formation avec la mise en place de 02 centres de formation (acquisition, viabilisation et aménagement des sites, démarrage des constructions)

Organisation du 1^{er} Salon International de l'Habillement de Dakar (SIHADAK)

Mise en place du Centre National d'Exposition Artisanale Permanente
 Mise en place effective du Fonds d'Appui à l'Artisanat

Année 2010

La poursuite des actions du projet de Valorisation du Tissage Artisanal

Poursuite des actions du Programme Intégré de Construction et des Villages Artisanaux

Mise en œuvre effective du Programme de Labellisation des Produits Artisanaux (PROLABEL) : labellisation des produits, développement du e-commerce)

Elaboration et mise en œuvre du Programme d'amélioration du système d'information : Recensement National des Artisans et OPA du Sénégal, mise en place du site web de l'Artisanat, codification des produits artisanaux

Année 2011 :

Dans le but de mieux participer à la création de richesses, il est prévu :

Elaboration et mise en œuvre du Programme de Renforcement du Cadre Institutionnel dans le secteur

La planification et mise en œuvre du Programme de Lutte contre le Chômage des Jeunes en milieu rural et en zones péri-urbaines par le développement de l'Artisanat.

Mise en place de zones d'installation et de promotion artisanale (ZIPA)

NB :

il faut souligner que les trois autres objectifs dominants retenus dans le DSRP et non pris en compte dans la liste restreinte seront renseignés par les indicateurs de performance de certains projets et programmes prévus comme perspectives du secteur à court et moyen terme :

Objectif sectoriels	Améliorer le système d'information et de sensibilisation	Améliorer le système de financement dans le secteur	Adapter le cadre institutionnel, réglementaire et juridique
Projet/Programme (Perspectives)	Programme d'Amélioration du Système d'Information	Mise en place du Fonds d'Appui à l'Artisanat	Programme de Renforcement du Cadre Institutionnel

IV- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au sortir de cette présentation, force est de constater que l'estimation des effets de ces différentes initiatives s'avère difficile du fait de la transversalité qui caractérise l'Artisanat sénégalais.

Malgré les efforts consentis par le gouvernement du Sénégal, le système d'information établi dans le secteur mérite encore d'être amélioré.

Dès lors, au regard des lacunes observées dans la transmission des données, il est fortement recommandé de **renforcer le système d'information existant** pour un meilleur suivi de la politique sectorielle.

affectation à une LA dans le PAP DSRP_2, il est simplement indiqué : à vérifier avec la DCEF)				
LA98 : Renforcement du rôle et des capacités des collectivités locales dans la promotion et le développement des PME, notamment par le développement de l'entrepreneuriat féminin ; le projet contribue à la réalisation de la LA96, à travers les activités de micro-finance		Dotation au Fonds de l'Entrepreneuriat Féminin		
LA202 : Renforcement de l'appui aux acteurs du secteur privé, (dans le PAP DSRP_2, cette LA est inscrite dans le secteur de l'Appui au secteur privé)		Programme Secteur Privé USAID	Cf. secteur privé	
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				
LA97 : Développement d'une coopération entre les instituts de recherche et les PME		Développement d'une coopération entre les instituts de recherche et les PME,*	Contrats de transferts de technologie signés entre l'ITA et des GIE	
LA95 : Amélioration du système d'assistance, de coordination et d'appui global aux PME pour accroître leur compétitivité		Projet d'élaboration d'une lettre de politique sectorielle pour le développement des PME	Lettre de politique élaborée et plusieurs ateliers multi-acteurs de partage ont été organisés	

Les programmes et projets inscrits dans le PAP DSRP_2, couvrent l'ensemble des quatre (4) mesures retenues dans la matrice. Ce qui atteste d'une bonne programmation pour la mise en œuvre des politiques et réformes envisagées dans le secteur des PME.

Du point de vue de l'exécution de ces programmes, les réalisations enregistrées sont relativement très faibles, comme en atteste respectivement la matrice des indicateurs et le tableau sur le bilan des réformes, alors que les résultats qui en sont attendus sont importants, notamment en vue du développement d'une grande capacité interne de transformation des produits agricoles, pastoraux, halieutiques et miniers. En effet, les actions axées essentiellement sur l'assistance aux PME, à travers notamment la formation, la facilitation de l'accès aux services de conseil et au financement sont restées timides pour l'année 2008, quand bien même le dispositif d'appui s'est bonifié avec l'ouverture de deux antennes de l'ADEPME en vue d'accroître la démarche de proximité et d'étendre son champ d'activité. Par ailleurs, malgré les faiblesses ci-dessus évoquées et imputables aux restrictions subies dans la mobilisation des ressources financières, des résultats importants ont été notés dans le cadre de la promotion de l'employabilité des jeunes, grâce notamment au soutien de la coopération sénégallo-allemande en milieu urbain, ayant favorisé la conception d'outils et de modules standardisés de formation et permis la formation de 17 conseillers de proximité et de renforcer les compétences en gestion de 401 micro entrepreneurs.

En complément de la planification budgétaire du PAP du DSRP II, les autorités sectorielles, par le truchement de la Direction des PME/PMI ont développé des initiatives, ayant permis la mobilisation de ressources dans le cadre de la coopération sénégallo-allemande pour l'élaboration de la lettre de politique sectorielle. Ce document qui constitue le cadre d'appui aux PME sera avec le plan d'actions intitulé « Programme Croissance PME » un instrument très efficace pour la promotion des PME. Son élaboration a déjà donné lieu à une série d'ateliers thématiques et interrégionaux couvrant les quatorze régions. La tenue de l'atelier national de validation du rapport aura lieu très prochainement.

S'agissant de la mise en place d'un environnement juridique favorable au développement des PME, la Charte des PME élaborée en 2003 a évolué en Loi d'orientation pour la promotion et le développement des PME (Loi n° 2008-29 du 28 juillet 2008). Cette loi prévoit des mesures d'accompagnement pour le financement des PME, leur accès aux marchés publics et un mécanisme de suivi.

Par ailleurs, le projet de recensement des PME a été élaboré. Sa mise en œuvre permettra de rendre disponible une base de données fiable, utilisable par tous les acteurs.

2.3.2.2 OS2 : Favoriser un développement industriel endogène

2.3.2.2.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des Indicateurs :

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Favoriser un développement industriel endogène	Nombre de sessions de formation réalisées			61
	Nombre de transformateurs formés			604
	Nombre de pôles créés			1
	Nombre d'incubateurs réalisés			0

Les objectifs ciblés pour 2008 et l'historique des années antérieures (notamment 2007) ne sont pas fournis pour ces indicateurs, ne permettant d'en faire une analyse.

2.3.2.2.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA100 : Création de pôles industriels dans chaque région		Programme d'incitation à la décentralisation industrielle	Aucune réalisation	Processus entravé par des contraintes budgétaires
		Programme national Plateformes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté (PNPTFM)	Démarrage du programme en mars 2008 activités de démarrage installation coordination nationale à Kaolack, sélection provisoire des entités d'exécution	Réalisé en collaboration avec le PNUD et la fondation Bill Gates, couvre tout le territoire national
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				
LA99 : Promotion de micro et de petites entreprises de transformation		Promotion de micro et de petites entreprises de transformation	Organisation de formations d'entrepreneurs dans l'agro-alimentaire	

Dans le cadre de la programmation du PAP DSRP_2, le tableau ci-dessus illustre une prise en compte forte de la mesure prioritaire LA100. Egalement, le complément de programmation sectoriel a permis d'inscrire un projet prenant en compte la deuxième mesure LA99 de la matrice DSRP_2, traduisant ainsi une couverture complète des réformes et politiques prévues.

La stratégie qui sous-tend ces réformes et politiques sont traduites dans la lettre de Politique de Redéploiement Industriel. Par contre, le bilan des activités planifiées pour 2008 et portant sur la réalisation des études de faisabilité des pôles régionaux de Thiès, St Louis, Matam, Kolda, Tambacounda n'ont pu être effectives, attestant ainsi des faibles performances instruites pas la matrice des indicateurs et le tableau du bilan des réformes et des politiques. En effet, seules les actions mises en œuvre au titre de la Promotion de micro et de petites entreprises de transformation ont fait l'objet de réalisations significatives. Les activités menées par l'ITA en 2008 – en vue de l'amélioration de la qualité des produits transformés pour une meilleure compétitivité des entreprises ou groupements bénéficiaires – ont concerné la mise en œuvre du plan stratégique de l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) 2006-2010 et du Programme d'Appui aux Opérateurs de l'Agroalimentaire dans le cadre du Programme des Services Agricoles et de l'Appui aux Organisations Paysannes phase 2 (PSAOP II) : (i) la construction d'un centre de formation aux métiers de l'alimentation a démarré au mois d'août 2008 ; (ii) le transfert de plusieurs technologies et compétences à 604 transformateurs et formatrices par l'organisation de 61 sessions de formation sur les techniques de transformation de plusieurs produits (Fruits et légumes, lait, céréales et légumineuses, produits halieutiques, biotechnologie et hygiène alimentaire) ; (iii) la réalisation de 07 diagnostics participatifs dans le cadre de l'assistance technique aux

opérateurs ; et (iv) trois contrats de transfert de technologie par l'installation d'unités de production de vinaigre de mangue ont été signés entre l'ITA et des organisations de femmes et GIE. Egalement, on note dans le domaine du contrôle de la qualité des aliments, les laboratoires de l'Institut ont réalisé près de 6000 analyses pour les différents clients notamment ceux du secteur de la pêche. Il est à noter que dans le domaine du contrôle, 08 contrats ont été signés avec des sociétés nationales et étrangères (République de Guinée, Niger). Enfin, il faut signaler la signature d'un protocole d'accord ITA/AGRIDEV pour une assistance technique (assistance au démarrage, contrôle de qualité et tests organoleptiques et technologiques des produits) constitue une autre réalisation importante.

Tandis que le Programme national Plateformes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté dont le Document d'Appui au Programme a été signé le 07 mars 2008, avec un appui du PNUD, n'a enregistré que des activités de démarrage : installation de la coordination nationale à Kaolack, mise sur pied du comité de pilotage, remobilisation des bénéficiaires pour la construction des abris et sélection provisoire de 03 Cellules d'Appui Conseil qui sont les entités opérationnelles d'exécution.

2.3.2.3 OS3 : Poursuivre la restructuration de l'appareil industriel

2.3.2.3.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Poursuivre la restructuration de l'appareil industriel	Nombre d'entreprises ayant bénéficié du programme de mise à niveau	32	60	42

Un seul indicateur avait été retenu pour cet objectif. On note qu'il renseigne sur une progression du cumule du nombre d'entreprises bénéficiaires de +10 (32 en 2007 et 42 en 2008), mais un gap de -18 entreprises par rapport à l'objectif de 60 ciblé pour 2008. Toutefois, il faut **signaler que ces entreprises approuvées n'ont pas totalement bouclé le processus de mise à niveau. De ce point de vue, l'investissement global impliqué s'élève à 36,2 milliards de FCFA prévus et 5,6 milliards de primes octroyées dont 1,1 milliard décaissé.** En ce qui concerne la **mise à niveau spécifique**, 8 missions de pré-diagnostic d'entreprises ont été effectuées et une entreprise a été certifiée aux normes ISO 9001 avec l'appui du Centre pour le Développement des Entreprises (CDE).

2.3.2.3.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA94 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions sur la restructuration de l'appareil industriel	TEXH-111;TEXH-112; TEXH-211; TEXH-212; TEXH-213;TEXH-214	Programme de Mise à niveau des Entreprises	Cumul de 42 entreprises approuvées au programme de mise à niveau avec l'appui financier de l'AFD et l'appui technique de l'ONUDI	
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				

Dans le cadre des réformes et politiques, au titre de cet objectif, une seule mesure inscrite en priorité, était retenue dans la matrice du DSRP_2. Le programme de mise à niveau est la seule action inscrite au PAP DSRP_2, son envergure permet de supposer qu'il est porteur

d'activités soutenues, pour opérationnaliser suffisamment les orientations des réformes et politiques de restructuration de l'appareil industriel.

Les réalisations du programme permettent ainsi aux entreprises d'atteindre les standards et exigences requis en matière de compétitivité. Il constitue ainsi le dispositif de la restructuration et l'Etat vient de manifester sa volonté de le pérenniser par le récent changement institutionnel du statut du Bureau de Mise à Niveau (BMN). Il offre aux entreprises éligibles un cadre favorable à l'amélioration des facteurs clés de compétitivité. Le programme a bénéficié de l'appui des partenaires au développement et notamment d'un financement de l'Agence française de Développement (pour un montant de 10,9 millions d'Euros) et d'une assistance technique spécialisée de l'ONUDI. Le BMN a apporté un ensemble d'appuis techniques et financiers aux entreprises sénégalaises pour les accompagner dans un processus structuré d'amélioration de leur compétitivité.

2.3.2.4 Etat de mobilisation de moyens financiers

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				

Le DSRP II a procédé à la planification budgétaire annuelle des différentes actions prioritaires inscrites. La mobilisation des ressources laisse régulièrement apparaître un gap entre les prévisions et les montants dégagés comme l'atteste les tableaux précédents.

Ainsi, le programme d'incitation à la décentralisation industrielle dont le montant prévu dans le DSRP pour 2008 est évalué à 1130 millions, avec un gap de 630 millions à recouvrer, l'Etat qui s'était engagé pour 500 millions a alloué cette somme dans le budget prévisionnel de 2008.

Le programme de Mise à niveau avec un montant total de 2700 millions dont une prévision sur les ressources de l'Etat de 300 millions qui ont été alloués. S'agissant de la Cellule entreprise en difficulté, le montant planifié pour 2008 était de 100 millions et cette somme devait être entièrement financée sur les ressources de l'Etat. On constate qu'entre la somme prévue et celle allouée il y'a un écart de 25 millions. S'agissant de l'appui au financement des PME, le montant prévu pour le DSRP est de 600 millions dont la totalité est à rechercher. En ce qui concerne le secteur minier on constate qu'aucun montant prévu n'a été alloué pour 2008. Cependant, le projet d'appui à l'orpillage, qui est une composante du

programme d'appui au secteur minier, a été financé par l'Union Européenne (9^{ème} FED) pour un montant de 600 000 Euros.

Des ponctions ont été effectuées sur les montants alloués pour la densification du tissu industriel, notamment la totalité des crédits alloués pour la Cellule des entreprises en difficulté et la moitié des crédits alloués pour la mise à niveau des entreprises. S'agissant des pôles régionaux de développement, des blocages du processus de passation des marchés dus à des recours ont entravé l'absorption des crédits alloués.

2.3.2.5 Principales contraintes rencontrées

Les différentes actions exécutées dans le cadre de la réalisation des objectifs stratégiques ont mis en évidence des contraintes qui ont rejailli sur les performances enregistrée

Secteur Industrie et PME

La contrainte majeure pour l'année 2008 qui a pesé lourdement sur les résultats de la mise en œuvre des actions demeure la suppression de certaines activités planifiées à la suite des ponctions financières sur les allocations budgétaires. Les exemples sont nombreux. Les prélèvements ont fait suspendre provisoirement les procédures relatives :

- Au choix de l'adjudicataire du marché pour la réalisation des études de faisabilité de la création des pôles régionaux de développement
- A la mise en place par l'ADEPME de trois antennes régionales
- A La labellisation de 150 entreprises
- A La prise en charge de 50 entreprises en difficulté.

2.3.2.6 Perspectives à court terme (2009-2010)

Les perspectives suivantes sont retenues pour les prochaines années de mise en œuvre du DSRP II :

Secteur Industrie et PME

Les initiatives prévues devraient permettre de renforcer les acquis à travers la consolidation des actions en cours de réalisation et l'appropriation de nouveaux outils dans le cadre de l'élargissement du tissu industriel. Elles concernent principalement :

- La mise en place d'un Fonds de Promotion Industrielle qui permettra l'élaboration de kits industriels professionnels, la création de nouvelles entreprises industrielles de substitution des importations et la mise en œuvre des mesures d'encouragement à la décentralisation industrielle à travers la valorisation des ressources naturelles régionales
- La mise en place d'un mécanisme pérenne de financement de la mise à niveau est envisagée dans le cadre de la restructuration de l'appareil industriel, en mobilisant les ressources nationales au-delà des appuis attendus des bailleurs de fonds, notamment l'Agence française de Développement et l'Union Européenne. Le programme de mise à niveau prévoit au cours des cinq prochaines années l'accompagnement de 200 entreprises du tissu productif national.

Des perspectives intéressantes se dessinent pour l'appui au développement des PME-PMI avec la mise en œuvre du projet de recensement des PME, de la plateforme d'appui au secteur privé, la vulgarisation de la loi d'orientation des PME. Par ailleurs, l'ADEPME s'est engagée dans d'importants projets avec des partenaires tels le PNUD, l'UNESCO, l'ONUDI dans le cadre du fonds espagnol pour les OMD.

L'exercice de la revue sectorielle de l'Industrie et des PME a permis de revisiter, dans une dynamique participative, l'ensemble des réalisations physiques et financières relevant des axes stratégiques du DSRP_2 au titre de l'année 2008. Cet exercice a également permis de relever et d'analyser les contraintes qui ont entravé l'atteinte d'objectifs importants. Les

recommandations suivantes vont dans le sens de dispositions à prendre pour apporter les corrections utiles : (i) Respecter le plus possible la planification budgétaire du DSRP II lors des arbitrages annuels ; (ii) Redéfinir en collaboration avec la cellule de lutte contre la pauvreté les indicateurs dominants et s'accorder sur les plus pertinents qui permettront de mesurer plus facilement les réalisations et les écarts des différents secteurs ; (iii) Inscrire les actions qui ne figurent pas dans le PAP DSRPII et qui entrent dans la réalisation des différents objectifs stratégiques (Exemple : plan d'actions stratégique de l'ITA, Programme d'appui au secteur minier, etc.) ; et (iv) Améliorer la pro activité des structures opérationnelles pour optimiser l'absorption des ressources mises à leur disposition.

La plupart des indicateurs relatifs au secteur de l'industrie et des PME/PMI sont des extrants, il conviendrait de mieux les adresser, afin qu'ils correspondent à des impacts plus conformement comme variables de mesure des progrès dans la réalisation des objectifs stratégiques.

2.3.3 MINES

2.3.3.1 OS1 : Améliorer les retombées financières des collectivités locales dans le cadre de la gestion et l'exploitation des ressources

2.3.3.1.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Améliorer les retombées financières des collectivités locales dans le cadre de la gestion et l'exploitation des ressources	Part contributive du secteur minier dans les recettes des collectivités locales			0

Les impôts locaux ne sont pas encore pris en compte, ne permettant le renseignement de cet indicateur.

2.3.3.1.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA102 : Réhabilitation des mines et carrières (précédemment inscrite à l'OS 3)		Programme de réhabilitation des mines et carrières	0	Contraintes budgétaires
LA103 : Promotion de l'exploitation artisanale en faveur des populations locales		Appui à la Promotion de l'exploitation artisanale des mines	Formation de 218 orpailleurs, 12 GIE d'orpaillages formés dont 10 communautaires Etude sur le statut légal de l'orpailleur	
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				
Améliorer les retombées financières des collectivités locales dans le cadre de la gestion et l'exploitation des ressources			Projet de décret de création d'un fonds de péréquation et d'appui aux collectivités locales	Projet de décret dans le circuit d'approbation

L'atteinte de cet objectif est assujettie à la signature du décret fixant le taux et les modalités de répartition du Fonds de Péréquation et d'appui aux Collectivités Locales. Le projet texte déjà élaboré est dans le circuit d'approbation.

2.3.3.2 OS2 : Alléger les procédures et promouvoir le secteur minier sénégalais

2.3.3.2.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Alléger les procédures et promouvoir le secteur minier sénégalais	Nombre d'infrastructures de promotion du secteur minier réalisé			1
	Nombre de licences octroyées sur le nombre de demandes			10 sur 180

En ce qui concerne l'infrastructure réalisée, il s'agit d'un (1) centre de documentation et du cadastre minier construit et équipé. Toutefois, il convient de relever que 175 cartes géophysiques et 31 cartes géologiques ont été élaborées.

2.3.3.2.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA108 : Appui à la gestion de l'environnement		Appui à la gestion de l'environnement		
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				

En 2008, l'administration minière a délivré une dizaine de titres sur environ 180 demandes de titres miniers concernant la recherche, l'exploitation des mines et carrières.

Les différentes exigences en termes de conformité (environnement, eaux et forêts, finances), la rareté des ressources accessibles et des sites libres, les conflits d'usage du sol, un personnel réduit largement mobilisé depuis 2005 par la facilitation et le suivi des importants projets d'investissement minier (Or de Sabodala, Projets d'exploration aurifère, fer de la Falémé, zircon et titane de la Grande Côte) ont contribué à ralentir les procédures d'instruction des demandes.

Néanmoins, 12 GIE d'orpaillage dont 10 communautaires ont été créés et bénéficient d'assistance technique dans le cadre du Projet d'Appui à l'Orpaillage.

Le projet d'appui à l'orpaillage dont l'objectif est d'améliorer de façon durable les conditions de vie des orpailleurs a mis en œuvre des activités importantes durant l'exercice 2008. L'état des lieux et la base de données de l'orpaillage ont été réalisés pour disposer d'informations fiables sur les bénéficiaires en vue de rationaliser l'encadrement. Des activités d'assistance technique ont aussi été menées pour garantir une exploitation durable des ressources.

Par ailleurs, des ateliers de sensibilisation sur la santé et l'environnement ont été tenus dans les zones d'orpaillage, en plus du développement des services sociaux de proximité. Egalement, l'étude sur le statut légal de l'orpailleur a été conduite ainsi que l'évaluation du potentiel de micro financement dans le cadre de la formalisation des activités d'orpaillage.

Le Programme d'Appui au Secteur Minier (PASMI), financé par l'Union Européenne dans le cadre du 9^{ème} FED pour un montant global de 15 millions d'Euros, a pour objectif le développement du secteur des mines et carrières. Le PASMI à travers ses différents projets, a fait des réalisations importantes en 2008 :

Géophysique aéroportée : ce projet qui s'est achevé en Décembre 2008 a permis de réaliser un cadre complet d'informations géophysiques très utile dans la mise à jour de la géologie du Sénégal oriental, et particulièrement la définition précise des limites stratigraphiques et des alignements structuraux de la région. La géophysique aéroportée a aussi décelé un certain nombre d'anomalies géophysiques (surtout électromagnétiques), liées probablement à des conducteurs d'origine métallique.

Cartographie du bassin sédimentaire (CBS) : Ce projet a permis d'actualiser la Carte Géologique du Sénégal qui datait de 1962 et de redéfinir la stratigraphie du bassin sédimentaire, en adoptant la terminologie du plus récent code stratigraphique. Par ailleurs, il a contribué à améliorer et à compléter les connaissances hydrogéologiques, géotechniques et d'utilisation du sol de la presqu'île du Cap Vert à travers la réalisation de cartes multicouches.

Centre de documentation et du cadastre minier (CDCM) : Ce projet qui s'est achevé en Décembre 2008 a permis la réalisation d'un Centre de Documentation géologique et minière rattaché à la DMG, lequel constitue un support utile pour les chercheurs, les étudiants et les opérateurs du secteur minier public et privé.

2.3.3.3 OS3 : Assurer la gestion de l'environnement et la réhabilitation des mines et carrières

2.3.3.3.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Assurer la gestion de l'environnement et la réhabilitation des mines et carrières	Existence d'un organe chargé du respect des normes environnementales			03 comités pour le suivi mis en place

2.3.3.3.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA102 : Réhabilitation des mines et carrières (cette LA est inscrite à l'OS1, mais devra être corrigée)		Programme de réhabilitation des mines et carrières	Projet de décret pour la création d'un fonds de réhabilitation des sites miniers finalisé	Projet de décret dans le circuit d'approbation
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				

Trois (03) comités pour le suivi environnemental ont été mis en place pour le projet Zircon Grande Côte, l'exploitation de l'or de Sabodala et l'exploitation du fer dans l'optique de la création de cadres pour le respect des normes environnementales. Chaque comité est constitué des représentants des structures concernées.

Le projet de décret fixant les modalités d'alimentation et de fonctionnement du Fonds de réhabilitation des sites miniers est, comme celui sur le fonds de péréquation et d'appui aux

collectivités locales, dans le circuit administratif pour les mêmes raisons évoquées plus haut.

Par ailleurs, les Plans de Gestion environnementale et sociale (PGES) des différents projets de mines et de carrières sont approuvés par un comité technique. La mise en œuvre dudit PGES est sous la responsabilité du promoteur du projet et le suivi est généralement coordonné par la Direction de l'Environnement et des Etablissements classés.

Réalisation Hors PAP : Dans le cadre de la réalisation des objectifs définis dans le programme de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA), la Société d'Exploitation des Phosphates de Matam a produit en 2008 20.000 tonnes de phosphates naturels ensachés. Ce phosphate a été mis à la disposition du Ministère de l'Agriculture qui a en charge la distribution. Cette activité a favorisé la création d'une cinquantaine (50) d'emplois temporaires.

2.3.3.4 Etat de mobilisation de moyens financiers

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				

2.3.3.5 Principales contraintes rencontrées

L'une des contraintes majeures notées dans le secteur minier réside dans la lourdeur des investissements miniers, à l'incertitude liée à la fluctuation des cours mondiaux des prix des matériaux et à la découverte d'un gisement rentable. Au niveau de l'administration minière, on note : (i) l'insuffisance de moyens humains et matériels ; (ii) la faiblesse de motivation du personnel ; et (iii) les difficultés de mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités.

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes, des contraintes budgétaires ont entravé la mise en œuvre du projet de Recherche de Substances de Carrières dans les régions de Thiès et Louga dont l'inscription budgétaire de 2008 a été finalement reportée à l'exercice 2009. Ce projet qui est d'une grande importance aussi bien pour le gouvernement que pour les collectivités locales en raison des nuisances des activités de carrières sur l'environnement n'a donc pas fait de réalisations en 2008.

S'agissant du projet d'Appui à l'orpaillage, les obstacles rencontrés sont principalement liés à la réticence des orpailleurs du fait de la méconnaissance des textes réglementaires, de la lourdeur des démarches administratives. A cela s'ajoutent les dispositions fiscales jugées contraignantes et chères mais également les obligations qui découlent de la formalisation.

2.3.3.6 Perspectives à court terme (2009-2010)

Les perspectives reposent sur la réalisation à l'horizon 2012 des importants projets miniers : zircon et titane de la Grande Côte avec MDL, Exploitation de gisements de tourbes des Niayes, Fer de la Falémé avec ArcelorMittal, Projet minier Or-Massawa avec la société Randgold, Projet Minier Or-Golouma-Masato avec la société Oromin, exploitation des phosphates de Matam.

Il y a également la valorisation des acquis du PASMI à travers surtout l'opérationnalisation du centre de documentation et de cadastre minier. Au niveau réglementaire, une révision du Code minier 2003 est en chantier. Dans l'optique de la pérennisation des acquis du projet d'appui à l'orpaillage, un avenant a été pris pour la prolongation avec des activités d'encadrement et de suivi sur 12 mois.

Par ailleurs, des réformes d'ordre institutionnel et organisationnel sont également initiées pour rendre plus opérationnels les organes de la Direction des Mines, les valoriser et motiver davantage les ressources humaines. Le renforcement des moyens logistiques permettrait également d'assurer une meilleure gestion des ressources minérales ainsi qu'un meilleur suivi des activités minières. Egalement, la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités est envisagée pour développer l'expertise et accompagner les projets.

La SERPM envisage, à travers la GOANA, de mettre à la disposition du monde paysan, à compter de 2009, un engrais plus élaboré, granulé, de qualité, à des prix très concurrentiels. A cet effet, une usine modulaire de production d'engrais, capable de produire diverses formulations, sera prochainement installée sur le site de Ndendouri. L'usine prévoit pour 2009 une production d'environ 20.000 à 30.000 tonnes de phosphates granulés.

Recommandations

L'exercice de la revue sectorielle des Mines, de l'Industrie et des PME a permis de revisiter, dans une dynamique participative, l'ensemble des réalisations physiques et financières relevant des axes stratégiques du DSRP_2 au titre de l'année 2008. Cet exercice a également permis de relever et d'analyser les contraintes qui ont entravé l'atteinte d'objectifs importants. Les recommandations suivantes vont dans le sens de dispositions à prendre pour apporter les corrections utiles : (i) Respecter le plus possible la planification budgétaire du DSRP II lors des arbitrages annuels ; (ii) Redéfinir en collaboration avec la cellule de lutte contre la pauvreté les indicateurs dominants et s'accorder sur les plus pertinents qui permettront de mesurer plus facilement les réalisations et les écarts des différents secteurs ; (iii) Inscrire les actions qui ne figurent pas dans le PAP DSRPII et qui entrent dans la réalisation des différents objectifs stratégiques (Exemple : plan d'actions stratégique de l'ITA, Programme d'appui au secteur minier, etc.) ; et (iv) Améliorer la pro activité des structures opérationnelles pour optimiser l'absorption des ressources mises à leur disposition.

2.4 ACTIVITES TERTIAIRES, BASE D'UNE FORTE CONTRIBUTION A LA CROISSANCE DU PIB

2.4.1 Le commerce

2.4.1.1 OS1 : Augmenter l'offre des biens et services

2.4.1.1.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Augmenter l'offre des biens et services exportables	Exportations en valeur réelle (en milliard de FCFA)		934,9	
	Exportation/PIB		0.157120	

Les exportations ont atteint, en valeur FOB, neuf cent trente quatre milliards neuf cent soixante treize million (**934 973 000 000**) francs CFA, et en volume, trois million deux cent quatre vingt dix neuf mille cent soixante trois (**3 299 163**) tonnes ; soit une augmentation en valeur relative de **33,1 %**, et en volume de **11, 5 %** par rapport à l'année 2007 où **702,2 milliards** de FCFA ont été enregistrés. Les principaux produits exportés sont les animaux vivants, les poissons frais de mer, les crustacés mollusques coquillage, les légumes frais, la gomme arabique, l'arachide non grillée, l'huile brute d'arachide...

2.4.1.1.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA109 : Promotion des exportations (Cadre intégré et STRADEX)		Projet d'appui à la promotion des exportations		
LA112 : Promotion et application des normes et renforcement du dispositif contrôle de la qualité des produits		Projet d'appui au contrôle qualité		
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				

L'une des plus grandes mesures prises dans ce domaine est la mise en place de l'ASEPEX depuis 2005. En effet, cette dernière a pour mission globale de favoriser le développement continu et durable des exportations sénégalaises. Cette mission transversale couvre l'ensemble des secteurs économiques ayant un potentiel de marché au niveau international, tel que formulé dans la Stratégie de Développement des Exportations (STRADEX) et dans la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA).

L'ASEPEX offre des services liés à l'information économique et commerciale utiles aux opérateurs dans leur prise de décision, à l'assistance technique par l'organisation régulière de formations dédiées aux opérateurs et portant sur les meilleures pratiques en termes de commerce international comme les exigences et les conditions d'accès aux marchés d'exportation, la qualité des produits, la stratégie et le marketing export, les techniques de prospection commerciale.

Sur le même registre, la promotion commerciale est un des piliers fondamentaux sur lequel l'ASEPEX s'appuie pour apporter une plus grande visibilité aux produits et services d'exportation du Sénégal. L'ASEPEX se positionne également comme facilitateur pour alléger les procédures liées à l'activité d'exportation.

Enfin, l'amélioration de l'environnement des exportations constitue un défi que l'ASEPEX ne cesse de relever pour une meilleure insertion des produits et services sénégalais dans les marchés extérieurs.

Sur le plan du renforcement du contrôle de la qualité des produits, le Laboratoire de la DCI a bénéficié d'un appui important de la part de ses partenaires. Cet appui a permis de s'adapter aux normes régissant la matière. Deux projets sont en cours à cet effet.

Le projet SN 204 APEFE « Appui structurel du Laboratoire du Commerce Intérieur en vue de l'organisation du système de contrôle de la qualité des produits alimentaires au Sénégal » qui est un programme pluriannuel qui s'étend sur la période 2008-2010 et d'un montant de plus de vingt cinq mille euros. Il prend en charge une partie de la formation du personnel et la mise en place de la « démarche qualité ».

Le programme de renforcement et de développement des capacités commerciales : composante Laboratoire, qui promet une phase de consolidation à partir de 2010, dans le cadre du dixième FED, suite à l'achèvement de la première phase en 2007. Ce programme, d'un montant de plus de trois cent millions de francs CFA est destiné au renforcement des moyens matériels, des produits et consommables ainsi qu'au maintien des compétences du Laboratoire.

Sur ces bases, le laboratoire a pu accroître sensiblement les analyses effectuées. Sept cent quatorze échantillons ont été analysés courant 2008, correspondant à divers produits dont le lait, les huiles les jus de fruit, l'eau, la tomate, les alcools, les confitures, le sel etc..

L'un des objectifs fondamentaux du laboratoire, après les bonnes pratiques du laboratoire (BPL) consiste à obtenir l'accréditation à ISO-17025 qui en fera un laboratoire de référence. L'atteinte de ces objectifs permettra de renforcer la qualité des produits et garantir l'exportation ainsi que la consommation de produits répondant aux exigences du marché international. Cela passe néanmoins par le renforcement de l'offre de produits locaux et l'amélioration des infrastructures de commercialisation et la rationalisation des circuits de distribution. Ce qui est, en partie, l'objectif du projet des magasins de référence.

C'est avec l'appui du PRDCC que le Comité national des Négociations commerciales internationales (CNNCI) et la Direction du Commerce Extérieur qui l'abrite ont été dotés des moyens matériels, notamment de véhicules au nombre de cinq (05) de mobiliers de bureau, d'équipements informatiques et bureautique et d'autres moyens logistiques dont une motocyclette et un réseau wifi.

Ces moyens, en quantité suffisante, ont incité les autorités du Département à transférer la Direction du Commerce Extérieur dans des locaux plus fonctionnels et plus spacieux dont le PRDCC a financé l'aménagement ainsi que la signalisation.

Ce nouvel environnement a permis aux personnels de la Direction du Commerce Extérieur et aux membres du CNNCI d'apporter une contribution significative dans le déroulement des négociations commerciales de l'OMC, d'une part, celles de l'Accord de Partenariat Economique avec l'Union Européenne, d'autre part.

Avec une Direction du Commerce Extérieur dotée de moyens matériels et humains suffisants et un CNNCI motivé, le Sénégal joue les premiers rôles dans la sous région ouest africaines. La capacité d'anticipation des membres du CNNCI a permis de lancer dès mars 2007, une études sur les critères de définition des produits sensibles dont les conclusions ont été partagées avec tous les Etats membres de la CEDEAO au cours d'un atelier sur les Accords de Partenariat Economiques tenu à Ouagadougou, en novembre 2007.

Cette étude, complétée par une réflexion nourrie par un Groupe de travail interministériel composé de représentants des ministères du Commerce, de l'Economie et des Finances et de l'Agriculture et appuyée par le cabinet GRET, sur financement du PACD, a débouché sur

La construction de 08 magasins de stockage pour une enveloppe financière de 200 millions de Francs CFA. Les travaux, confiés au Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, n'ont pas pu être réalisés parce que les fonds n'ont pas été décaissés.

La construction des magasins de stockage a démarré en 2005 avec une enveloppe financière de 277 millions de francs CFA. Cette somme a permis de construire 25 magasins de stockage. L'année suivante, 2006, 05 magasins de stockage avaient été prévus pour une enveloppe de 100 millions FCFA. Cependant seule une partie de la somme a pu être mobilisée du fait des tensions de trésorerie que connaît l'Etat du Sénégal. Pour l'année 2007 ce sont 06 magasins qui avaient été prévus pour un montant de 150 millions FCFA. Ce programme est toujours en cours de réalisation. Pour l'année 2008 une enveloppe de 200 millions a été prévue pour la construction de 08 magasins de stockage. Cependant cette somme n'a pas pu être mobilisée et le même programme a été reconduit pour l'année 2009. Le bon d'engagement a déjà été émis par le Ministère du Commerce.

Dans le cadre de l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages, le Ministère du Commerce a mis en œuvre le projet des Magasins de Référence annoncé dans la Déclaration de Politique Générale de Monsieur le Premier Ministre. Le projet, d'un financement de deux milliards cent millions de francs CFA comporte deux volets. La mise en place d'un réseau intégré de distribution sous la responsabilité de promoteurs privés partenaires et la création de centrales d'achat par les organisations syndicales de travailleurs.

Dans sa première phase c'est-à-dire courant 2008, les promoteurs privés prévoient l'implantation de six cent magasins de référence sur l'étendue du territoire national soutenus par des centrales d'achat qui permettront, à terme, de réaliser l'objectif de la disponibilité et de l'accessibilité des produits de première nécessité à des prix « justes ».

Le projet vise, entre autres objectifs, à rendre plus performant le commerce de détail au Sénégal. La modernisation des équipements permettra de rendre les produits, surtout locaux, plus accessibles aux populations grâce à la pratique d'une concurrence saine et loyale.

Cependant seuls 24 magasins de référence ont pu être réalisés à ce jour alors que la totalité de la somme a été décaissée.

2.4.1.3 Etat de mobilisation de moyens financiers

Intitulés des Projet et programmes	PAP-DSRP-2/2008		BCI-2008		Exécution budgétaire 2008	
	Etat	PTF	Etat	PTF	Etat	PTF
Edification d'infrastructures de commerce (LA 116)	150	0	2 300	0	2 100	0
Appui au contrôle de la qualité (LA 112)	0	750	0	68, 284 280	0	53,023881
Appui à la promotion des exportations (LA109)	100	200	250	551,604 869	162,5	183,407961
TOTAL	250	950	2 450	619,889 149	2212,5	236,431842

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP_2				

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				

Le PAP du DSRP 2 relatif au secteur du commerce pour l'année 2008 se décline comme suit :

- Un projet d'édification d'infrastructures de commerce (LA 116) d'un montant de 150 millions entièrement pris en charge par le BCI ;
- Un projet d'appui au contrôle de qualité (LA 112) d'un montant d'un (01) milliard de FCFA dont les 750 millions sont pris en charge par les PTF. Ce qui fait ressortir un gap de financement de 250 millions de FCFA ;
- Un projet d'appui à la promotion des exportations (LA 109) d'un montant de 300 millions de FCFA dont les 100 millions sont pris en charge par le BCI et les 200 millions par les PTF.

L'exécution de ces différents projets pour l'année 2008 s'est déroulée comme suit :

En ce qui concerne l'édification d'infrastructures de commerce, le BCI a prévu 2 milliards 100 millions pour la mise en place des magasins de référence et 200 millions pour la construction des magasins de stockage des produits agricoles. Cependant seuls les deux (02) milliards 100 millions de FCFA ont pu être mobilisés pour la mise en place des magasins de référence. Ce qui donne un taux d'exécution de 91%.

Quant au projet d'appui au contrôle de la qualité sur les 68 millions 284 mille 280 FCFA promis par les PTF, 53 millions 023 mille 881 ont pu être mobilisés soit d'exécution de 78% ;

Enfin le projet d'appui à la promotion des exportations a connu un taux d'exécution de 65% pour le BCI et un taux de 33% pour les PTF.

Analyse de l'exécution budgétaire des projets non inscrits au PAP DSRP2

Tableau 3 : analyse de l'exécution (comparaison allocation BCI et exécution) en millions de FCFA

Intitulés des Projet et programmes	BCI 2008		Exécuté secteur 2008		Ratio BCI/Secteur	
	Etat	PTF	Etat	PTF	Etat	PTF
Programme spécial de renforcement des capacités du Ministère du Commerce	200		154		77%	
Renforcement des Capacités en négociations commerciales		123,086 463		55,698 976		45%
Développement du Commerce Electronique		68,824 101		62,671 458		91%
TOTAL	200	191,910 564	154	118,370 434	77%	61%

Trois projets, ne figurant pas dans le PAP du DSRP 2, ont été exécutés durant l'année 2008. Il s'agit :

- Du Programme spécial de renforcement des capacités du Ministère du Commerce qui a été exécuté à hauteur de 77% pour l'équipement du Ministère ;
- Du renforcement des capacités en négociations commerciales exécuté à hauteur de 45% ;
- Développement du commerce électronique exécuté à hauteur de 91%.

2.4.1.4 Principales contraintes rencontrées

Les principales difficultés relevées dans l'exécution des activités au cours de l'année 2008 portent essentiellement sur :

- L'absence de budget prévisionnel concernant le premier objectif (augmentation de l'offre de biens et services exportables) pour l'année 2008 dans le DSRP ;
- le démarrage tardif des activités ;
- les ponctions effectuées sur le budget consolidé d'investissement affecté aux différentes structures du Ministère
- une faible prise en compte du secteur dans les politiques gouvernementales. Ceci est illustré par la faible allocation des ressources dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP2).

Le projet d'édification des infrastructures de stockage de l'ARM confié au Ministère de l'Habitat n'a pu être exécuté

2.4.1.5 Perspectives à court terme (2009-2010)

Elles sont déclinées à travers les points qui suivent.

- la programmation et la dotation budgétaire de l'année 2008 ainsi que celles de la période 2009 -2010 des activités et programmes du secteur ;
- le développement du Centre International d'Echanges de Dakar (CIED) qui est composé par les infrastructures d'accueil du CICES (pavillons d'expositions, salles de conférences avec traduction instantanée, bars, restaurants). Ces infrastructures s'étendent sur une surface de 27 000 m². Elles peuvent donc valablement être inscrites comme infrastructures d'appui à la commercialisation. En effet, elles abritent la quasi-totalité des manifestations commerciales du Sénégal organisées par le CICES et les promoteurs privés ;

Le programme «foires et salons » exécuté par le CICES peut être inscrit sous une nouvelle rubrique concernant le développement des rencontres commerciales internationales d'une part, et de promotions commerciales d'autre part.

Le Trade point Sénégal dont la mission est de promouvoir le commerce électronique, la facilitation, le développement et la promotion de l'utilisation des TIC dans le secteur du commerce, peut être inscrit sous une nouvelle rubrique. La consolidation de la plateforme de commerce électronique en cours de finalisation et le support aux antennes régionales dans les chambres consulaires et chambres de métiers afin d'assurer l'accès universel et abordable aux services et outils de commerce électronique peut en constituer une sous rubrique ainsi que la formation et le renforcement de capacités d'utilisation de TIC afin d'accroître la performance des entreprises et faciliter l'introduction aux nouvelles pratiques du commerce.

Conclusion et recommandations du secteur

Le secteur commerce est un secteur transversal qui nécessite une meilleure prise en compte dans les politiques sectorielles contribuant à l'amélioration de la production de biens et services.

La période récente, le secteur a été frappé de pleins fouets par une série de chocs exogènes, notamment la flambée des cours mondiaux des produits alimentaires et du baril du pétrole. Ainsi, cela a contribué à aggraver le déficit de la balance commerciale avec un accroissement considérable des importations.

Pour atténuer cette tendance, le commerce doit occuper une place centrale dans les axes de développement par le renforcement des capacités du Ministère du Commerce et une meilleure synergie des activités de production et de commercialisation.

A ce titre, la création d'un comité interministériel sur les activités de production de biens et les activités de commercialisations contribuerait à assoir une meilleure planification du secteur commerce.

En outre, pour mieux prendre en compte le commerce dans le DSRP nous préconisons les actions suivantes :

- Identifier des indicateurs pertinents pour le secteur du Commerce de même que de nouvelles lignes d'action dans la matrice des mesures
- Favoriser une Gestion Accès sur les Résultats (GAR) dans le Ministère du commerce en vue d'une meilleure planification des projets;
- Pour un meilleur suivi de la commercialisation des produits locaux notamment ceux de la GOANA, une structure comme l'ARM doit être dotée de locaux spatiaux de même que de matériels de bureau et de transport.
- Voir s'il est possible d'intégrer de nouvelles lignes d'action dans la matrice des mesures ;
- Une meilleure prise en compte du secteur dans le PAP si on sait qu'une bonne partie de la population s'active dans le commerce ;
- Donner une meilleure place au marché intérieur dans le DSRP2.

2.4.2 Le tourisme

2.4.2.1 OS 1 : Sauvegarder et valoriser le potentiel touristique national

2.4.2.1.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Sauvegarder et valoriser le potentiel touristique national	Nombre d'entrées de touristes par an		1.191.000	1.062.000
	Nombre d'agents mis à la disposition des brigades pour la sécurité des touristes		46	13
	Nombre de diplômés dans les métiers du tourisme, sortant des établissements publics et privés de formation supérieure			
	Le nombre d'établissements supérieurs publics et privés offrant des filières de formation dans les métiers du tourisme			
	Volume des ressources mises à la disposition de la promotion du tourisme		4 770 000	100.000.000
	Nombre de réceptifs à grand standing			47
	Niveau de classification des sites et réceptifs hôteliers			

Sauf le premier, l'ensemble des indicateurs de cet OS a été revu lors des rencontres sectorielles.

2.4.2.1.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA121 : Renforcement des capacités des acteurs du secteur		Projet de mise en place du système de suivi des informations touristiques	<ul style="list-style-type: none"> - L'acquisition de dix (10) ordinateurs de bureau pour le compte du projet ; - L'acquisition de trois (03) logiciels (Sphinx, Eview 5 et Acrobat Reader) ; - Le recrutement de six (06) nouveaux agents ; 	<p>La résorption du retard de six (06) mois accusé dans le traitement des données statistiques issues de l'aéroport Léopold S. SENGHOR et l'amélioration de la fiabilité de l'information par la minimisation des erreurs dans la saisie des données.</p> <p>Cela a permis au département de passer un protocole d'accord avec l'ANSD, en vue d'échanger périodiquement des données infra-annuelles sur le secteur ; mais aussi, d'engager une réflexion sur la méthodologie d'élaboration des comptes satellites du tourisme.</p> <p>Il reste à se déployer au niveau des différents services régionaux du tourisme (équipement et renforcement de capacités) et de concevoir le système devant centraliser le traitement et la diffusion de l'information touristique.</p>
LA118 : Aménagement, réhabilitation et requalification des anciens sites touristiques	TICA-111; TICA-112; TICA-113; TICA-131; TICA-132; TICA-411; TICA-412; TICA-413; TICA-611; TICA-612; TICA-613; TICA-614;	Aménagement, construction et réhabilitation de sites touristiques	<p>Grande Côte Atelier de vulgarisation du Plan d'Aménagement et de Développement Touristique Durable de la Grande Côte Nord Delta du Saloum</p> <ul style="list-style-type: none"> -Atelier de validation du Rapport du Plan d'Aménagement et Programmation à Toubaouta -Atelier de validation du Rapport, Plan d'Aménagement et Programmation à Dakar -Atelier de validation des Rapports d'Impact Environnemental et Social et Economique et Financier à Dionewar -Atelier de validation des Rapports d'Impact Environnemental et Social et Economique et Financier à Dakar -Atelier de vulgarisation du Plan d'Aménagement de Développement Touristique Durable du Delta du Saloum 	Disponibilité d'un plan d'aménagement touristique sur la Grande Côte et sur le Delta du Saloum
		Projet d'élaboration d'un programme de Développement de zones récréotouristiques		
LA125 : Promotion et soutien du tourisme intégré, des expériences de loisir communautaires et des métiers liés aux loisirs ; LA120 : Promotion d'un tourisme de haut de gamme	TICA-311; TICA-312; TICA-313; TICA-314; TICA-315; TICA-316; TICA-317; TICA-318 ; TICA-223	Projet de Promotion Touristique		
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				

2.4.2.2 OS2 : Améliorer les retombées du tourisme au niveau local

2.4.2.2.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Améliorer les retombées du tourisme au niveau local	Part de l'actionariat national dans le secteur touristique			

2.4.2.2.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA118 : Aménagement, réhabilitation et requalification des anciens sites touristiques ; LA125 : Promotion et soutien du tourisme intégré, des expériences de loisir communautaires et des métiers liés aux loisirs	TICA-511;TICA-512;TICA-513;TICA-514;TICA-515;TICA-516;TICA-517	Appui à l'écotourisme		
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				

2.4.2.3 Etat de mobilisation de moyens financiers

OS	Programmation et projets	Prévisions PAP (Millions de FCFA)		Financement obtenu (Millions de FCFA)	Exécution (Millions de FCFA)
29	Projet de mise en place du système de suivi des informations touristiques	Montant DSRP dont SCA	50		46.215.950
		PTIP	50	-	
		Etat	50	80	
		Bailleurs	-	-	
		Gap	-	-	
	Aménagement de nouveaux sites touristiques	Montant DSRP dont SCA	2.600		1.207.500.000
		PTIP	0	-	
		Etat	0	1.795.000.000	
		Bailleurs	0	-	
		Gap	2.600	-	
	Promotion touristique	Montant DSRP dont SCA	4.770		100
		PTIP	200	-	
		Etat	200	200	
		Bailleurs	0	-	
		Gap	4.570	-	
	Elaboration d'un programme de développement de zone récréotouristique	Montant DSRP dont SCA	35		-
		PTIP	35	-	
		Etat	35	-	
Bailleurs		0	-		
Gap		0	-		
Normalisation et qualité	Montant DSRP dont SCA	-		35 Etat	11.918.000
	PTIP	-	-		
	Etat	-	-		
	Bailleurs	-	-		
	Gap	-	-		
Assainissement du secteur touristique		-		40 Etat	17.476.200
		-	-		
CDS-MT		-		50 Etat	-
		-	-		
30	Appui à l'écotourisme	Montant DSRP dont SCA	1.100		-
		PTIP	75	-	
		Etat	75	-	
		Bailleurs	-	-	
		Gap	1.025	-	

	Développement du tourisme communautaire		-	75 Etat	14.935.991
	TOTAL		8.555.000.000	2.275.000.000	1.398.046.141

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				

2.4.2.4 Principales contraintes rencontrées

Au cours de l'année 2008, le département a identifié les dysfonctionnements suivants dans l'exécution du budget :

- Il a été constaté une absence de concordance entre les agents responsables du contrôle des opérations financières et ceux de l'ordonnancement par rapport aux montants réels disponibles sur certaines lignes
- Le Ministère de l'Economie et des Finances effectue souvent des ponctions partielles ou totales de crédit sur certaines lignes sans avertir au préalable les administrateurs de crédits
- Une lenteur des procédures d'exécution des dépenses est à signaler et les dossiers déjà traités sont triés avec un peu de retard
- Insuffisance des Ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes et projets du Secteur
- Retard de l'immatriculation des Sites ; attente de la signature du décret
- Retard dans la mise en place des crédits alloués pour les études d'exécution et d'aménagement dans le compte SAPCO ouvert a cet effet
- Retard sur l'exécution totale du budget alloué aux projets d'assainissement du secteur touristique, le Tourisme Communautaire, le Système d'Information Marketing du Tourisme et paralysie de la mise en place du système et de sa mise en œuvre.

2.4.2.5 Perspectives à court terme (2009-2010)

L'atteinte des objectifs des programmes et projets majeurs pour le secteur passera par un certain nombre d'efforts à savoir :

- Réaliser des études d'aménagements
- Etudes d'exécution
- Construction des locaux administratifs
- Réservation de lots aménagés à des promoteurs
- Organiser en 2010, 10 campagnes de communication dans le cadre de la promotion en Europe (04 en France, deux en Belgique, 02 en Italie et 02 en Espagne)
- Faire venir les touristes pour visiter toutes les régions du Sénégal
- Création de bureaux d'accueil et d'informations dans les huit (08) régions touristiques
- Mettre en place les infrastructures de base en cohérence avec le thème d'aménagement de chaque pôle : route, accès à l'électricité, eau potable, système de santé, de formation, d'appui financier
- Développer l'identité de chaque pôle touristique grâce à un cahier de charges adapté au produit à promouvoir
- Engager un processus de mise à niveau des pôles touristiques existants
- Encourager les activités de soutien à chaque pôle au bénéfice des populations locales (*artisanat, maraîchage, produit d'élevage, pêche, etc.*) ; les mettre à niveau par des démarches qualités
- Faire appel au secteur privé, en particulier aux spécialistes en développement de sites pour aménager et commercialiser les sites
- Créer un fonds d'investissement en monnaie locale pour appuyer l'investissement dans les pôles touristiques (*y compris la mise à niveau*)
- Mettre en place ou renforcer les compétences et attributions des systèmes de qualification et de contrôle (*classification hôtelière, contrôle qualité, respect des normes d'hygiène et de l'environnement*)
- Mettre en place une réglementation foncière spécifique aux pôles touristiques pour faciliter l'investissement et la garantir
- Développer un cadre incitatif pour accompagner les investissements et le partenariat pour le développement des pôles touristiques, en accord avec le code des investissements
- Définir des statuts spéciaux pour les pôles touristiques et impliquer les collectivités locales décentralisées et les populations dans la gouvernance des pôles touristiques.

En résumé, l'objectif majeur est d'atteindre 1,5 million d'arrivées en 2010 et 2 millions à l'horizon 2015. La stratégie retenue repose sur le renforcement des infrastructures et des capacités d'accueil, la mise en œuvre de réformes institutionnelles et sur la modernisation du

cadre réglementaire de ce secteur, la restructuration financière et la mise à niveau des entreprises touristiques, le développement et la mise en œuvre d'une nouvelle politique de qualité, de promotion et de commercialisation ainsi que sur l'amélioration de l'efficacité du système de formation et de qualité de l'aménagement touristique.

Au delà, certains projets sont en cours. Il s'agit de :

- L'aménagement de la Petite Côte (*MBodiène, Pointe Sarène, JoalFinio*).
- La mise en place du système d'information marketing du Tourisme
- CDS-MT
- Le développement du tourisme communautaire dans les régions de Saint-Louis, Kolda et Tambacounda
- la Promotion du Tourisme
- L'assainissement du secteur touristique
- La Normalisation et qualité dans les établissements d'hébergement touristique.

Ces projets doivent être appuyés pour accentuer la mise en œuvre afin de renforcer les actions prioritaires.

Cependant, le projet audit, réforme, élaboration des textes et programmes de formations hôtelière et touristique doit être pris en compte dans le PAP pour palier les nombreux handicaps constatés dans la formation

2.4.3 Technologies de l'Information et de la Communication – TIC

2.4.3.1 OS 1 : Accélérer le développement des télé-services en milieux urbain et rural

2.4.3.1.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Accélérer le développement des télé-services en milieux urbain et rural	Taux de pénétration du téléphone	36,86%		53,13%
	Taux de pénétration d'internet	0,33%		0,43%
	Tarif moyen d'accès à internet	39 000FCFA		39 000FCFA

Source : Rapport sectoriel des TIC

NB : Les indicateurs dominants préalablement retenus ne pouvant être renseignés qu'à l'aide d'enquêtes, le groupe de travail a retenu des indicateurs d'impact des actions du secteur des TIC, qui du reste informent mieux sur les progrès. Par contre, pour ces indicateurs, des objectifs ciblés pour 2008 n'étaient pas déterminés ; ce qui ne permet pas d'évaluer le niveau de réalisation. De ce fait, l'analyse porte simplement sur leurs structures respectives.

Pour ces indicateurs, le rapport sectoriel ne fourni pas d'objectifs ciblés pour 2008, ne permettant pas d'évaluer le niveau de réalisation. De fait, l'analyse porte simplement sur leurs structures respectives.

Dans ce sens, le taux de pénétration du téléphone en 2008 est fortement tributaire de la percée du téléphone mobile qui est passé de 38,97 % en 2007 à 50,94% en 2008, soit une hausse de 11,97%, induit par un accroissement de l'investissement des deux opérateurs de

téléphonie mobile (SONATEL Mobiles et SENTEL Gsm)⁵. Cette percée de la téléphonie mobile a logiquement et significativement réduit le recours des populations aux services des télé-centres, entraînant une baisse de 0,69% du taux de pénétration du téléphone fixe sur la même période (respectivement 2,54 à 2,25%).

En ce qui concerne l'Internet, le taux de pénétration relativement très faible de 0,10% (0,33% en 2007 et 0,43% en 2008), est fortement porté par l'ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) qui se situe à 98% en 2008 contre 96% en 2007, alors que le RTC (Réseau téléphonique commuté) se situe à 4% contre 2% pour la même période. Malgré cette hausse, **le tarif moyen d'accès s'est maintenu à 39 000 FCFA comme en 2007.**

La désagrégation géographique (milieu rural et urbain d'une part, et Dakar et les autres régions d'autre part) du taux de pénétration tant pour le téléphone que pour internet n'est pas connue, ne permettant pas de faire une analyse de ce point de vue. Les enquêtes dans l'avenir devront prendre en compte cette dimension, afin de mesurer la couverture des régions les plus pauvres. **Par ailleurs, il serait intéressant de les comparer aux autres pays émergents, notamment ceux de la sous-région (CEDEAO et UEMOA).**

En somme, ces résultats montrent, en ce qui concerne la population ayant accès au téléphone et à Internet, un net accroissement de l'offre du mobile, une diminution du fixe et une faible évolution de l'accès à Internet. D'où la nécessité d'innover dans les services d'accès Internet via le mobile et de baisser les coûts d'accès afin de mettre les TIC au service d'un plus grand nombre d'utilisateurs, notamment les populations les plus démunies.

2.4.3.1.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA127 : Promotion de l'investissement privé et public permettant la démultiplication des accès au téléphone et à l'Internet	TICT-321;TICT-322;TICT-323;TICT-421;TICT-213	Promotion de l'investissement privé et public permettant la démultiplication de l'accès au téléphone et à l'Internet		
	TICT-411	Accès jeunes aux NTIC		
LA128 : Programme d'appui aux entreprises de télé-services en milieu urbain et rural	TICT-4101; TICT-313; TICT-431;TICT-441;TICT-451;TICT-461;TICT-471;TICT-481;TICT-491	Projet de création de centres multimédia		
LA130 : Elaboration et mise en œuvre de programmes de formation adaptés aux besoins des filières des TIC	TICT-331; TICT-332;TICT-333;	Elaboration et mise en œuvre de programmes de formation adaptées aux besoins des TIC		
LA131 : Développement du marché public des télé-services (ce projet ne concorde pas avec cette LA, il semble plus pertinent de le rattacher à la LA127 : Promotion de l'investissement privé et public permettant la démultiplication des accès au téléphone et à l'Internet)	TICT-411	Accès jeunes aux NTIC		
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				

Les quatre (4) projets et programmes inscrits au PAP du DSRP_2 couvrent trois (3) des cinq mesures de la matrice dont la LA128 retenue comme priorité de l'OS. Sous ce rapport, les réformes et politiques mises en œuvre s'inscrivent dans une direction correcte.

⁵ Le taux de pénétration du téléphone mobile doit être analysé avec prudence compte tenu des biais engendrés par sa mesure auprès des populations ou des ménages.

L'examen des réalisations relatives à ces différents projets et programmes confirme l'importance des efforts consentis par le gouvernement, à travers des actions concrètes ayant abouti à des résultats forts appréciables résumés dans ce qui suit.

Promotion de l'investissement privé et public permettant la démultiplication de l'accès au téléphone et à l'internet

Comme en 2007, 10 **programmes d'investissements** publics et privés ont été mis en œuvre en 2008, dont cinq (5) privés⁶ et cinq (5) publics. On note ainsi une variation inversée du nombre de programmes entre le secteur public et le privé, avec respectivement une augmentation d'un (1) à cinq (5) et une baisse de neuf (9) à cinq (5).

L'augmentation du nombre de programmes du secteur public s'est traduit par une hausse vertigineuse du **montant cumulé sur une année de l'investissement public en matière de TIC** qui est passé de 90,4 millions de FCFA en 2006 et 2007 à 20,734 milliards de FCFA en 2008 ainsi répartis : (i) 37 millions de FCFA financés entièrement par l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE), ayant permis entre autres réalisation le câblage informatique et l'interconnexion en fibres optiques des bâtiments cibles de l'hôpital régional de Saint Louis et du Centre hospitalier universitaire de FANN ; (ii) 67 millions de FCFA alloués au ministère de l'éducation dans le cadre du PDEF pour la réalisation du centre d'université virtuelle africaine de l'UCAD (22 millions de FCFA) et du projet de centre d'enseignements à distance (45 millions de FCFA) ; (iii) 20 milliards et 630 millions de FCFA du gouvernement chinois pour respectivement la réalisation du projet d'extension de l'Intranet gouvernemental vers l'Intranet administratif (dont la construction et l'équipement du Siège de l'ADIE, du centre de ressources au niveau du Technopole, la pose de câbles à fibres optiques et la formation en Chine d'ingénieurs sénégalais) et la télémédecine. Ces investissements publics traduisent un début de mise en œuvre du plan d'actions prioritaires de la grappe TIC de la SCA.

Quant à la baisse du nombre de programmes du privé, elle est également et logiquement corrélée à celle du **montant cumulé sur une année de l'investissement privé en matière de TIC** qui est passé de 10 milliards de FCFA en 2007 à 1,235 milliard de FCFA en 2008⁷. Cette baisse s'explique par la fin de la totalité des programmes de centre d'appel qui représentaient en 2007 cinq (5) des neuf (9) programmes et environ 6 milliards de FCFA sur 10 du montant cumulé sur l'année des investissements – alors que les autres services à forte valeur ajoutée, émergents (télétransmission, paiement électronique, installation et le suivi à distance de réseaux mobiles et fixes, télémaintenance et Centre de monitoring des réseaux des opérateurs), représentant globalement en 2008, 1,235 milliard de FCFA d'investissements, sont encore à un début d'installation. Cette absence de programmes de centre d'appel en 2008 pourrait s'expliquer par une saturation du marché ou par un positionnement moins favorable du Sénégal par rapport aux autres pays offshore. Toutefois, cela ne peut être confirmé que par une connaissance des résultats des entreprises porteuses de ces investissements, d'une part, et une analyse comparée de l'évolution de l'environnement sénégalais aux standards internationaux, d'autre part.

Par ailleurs, la vente en 2008 par l'Etat d'une licence d'opérateur à Sudatel, à hauteur de 100 Milliards de FCFA (200 millions USD), devrait accroître très prochainement le nombre de programmes du secteur privé et corollairement le montant cumulé de l'investissement privé sur une année.

⁶ Les informations, relatives au nombre de programmes du secteur privé sur l'année 2008, n'ont pu être collectées, car diffusées auprès de plusieurs structures, les chiffres ici fournis proviennent de l'Agence de Promotion des Investissements et des grands travaux (APIX), ils sont donc provisoires.

⁷ Les informations, relatives au montant cumulé sur une année de l'investissement privé en matière de TIC, n'ont pu être collectées, car diffusées auprès de plusieurs structures, les chiffres ici fournis proviennent de l'Agence de Promotion des Investissements et des grands travaux (APIX), ils sont donc provisoires.

Les autres programmes et projets mis en œuvre (Accès jeunes aux NTIC ; Projet de création de centres multimédia ; Elaboration et mise en œuvre de programmes de formation adaptées aux besoins des TIC)

Les résultats enregistrés dans le cadre des réalisations dénotent d'une performance des réformes et politiques mises en œuvre : (i) un appui aux entreprises des télé-services en milieu urbain et rural, ayant permis de porter le nombre d'entreprises de 779 en 2007 à 784 en 2008 (soit 5 nouvelles créations) dont 38 ont bénéficié d'un appui (notamment facilitées d'éligibilité au statut d'entreprise franche d'exportation) contre 32 en 2007 ; (ii) création de vingt quatre (24) Centres Multimédia Communautaires (CMC) sur vingt (20) prévus, répartis sur onze (11) régions et fournissent des services de radio communautaire couplée au service du cyber et de formation, et de onze (11) radios communautaires (portant le total à 63 sur l'ensemble du territoire national, notamment les zones défavorisées) ; (iii) élaboration par le ministère en charge des TIC d'un programme spécial de formations des jeunes aux métiers des TIC de 300 millions de FCFA sur 3 ans, dont le début d'exécution en 2007 (lancement de la procédure d'appel à manifestation d'intérêt en juin 2007, mise en place d'un comité de pilotage élargi à d'autres départements ministériels, au secteur privé et à la société civile) ne s'est pas concrétisé en 2008 du fait des tensions sur le BCI (situation socio-économique difficile) combiné aux évolutions institutionnelles (remaniement ministériel) ; (iv) le développement des marchés des télé-services (ceux de type front office : télé-marketing, émission d'appels, etc... et ceux de type back-office : télésaisie, télémédiation, etc...), avec au total 241 emplois créés en 2008 ; (v) Initiation et formation de tous les acteurs de la vie économique aux TIC (le pourcentage de la population initiée à l'outil informatique par tranche d'âge et genre n'est pas disponible, nécessité d'une enquête, perspective convenue entre l'ANSD et l'ARTP dans le cadre d'enquêtes-ménages en 2009).

Globalement, les réformes et politiques mises en œuvre dans le secteur des TIC, à travers les réalisations des programmes ci-dessus décrits ont permis des avancées significatives. Toutefois, en dépit des efforts fournis, le secteur implique un renforcement des initiatives en cours, notamment : (i) la garantie d'une demande nationale accrue de télé-services tant publique que privé (particulièrement les grandes entreprises) pour offrir d'autres marchés aux entreprises des TIC ; (ii) la promotion d'une « culture » des TIC pour l'ensemble des acteurs de la vie économique ; (iii) le soutien aux jeunes porteurs de projet d'entreprise d'industries de services au Sénégal ; (iv) une généralisation du projet de radios communautaires à l'ensemble des collectivités locales et dans ce cadre la concrétisation d'un mécanisme de financement spécifique pour les radios communautaires traduit par le Programme d'appui aux radios communautaires (PARCOM), d'un coût total de 2,3 milliards de FCFA environ (soit 720 millions par an) initié par le Ministère. Dans cette perspective, le rapport sectoriel a inscrit des priorités pour lesquelles, il s'agira de mobiliser des ressources (cf. chapitre 24.34 Perspectives du secteur des TIC).

2.4.3.2 Etat de mobilisation de moyens financiers

Libellés	Nombre	Coût (en millions de FCFA)	Source de financement (en millions de FCFA)		
			Etat	PTF	Privé
Projets financés et exécutés			104	20630	
Projets partiellement financés	00	00	00	00	00
Projets financés et non exécutés	4	660	660	00	00
Total			764	20630	

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			DSRP 2				
			Dont SCA				

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				

Notons que nous ne pouvons pas apprécier les ressources financières mobilisées en 2008 dans le cadre du DSRPII par le secteur TIC, mais les partenaires techniques et financiers ont pu mobiliser 20,630 milliards.

Cependant, les ressources mobilisées par l'Etat en 2008 pouvaient être beaucoup plus efficaces dans le cadre de la réalisation des projets du secteur, si le ministère de l'économie et des finances n'avait pas opéré des ponctions sur les crédits de 2008 entraînant ainsi la non utilisation :

- des 140 millions de FCFA alloués au ministère en charge des TIC, pour la réalisation de centres multimédia;
- des 520 millions de FCFA alloués au ministère de l'éducation dans le cadre du PDEF, pour la réalisation respective du projet de construction d'un centre polyvalent au lycée Blaise DIAGNE (300 millions de FCFA), du laboratoire multimédia au profit de l'institut Britannique (70 millions de FCFA) et du projet d'extension des locaux du centre d'enseignements à distance (150 millions de FCFA).

Soit au total 660 millions de FCFA (86%) mobilisés par l'Etat mais non exécutés.

2.4.3.3 Principales contraintes rencontrées

Malgré les acquis enregistrés plus haut, le secteur des TIC continue de souffrir de quelques contraintes dont les principales sont les suivantes :

- Les ponctions sur les lignes de crédits allouées pour la gestion 2008 ;
- L'absence d'un observatoire permettant de définir les indicateurs et de collecter les données du secteur ;
- L'absence d'un document de référence pour la stratégie nationale de développement des TIC et surtout d'un cadre de concertation de haut niveau dans le secteur ;
- Le retard dans la mise en œuvre du Fonds de Développement du Service Universel dont le décret fixant les modalités de mise en œuvre a été adopté en 2007 ;
- Le faible taux de mobilisation de ressources financières pour ce secteur clé du fait de l'absence de fonds d'appui à l'innovation et de fonds d'investissement dédiés;
- Les tarifs d'accès aux services de Télécoms/TIC encore élevés ;

- Le taux d'analphabétisme de la population encore élevé (59,2%);
- Le manque de définition consensuelle des termes « TIC » et « Téléservices » ; Etc.

2.4.3.4 Perspectives à court terme (2009-2010) du secteur des TIC

Pour l'année 2009, la mise en œuvre effective des mesures d'amorçage de la grappe TIC et Téléservices de la SCA entamée en 2008, devrait permettre d'avoir une dynamique de croissance du secteur.

Pour les infrastructures, la finalisation du projet pilote de Matam en 2009 d'une part, et la mise en œuvre effective du programme national de développement du service universel (PNDSU) d'autre part, devraient permettre de lever la plupart des difficultés rencontrées au niveau de l'accès dans le monde rural et périurbain. Cela permettrait, la réduction des tarifs d'accès à Internet et au téléphone qui est une condition sine qua non pour augmenter substantiellement le taux de pénétration tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Sur ce même volet, des efforts supplémentaires sont attendus notamment avec l'extension de l'intranet administratif pour positionner le Sénégal dans le peloton de tête des pays qui fondent leur développement économique et social sur le secteur des TIC et améliorer l'état de préparation du pays pour atteindre les objectifs du e-Sénégal. En effet, selon le rapport e-Government Readiness 2008 de l'UNPAN (United Nations Public Administration Network), le Sénégal est à la 153^{ième} place sur les 192 pays au niveau mondial, et à la 4^{ième} place en Afrique de l'Ouest, derrière le Cap-Vert (116^{ième}), le Nigéria (136^{ième}) et le Ghana (138^{ième}).

Au plan législatif et réglementaire, la finalisation des textes juridiques dans le cadre de la transposition des Actes additionnels de la CEDEAO et directives de l'UEMOA devrait aboutir à un nouveau code des télécommunications et une nouvelle organisation du secteur. La lettre de politique sectorielle des Télécommunications/TIC 2009-2011 devrait également être adoptée avant fin 2009.

Pour l'aide aux entreprises et aux populations, l'Etat devrait :

- rendre effectif le PARCOM, en allouant les 720 millions de Fcfa par an dédiés aux radios communautaires ;
- s'engager résolument vers la généralisation des CMC afin de mettre à la disposition des populations cet outil de développement communautaire intégrant radio communautaire et espace cyber ;
- mettre en place un fonds d'investissement dédié aux TIC ;
- engager une politique d'alphabétisation numérique qui pourrait permettre de faire le saut vers l'alphabétisation de toute la population grâce aux outils multimédia et
- mettre en œuvre une politique volontariste de développement des ressources humaines de qualité capables d'instaurer une véritable industrie des e-services ;
- adopter une définition du secteur des TICs, avec toutes les parties prenantes,
- impliquer davantage l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie dans l'élaboration des indicateurs,
- Accélérer la mise en œuvre des 9 actions prioritaires de la grappe TIC et Téléservices de la SCA ;
- finaliser le processus de mise en place du Fonds de Développement du Service Universel des Télécommunications (FDSUT), et particulièrement le décret nommant les membres du comité de direction et le Président du FDSUT ;
- impliquer le secteur privé, par le biais des Organisations des professionnels du secteur, dans le processus d'élaboration du Programme National de Développement du Service Universel (PNDSU) ;

- prendre en compte, pour le développement du marché des TIC et téléseices, la non limitation de la liste des Services à Valeurs Ajoutées (SVA) et la baisse des coûts d'accès aux ressources spectrales, dans la politique de l'ouverture du secteur de la transmission des données.

Enfin, pour avoir une meilleure appréciation du marché des téléseices, de la qualification des acteurs, des usages, des opportunités, etc. bref mieux gérer le secteur, un **observatoire national des TIC** devrait être mis en place afin de disposer de données pertinentes et à jour pour réorienter les politiques et actions dans ce secteur dont l'évolution est très rapide.

2.4.4 Le Développement du Sport et des loisirs

2.4.4.1 OS 1 : Favoriser l'emploi par le sport

2.4.4.1.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants ⁸	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Favoriser l'emploi par le sport	Montant des investissements en infrastructures sportives sur le BCI		5 600 000 000	4 823 670 000
	Nombre d'infrastructures construites par an			00
	Nombre d'infrastructures réhabilitées par an			06
	Nombre de clubs ayant un statut professionnel			00
	Nombre de pratiquants sportifs ayant un statut professionnel			00

Source : Rapport sectoriel du Ministère des Sports et des Loisirs

En ce qui concerne le **montant des investissements en infrastructures sportives sur le BCI**, ici inscrit, il comprend un milliard cinq cent millions de francs CFA (1 500 000 000FCFA) effectivement inscrit dans le BCI, représentant la part de l'Etat et trois milliards trois cent vingt trois millions six cent soixante dix mille francs CFA (3 323 670 000FCFA) de réalisation dans le cadre du programme de remise en état de onze (11) stades régionaux initié par Monsieur le Président de la République en partenariat avec la coopération chinoise (avec la réalisation entière en 2008 des stades Alassane Djigo de Pikine et Ely Manel Fall de Diourbel).

L'indicateur portant sur le nombre d'infrastructures sportives construites n'a pas évolué en 2008, du fait de la non-réalisation de l'Arène nationale pour la lutte qui était la seule infrastructure inscrite au programme.

Quant au nombre de 06 infrastructures réhabilitées, il concerne, d'une part les stadium de Maruis Ndiaye et de Lat dior de Thiès, des Stades Demba Diop de Dakar et de Kébémér réalisés dans le cadre des fonds alloués sur ressources propres de l'Etat, et d'autre part, les stades Alassane Djigo de Pikine, Ely Manel Fall de Diourbel et Amadou Barry de Guédiawaye, réalisés dans le cadre de la coopération Sénégal-chinoise.

Enfin, les deux indicateurs portant sur le nombre de clubs et de sportifs ayant un statut de professionnel ses situent à une réalisation nulle en 2008. Toutefois, il convient de noter que ces indicateurs ne tiennent pas compte de nombreux emplois et de structures s'exerçant dans et autour du sport et pour lesquels il est évident que les activités s'inscrivent dans une

⁸ Les deux indicateurs portant sur le nombre d'infrastructures construites par an, d'une part, et réhabilitées par an, d'autre part, peuvent être remplacés par le seul indicateur suivant : Nombre d'infrastructures sportives répondants aux normes de compétition internationale.

ligne professionnelle, quand bien même elles n'en portent pas le statut, du fait de l'absence d'un cadre réglementaire définissant le professionnalisme.⁹ C'est le cas notamment dans les domaines de : (i) la lutte (promoteurs, managers, lutteurs, animateurs : batteurs et griots et reporters, agents de service : billeteurs, guichetier, sécurité, organisateurs..., manutentionnaires, arbitres, tailleurs spécialisés, etc.) ; (ii) des courses hippiques et des sports équestres (palefreniers, palefrenier soigneur, Agent technique des haras, Chercheur en laboratoire, inséminateur, Etalonniér, éleveur chef d'écurie, aide vétérinaire, garçon de cour, lad du jockey, Lad, accompagnateur de randonnées pédestres, sellier, bottier, acuponcteur équin, kinésie thérapeute équin, éthologue, Entraîneur de chevaux de course, technicien de piste d'hippodrome, speaker animateur, nutritionniste, Juge de course, Technicien de piste, Machiniste, Patrouilleur équestre et ostéopathe équin) ; et (iii) des arts martiaux et sports de combat (de nombreux maîtres titulaires de salle).

2.4.4.1.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA133 : Aménagement et équipements de complexes sportifs		Construction et réhabilitation de stades		
		Projet plan architecturaux des 9 stades		
		Equipement sportif		
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				

2.4.4.2 Etat de mobilisation de moyens financiers

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				

⁹ Au Sénégal, les textes qui régissent l'ensemble des disciplines sportives portent sur le sport amateur.

2.4.4.3 Principales contraintes rencontrées

2.4.4.4 Perspectives à court terme (2009-2010)

Beaucoup d'efforts ont été fournis par l'Etat du Sénégal mais, ceux ci semblent insuffisants et cette situation s'explique, pour une grande part, par :

- l'Insuffisance des moyens budgétaires affectés au secteur ;
- une dépendance trop forte vis-à-vis des ressources publiques ;
- l'insuffisance des infrastructures et des équipements de base et la faiblesse de la maintenance entraînant une dégradation prématurée ;
- un cadre juridique peu adapté au contexte sportif en constante mutation ;

C'est pourquoi le ministère a engagé un vaste programme qui porte essentiellement sur les aspects ci après :

- l'approfondissement de la politique d'installation d'infrastructures sportives
- l'élaboration des plans de formation à moyen et long terme
- l'élaboration d'un cadre juridique et institutionnel approprié
- l'élaboration de programmes techniques de développement sportif et d'appui et d'insertion à moyen et long terme.

Pour le Budget Consolidé d'investissement 2009, Un milliard cinq cent million (1500 000 000 Fcfa) ont été inscrits dans la rubrique construction et la réhabilitation d'infrastructures sportives dont un milliard de subvention qui ne sont pas disponible et cinq cent millions (500 000 000) pour autres ouvrages et infrastructures. Le milliard relatif à la subvention n'étant pas disponible, un plan de passation des marchés a été publié sur les cinq cent millions relatif aux autres ouvrages et infrastructures.

Il faudra noter que l'arbitrage budgétaire n'a reconduit que les services votés en réévalués de 2008. Ce qui ne favorise pas la réalisation des objectifs fixés.

2.4.5 La Culture

En attendant rapport sectoriel non encore transmis au consultant

2.4.5.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Promouvoir les entrepreneurs, acteurs et agents culturels	Taux annuel de recouvrement des droits maîtrisés			53,08%
	Nombre d'adhérents aux mutuelles			0
	Volume d'appui aux initiatives privées			237 502 470
	Nombre bénéficiaires			107
	Taux de satisfaction des besoins exprimés en ressources humaines			0
	Nombre de séminaires organisés			-2
	Types d'appui aux opérateurs accordés par le Ministère de la culture aux opérateurs culturels			10 sessions de formation
	Nombre d'opérateurs bénéficiaires des appuis du Ministère de la culture			305 bénéficiaires
Promouvoir la diversité des expressions culturelles	Nombre de manifestations parrainées par le Ministère			196
	Volume du financement mobilisé pour les manifestations			410.179.090
	Nombre d'infrastructures culturelles construites ou réhabilitées par type et par région			0
	Volume d'investissement			

2.4.5.2 Bilan des réformes et politiques

Au titre de la programmation du DSRP_2, cinq (5) projets et programmes, couvrant trois (3) lignes d'action avaient été retenus pour les deux OS du secteur.

Les détails sur les réalisations de ces projets ne sont pas fournis.

Par contre, le rapport sectoriel indique que conséquemment aux gels effectués sur son budget, les projets ont connu en 2008 un niveau d'exécution très bas. C'est ainsi que l'aménagement du territoire en infrastructures culturelles a connu un frein préjudiciable à l'objectif stratégique de promouvoir la diversité des expressions culturelles.

Les différents projets de (i) Construction de Complexes culturels régionaux ; (ii) Réhabilitation et équipement de Bibliothèques ; (iii) Aménagement et Restauration de monuments historiques inscrits pour l'accomplissement de cet objectif n'ont pu être exécutés. (VOIR ANNEXES).

2.4.5.3 Etat de mobilisation de moyens financiers

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
Promouvoir les entrepreneurs, acteurs et agents	LA138	Programme de Soutien à l'Action culturelle (PSAC) 9 ^e FED	DSRP 2				
			PTIP				
			Etat				
			Baillleurs				
Promouvoir la diversité des expressions culturelles	LA141	Construction Complexes culturels régionaux	DSRP 2				
			PTIP				
			Etat				
			Baillleurs				
	LA141	Réhabilitation et équipement Bibliothèques	DSRP 2				
			PTIP				
			Etat				
			Baillleurs				
	LA141	Aménagement et Restauration monuments historiques	DSRP 2				
			PTIP				
			Etat				
			Baillleurs				
	LA138	Création de Pôles d'Appui technique et logistique	DSRP 2				
			PTIP				
			Etat				
			Baillleurs				

Pa encore d'informations

2.4.5.4 Principales contraintes rencontrées

La revue des différents projets et programmes a montré un niveau d'exécution très faible.

Cette situation est consécutive :

- à l'insuffisance des moyens alloués ;
- aux ponctions drastiques opérées sur les budgets ;
- aux lenteurs administratives dans les relations avec les services du MEF ;
- au cloisonnement de l'information dans la gestion des dossiers en partage avec certains Départements partenaires notamment dans les projets de : (i) réhabilitation

monuments historiques et bibliothèques ; (ii) construction de Centres culturels régionaux.

Par ailleurs, on peut noter l'existence de programmes et projets non inscrits dans le DSRP bien que financés par des Partenaires au Développement multi latéraux et bilatéraux pour le compte du secteur.

2.4.5.5 Perspectives à court terme (2009-2010)

2.5 SECTEURS D'APPUI A LA CREATION DE RICHESSES

2.5.1 Transport et mobilité

Quatre (4) objectifs stratégiques (OS) ont été retenus dans le DSRP_2 pour le secteur du transport et de la mobilité 1 : « Assurer aux acteurs du secteur du transport une meilleure organisation et une formation adéquate ; Améliorer la mobilité et l'accessibilité en milieu rural ; Développer les infrastructures ; et Améliorer la mobilité urbaine

2.5.1.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Assurer aux acteurs du secteur du transport une meilleure organisation et une formation adéquate	Nombre d'organisations et de regroupements de transporteurs encadrés			
	Nombre de personnes formées par catégorie d'acteurs			
Améliorer la mobilité et l'accessibilité en milieu rural	Pourcentage de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable en toute saison ¹⁰		Néant	Néant
	Nombre de km de pistes de désenclavement construites en milieu rural par an	373	303	277,483
	Nombre de km de route non revêtue classé récupéré par an	596	337,53	277,483
	Nombre de km de route revêtue classé récupéré par an	596	337,53	301,2
Développer les infrastructures	Pourcentage du réseau routier entretenu			
	Pourcentage du réseau routier réhabilité			
	Nombre de km de routes construites			
	Montant du FERA inscrit dans le BCI			
	Nombre d'aéroports fonctionnels dans les régions			
Améliorer la mobilité urbaine	Temps moyen d'un déplacement			
	Nombre de déplacement par personne et par jour			

Source : Rapport sectoriel Ministère des Transports

2.5.1.2 Bilan des réformes et des politiques

Les programmes et projets retenus dans le PAP du DSRP_2 couvrent : (i) trois (3) lignes d'actions sur six (6) inscrites dans la matrice des mesures du DSRP_2 pour l'OS « Améliorer la mobilité et l'accessibilité en milieu rural » sont couvertes par la programmation initiale du DSRP_2 dont les LA142 et 143 retenues comme prioritaires, avec une concentration des projets et programmes sur la LA143 ; (ii) l'ensemble des quatre (4) ligne d'action de l'OS « Développer les infrastructures » et la seule ligne d'action de l'OS « Améliorer la mobilité urbaine ». L'OS « Assurer aux acteurs du secteur du transport une meilleure organisation et une formation adéquate » n'est pas pris en compte. Globalement, cette programmation du DSRP_2 traduit ainsi une bonne prise en charge des priorités de développement du secteur du transport et de la mobilité.

En ce qui concerne le bilan des réformes et politiques portées par ces ligne d'action, les informations fournies par le rapport sectoriel sous forme d'un listing des réalisations par projets et programme se présentent comme il suit :

✓ Construction de routes en terre :

¹⁰ Pour cet indicateur, il avait été indiqué qu'une enquête village permettrait de le renseigner

- Projet 1 (Aménagement de 272 km de pistes connexes à Mbirkelane – Tambacounda) : (i) Lot 1 (125 km) : Birkelane-Mboss (32 km), Mboss-Gniby (13 km), Birkelane-Mabo (27 km), Kaffrine-Ndioum Gainte (53 km); (ii) Lot 2 (147 km) : Koumpentoum-Maka (50 km), Koumpentoum-Payar (60 km), Maleme Niani-Mereto (24 km), Sinthiou Maleme-Ngoda Babacar (13 km).
- Projet 2 (Aménagement de 218 km de pistes du réseau Kaolack Etoile) : (i) Lot 1 (86 km) : Kaolack-Diakhao (42 km), Gossas-Guinguinéo (30 km), Keur Madiabel-NDRAMÉ Escale (14 km); (ii) Lot 2 (132 km) : Ndoffane-Sinthiou Wanar (38 km), Niore-Sinthiou Wanar (23 km), Sokone-Wack Ngouna (38 km), Niore-Wack Ngouna (33 km).
- Financement : Fonds STABEX (UE) : La réalisation physique est de 100 km de route mis en œuvre pour un coût financier de 2,2 milliards de Francs CFA.
- ✓ **Construction pont de Ngouye** : Ce projet n'a pas connu de réalisation en 2008
- ✓ **Construction Kédougou – Saraya – Kita Mali** : Ce programme concerne deux projets : Construction et bitumage de Saraya-Falémé (30 km), réhabilitation de Kédougou-Saraya (61 km), construction et bitumage Saraya-Falémé (21 km). L'état d'avancement de ces deux projets en 2008 se résume à la Construction et le bitumage de Saraya-Falémé (30 km), 14 km de route mis en œuvre en 2008 pour un coût de 4 milliards de F CFA.
- ✓ **Réhabilitation de Kédougou-Saraya (61 km) et construction et bitumage Saraya-Falémé (21 km)** : Aucune réalisation pour ce projet en 2008
- ✓ **Route Médina Gounass – Sériba - Labé** : Aucune réalisation pour ce projet en 2008
- ✓ **Route Fatick – Bambeye - Mékhé** : Ce projet n'a pas connu de réalisation en 2008.
- ✓ **Boucle du Bloof** : Pour ce projet, on note comme réalisation au titre de l'année 2008, l'aménagement de la couche de fondation, des ouvrages hydrauliques et des ouvrages d'assainissement. Le taux de réalisation physique et financière au 31 décembre 2008 est globalement de 50% ; la part imputée à l'année 2008 est de 30 %.
- ✓ **Réhabilitation Oussouye-Mlomp-Elinkine et Mlomp-Djiromaïte** : Pour ce projet, seuls les travaux de terrassements ont été réalisés pour l'essentiel en 2008. Le taux de réalisation physique est d'environ 20 %.
- ✓ **Renforcement Ndioum-Ourossogui** : Le tronçon Ndioum-Ourossogui est partie intégrante du tronçon Richard Toll-Thilogne dont les études techniques d'exécution sont en cours.
- ✓ **Entretien périodique 115 km de routes revêtues, réparti en deux (2) lots** : (i) le lot portant sur 85 km présente environ 20 % de réalisation physique et financière avec les travaux de terrassement et couche de fondation entièrement réalisés, et la couche de base en cours de réalisation sur l'axe Kaolack-Dinguiraye de 43 km, les travaux de terrassement et couche de fondation en cours de réalisation sur l'axe Kaviil-Keur Madiabel de 24 km ; et (ii) le lot n°2 portant sur 30 km présentant 100% de réalisation physique et financière au 31 décembre 2008 (30 km du lot entièrement réalisés et réceptionnés).
- ✓ **Fatick-Diakhao-Gossas** : En 2008, les travaux de ce projet ont concerné le tronçon Diakhao-Gossas qui ont été entièrement réalisés et réceptionnés. La réalisation physique est de 36 km de route mis en œuvre et la réalisation financière est de 7,5 milliards de F CFA.
- ✓ **Appui au secteur du transport rural** : A titre de ce projet, il a été réalisé en 2008, des études techniques d'exécution de d'environ 590 km de pistes de désenclavement dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kolda, Louga, Matam, Saint Louis, Tambacounda et Thiès. Le cout de ces études est de 532 millions de F CFA.

- ✓ **Fonds Routier 2008** : Le montant initialement prévu pour le Fonds d'Entretien Routier (FER) était de 19,5 milliards de F CFA, mais en définitive c'est la somme de 9,6 milliards qui a été allouée au FER compte tenu des ponctions opérées en 2008. Le démarrage initialement prévu en 2008 du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA) n'a finalement pas été concrétisé.
- ✓ **Renforcement Mbirkelane-Tambacounda** : On note comme réalisation physique et financière pour l'année 2008, la mise en œuvre de 72 km pour un coût de 17,8 milliards de F CFA.
- ✓ **Route Linguère – Matam** : En 2008, on note pour ce projet, la mise en œuvre complète de 20 km de route, la réalisation complète de la bretelle de Barkédji (10 km).
- ✓ **Renforcement Tambacounda-Kidira** : Aucune réalisation effectuée en 2008
- ✓ **Réhabilitation Pont Faidherbe de Saint Louis, comportant deux (2) phases** : (i) Phase 1, Travaux de protection des fondations des piles du pont Faidherbe, avec comme réalisation à la date du 31 décembre 2008, les travaux de protection des fondations (entièrement réalisés pour un coût de 2,2 milliards de F CFA) ; (ii) Phase 2 : Réhabilitation lourde de la superstructure du pont Faidherbe, aucune réalisation.
- ✓ **Elargissement Autoroute Malick Sy – Patte d'Oie et Autoroute Patte d'Oie-Pikine-Diamniadio** : Ce présent projet est géré par l'APIX, les travaux se poursuivent avec un rythme satisfaisant.
- ✓ **Assainissement et réhabilitation RN1 entre 7 Up et Fass Mbao** : En 2008, il n'y a pas eu de réalisation significative.
- ✓ **Prolongement VDN (3ème section) Golf Club – Diamniadio** : Pas de réalisation au cours de l'année 2008.

2.5.1.3 Etat de mobilisation de moyens financiers

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				

2.5.1.4 Principales contraintes rencontrées

L'insuffisance du financement des investissements routiers inscrits au DSRP-2 et surtout la non disponibilité de la contrepartie financière de l'Etat ont eu pour conséquence des

ralentissements voire par endroit des arrêts de chantiers de mise en œuvre des programmes/projets.

2.5.1.5 Perspectives à court terme (2009-2010)

Les Partenaires Techniques et Financiers du Sénégal (Union Européenne, Banque mondiale, Agence française de développement, Banque Africaine de Développement ...) maintiennent le même intérêt pour assurer les investissements lourds en termes d'infrastructures et d'équipements inscrits dans les priorités de l'Etat.

L'avènement du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA) avec la mise en place effective, de ses organes de délibération et d'administration pour le début de l'année 2009 ouvre de très bonnes perspectives pour le secteur. En effet, Il permettra d'une part la résorption du gap de financement des besoins d'entretien du réseau routier et d'autre part offrira des perspectives de collecte de ressources financières additionnelles pour assurer l'alignement du Sénégal sur les standards internationaux.

La disponibilité de ressources suffisantes, sécurisées et pérennes est indispensable pour une bonne maîtrise de la planification, de la programmation et de la mise en œuvre des programmes et projets extraits des lignes d'action de la matrice des mesures du DSRP II.

En ce qui concerne le transport aérien, les perspectives sont les suivantes :

- Le projet de l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) prévu pour l'horizon 2001.
- Le projet d'aéroport à Touba pourrait aussi être inscrit dans ce cadre En effet, une visite récente du site a permis de lancer le projet avec la mise sur pied d'un comité technique déjà à pied d'œuvre.
- Les aérodromes régionaux : Aujourd'hui l'ambition affirmée des autorités sénégalaises est de doter chaque région d'un aéroport de classe internationale. Cette ambition demande une mise à niveau de tous les aéroports concernés.

2.5.2 Infrastructures de soutien

2.5.2.1 OS 1 : Renforcer les infrastructures de soutien en milieu rural et périurbain

2.5.2.1.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Renforcer les infrastructures de soutien en milieu rural et périurbain				

2.5.2.1.2 Bilan des réformes et politiques

2.5.2.2 Etat de mobilisation de moyens financiers

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				

2.5.2.3 Principales contraintes rencontrées

2.5.2.4 Perspectives à court terme (2009-2010)

2.5.3 Services énergétiques

2.5.3.1 OS 1 : Améliorer et sécuriser l'accès durable des populations et notamment des femmes aux services énergétiques

2.5.3.1.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Améliorer l'accès aux services énergétiques	Nombre de MW mis en service (Puissance installée)	641 MW	700 MW	à 701 MW
	Nombre de MW/h produits (Energie disponible)	2306 MW/h	2446 MW/h	
	Nombre de PREMs mis en œuvre		04	0
	Quantité d'énergie non distribuée			

Un seul des quatre indicateurs est renseigné. Le rapport ne fournit pas d'information sur les autres.

En ce qui concerne l'indicateur renseigné, on observe que les réalisations de l'année 2008 de 518MW sont largement inférieurs à l'objectif cible de 700MW, quand bien même l'accroissement cumulé est de 65% par rapport à 2000 (année de référence). Par rapport à l'année 2007, on note une augmentation de 62MW, soit 14%. **Il faut signaler que le tableau des indicateurs de la liste restreinte indique 641MW en 2007 au lieu de 446 ??**

Ces progrès, s'ils sont intéressants demeurent faibles, quand on sait que le nombre de coupures ou de ruptures notées dans la fourniture de l'électricité est demeuré très élevé en 2008. Même si de ce point de vue, il convient de signaler que la crise énergétique internationale, particulièrement accentuée en 2008, a eu un effet réducteur majeur sur la capacité de la SENELEC à satisfaire la demande nationale.

Le renseignement des trois autres indicateurs permettrait d'aller plus en profondeur de cette analyse.

2.5.3.1.2 Bilan des réformes et politiques

Le rapport sectoriel ne permet pas de faire le lien entre ces projets et les réalisations qui sont pour la quasi-totalité imputées à SENELEC. Il est indispensable de le faire.

Toutefois, la lecture du tableau ci-dessus permet de noter que cinq (5) des sept (7) mesures retenues dans la matrice des mesures du DSRP_2 sont couvertes par les projets et programmes mis en œuvre dans le secteur (dont des trois (3) mesures prioritaires, dont deux (2) très explicitement prises en compte et la LA157 « Développement des infrastructures et services énergétiques », sans être mentionnée est diffuse dans les différents projets). Ce niveau de couverture des mesures de la matrice du DSRP_2 au titre de cet objectif dénote d'une bonne exécution des réformes et politiques retenues pour le secteur.

Le rapport sectoriel informe particulièrement sur les résultats des actions mises en œuvre dans le cadre d'un ambitieux programme de la SENELEC. Celui-ci, à travers ses objectifs recherchés (renforcer ses capacités de production, mettre en place d'un réseau électrique bien équipé et renforcer et développer les réseaux de distribution pour une meilleure qualité de service) a favorisé l'atteinte de résultats importants dans la production et la fourniture de l'énergie, notamment en modernisant ses équipements.

En effet, c'est dans le cadre de ce programme, que le Projet de Restructuration du Secteur de l'Electricité (PRSE, 2007-2012) est formulé et mis en œuvre, avec comme premiers résultats : le développement du parc de production avec notamment les centrales (Diesel – IPP de Kounoune I de 60 MW. et Diesel de Kahone de 60 MW. Ont été inaugurées et mis en services respectivement en janvier et novembre 2008). Il s'y ajoute la mise en place d'une importante action pour le renforcement des réseaux de transport et de distribution. Par ailleurs, le Dispatching National, dont la mise en service était prévue dans le courant de

En outre, il convient de noter que, pour cet OS et en référence à la matrice des mesures du secteur énergie pour la mise en œuvre de l'axe stratégique « *amélioration des services énergétiques* », le CIMES dans le cadre de la mise en œuvre du Livre Blanc de la CEDEAO est entrain de finaliser l'élaboration du Programme National d'Accès aux Services Energétiques pour les secteurs stratégiques de la Santé, de l'Education, de l'Agriculture et de l'Hydraulique.

Par ailleurs, afin de réduire les effets négatifs du prélèvement de matière ligneuse pour la production du charbon de bois, le Gouvernement à travers les projets PERACOD et du PROGEDE sous la tutelle du Ministère de l'Energie a enregistré des réalisations significatives :

Dans le cadre du PERACOD : (i) la diffusion de foyers améliorés (33 000 entre Dakar et Kaolack, portant le cumule sur 2007-2008 à 50 321 dont 47.662 pour les foyers à charbon et 2.659 pour les foyers à bois ; la mise en place d'un fonds revolving 6.000.000 FCFA (en nature (foyers améliorés) et en monnaie), dans le but d'organiser la filière (84 membres du regroupement des forgerons de Dakar ont pu bénéficier de ce fonds) ; (iii) la mise en place de systèmes de commercialisation (Beuccëuk ou vente au porte à porte, dépôt vente avec des commerçants et vente avec les groupements de femmes, ayant bénéficié à 3400 femmes à Dakar et 780 femmes dans la région de Kaolack) ; (iv) la création de deux (02) entreprises de fabrication du charbon à partir des déchets agricoles et des résidus de charbon de bois (CARBOSEN, disposant d'une capacité de production de 1800 tonnes par an, créée grâce à un Joint-venture entre une entreprise sénégalaise (NOVASEN) et une allemande (CARBO) et BRADES, entreprise de Recherche / Action pour le Développement Solidaire, créée en 2007 par des Frères exploitants forestiers intéressés dans le processus de reconversion et de diversification de leurs activités, avec environ 24 Tonne de charbon de poussier de charbon produites et commercialisés dans la commune de Saint Louis en 2008).

Dans le cadre PROGEDE : (i) trois (3) projets des promoteurs privés ont été financés (projet de conditionnement de charbon de bois pour un montant de 4 000 000 FCFA et deux (02) projets de fabrication de foyers améliorés pour un montant de 600 000 FCFA ; (ii) une étude de faisabilité technique et financière de production de biogaz au niveau de deux sites

2.5.3.2 OS3 Améliorer l'accès aux hydrocarbures

2.5.3.2.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Améliorer l'accès aux hydrocarbures	Production annuelle de gaz naturel	6 687 812 m ³		10 265 836 m ³ A confirmer
	Pourcentage de la population utilisant le Gaz butane			Direction de l'énergie

Source : Rapport sectoriel du Ministère de l'Energie

Pas d'indicateurs pour cet OS. Par contre, l'indicateur ci-dessus intégré est fourni par le rapport sectoriel. Le second indicateur est proposé par le consultant. A analyser après validation de ces indicateurs

2.5.3.2.2 Bilan des réformes et politiques

La matrice des mesures DSRP_2 a inscrit trois (3) mesures inscrites dont prise en aucune priorité. Le tableau ci-dessus indique une seule de ces trois mesures est prise en compte par le programme retenu.

Les réalisations enregistrées dans cadre la mise en œuvre des programmes et projets relatifs aux réformes et politiques se résument essentiellement aux actions de PETROSEN dont la mission consiste à la promotion du bassin sédimentaire.

Dans ce cadre, on note :

En amont : 3 des huit (8) Contrats de Recherche et Partage de Production (CRPP) en cours dont trois (3) sont signés en 2008, permettant ainsi des réalisations importantes : 620 km² de sismique 3D en offshore, le forage de trois puits (Sadiaratou-5, Sadiaratou-2, Sadiaratou-1b) et l'augmentation de la production journalière qui est passée de 30.000 m³ (qui n'alimentait qu'une seule TAG, ne fonctionnant que pendant seulement 4 heures), à 300.000 m³ (alimentant deux (2) TAG de 20 MW de façon continue, 24 h / 24 h) ;

En aval : Des mesures d'atténuation des conséquences des importantes hausses des prix sur les populations les plus vulnérables : (i) introduction d'une ligne "stabilisation fiscale" (renoncement par le Gouvernement d'une partie de la TVA, représentant 23 215 887 158 francs CFA) ; (ii) augmentation des marges des distributeurs, qui passent de 42 260 francs CFA à 50660 francs CFA pour les produits blancs (hors essence pirogue), de 67 120 francs CFA à 75 520 francs CFA pour l'essence pirogue, de 22 444 francs CFA à 28 844 pour les produits noirs (hors fuel SENELEC) et de 6354 francs CFA à 9054 francs CFA (ayant permis ainsi de garantir la stabilisation sociale du sous-secteur) ; (iii) l'octroi de d'un montant total de 2 170 236 937 francs CFA, pour la péréquation du transport des produits pétroliers ayant permis d'avoir le même prix à la pompe pour les produits pétroliers ; (iv) la création d'une société de gestion et d'exploitation de produits pétroliers dénommée SENSTOCK a été créée le 18 Juillet 2008 en partenariat avec DIPROM, avec l'édification d'un centre de stockage à Mbao d'une capacité de 167 000 m³ dont 29 000 m³ sont déjà fonctionnels ; (v) la formulation d'un programme de mutation de la SAR d'un coût global de 456 milliards dont 229 milliards à rechercher, comportant trois dimensions (logistique, technique et technologique), visant respectivement la construction d'un bac de brut – assortie d'une augmentation de 22 000 tonnes de la capacité de stockage de butane dont 10 000 tonnes à réaliser par l'Etat et 12 000 tonnes par les privés et la réalisation d'un sea line profond pour accueillir des tankers de butane de 12 000 à 15 000 tonnes – l'augmentation de la capacité de traitement de 1,2 millions de tonnes à 3 000 000 de tonnes et une production annuelle de 60 000 tonnes de butane) et la réalisation d'une unité d'hydrodésulfuration pour traiter d'autres types de bruts moins couteux...

2.5.3.3 OS4 Renforcer l'électrification des zones rurales et périurbaines afin de faciliter la fonctionnalité des infrastructures de base (écoles, structures de santé, etc.)

2.5.3.3.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Renforcer l'électrification des zones rurales et périurbaines afin de faciliter la fonctionnalité des infrastructures de base (écoles, structures de santé, etc.)	Taux d'électrification rurale	17,2 %	En cour ?	19%

Le taux d'électrification rurale a atteint 19% en 2008, soit environ 243 096 ménages ruraux ayant accès à l'électricité. **Il convient de déterminer la répartition géographique de ce taux.** Dans ce cadre, le rapport sectoriel permet de relever que dans certaines localités des régions de Kaolack, Kolda et Sédhiou ce taux est d'environ 42%, grâce aux actions d'un projet d'énergie solaire financé dans le cadre de la coopération Sénégal-Allemande (cf. chapitre suivant, bilan des réformes et politiques).

Pour cet indicateur, la cible 2008 n'était pas définie. Par contre la matrice des indicateurs de la liste restreinte indique un objectif cible de 22% pour 2009. Si on analyse le progrès de 1,8% (entre 2007 et 2008) dans la perspective de cet objectif de 2009, il faudra quasiment doubler la performance.

Il serait utile d'analyser ce taux d'électrification rurale par rapport à la situation dans les pays émergent et ceux de l'UEMOA et de la CEDEAO.

2.5.3.3.2 Bilan des réformes et politiques

Dans le cadre des réformes et des politiques, les mesures mises en œuvre ont permis la réalisation d'investissements importants ;

les actions de l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale : (i) la signature de la première concession, entre l'Etat du Sénégal et l'Opérateur privé marocain ONE, devant permettre l'accès à l'électricité à près de 19 500 ménages ruraux vivant dans la région de Saint-Louis-Dagana-Podor (ii) pré qualification bouclée en 2008 pour l'attribution de quatre (4) autres concessions : Kébémér-Louga-Linguère, Mbour, Kolda-Vélingara, Fatick-Gossas-Kaolack-Nioro ; (iii) prise d'une mesure consistant à l'octroi de 30% du capital des sociétés concessionnaires aux entreprises nationales (L'ASER mène une réflexion pour en définir les modalités opérationnelles).

Le projet ERSEN composante du PERACOD orientée « Objectifs du Millénaire pour le Développement », financé par la coopération Allemande, et sous tutelle de la Direction de l'Energie, intervenant dans le cadre institutionnel des ERIL, proposant des solutions techniques solaires de pointe décentralisées (systèmes individuels et centrales hybrides (solaire/groupe électrogène) associées à des mini-réseaux) : 650 ménages électrifiés dans les Régions de Kaolack, Kolda et Sédhiou, couvrant 13 communautés rurales (6 à Kaolack, et 340 ménages ; 3 à Kolda et 139 ménages ; 4 à Sédhiou et 181 ménages. Il s'y ajoute les réalisations au niveau des infrastructures de base à caractère social, (50 infrastructures sociales de bases : écoles et postes de santé électrifiées en 2008). Ces actions ont permis d'atteindre en 2008, dans les localités touchées des régions de Kaolack, Kolda et Sédhiou, un taux moyen d'électrification d'environ 42%.

D'autres actions significatives sont à noter : l'achèvement de l'électrification de l'ensemble des chefs-lieux de Communauté Rurales ; la réalisation de toutes les études de faisabilité de tous les PREM identifiés dans les concessions financées par la Banque Mondiale (Saint-Louis-Dagana-Podor, Mbour, Kolda-Vélingara), portant sur l'électrification d'infrastructures scolaires et sanitaires dans les régions de Saint-Louis, d'infrastructures de collecte et de transformation de lait du promoteur dans les régions de Saint-Louis et Kolda, de pêche (un (1) quai) et de conservation / transformation des produits halieutiques, agricoles agro forestiers à Mbour et Kolda.

En outre, dans le cadre de la planification énergétique, il convient de noter la réalisation d'importants outils pour une meilleure gestion et une visibilité accrue du secteur des énergies combustibles : (i) élaboration d'un guide méthodologique et pratique d'intégration de la dimension énergie au processus de planification local par le PERACOD (deux (2) communautés rurales (Diossong et Mbadakhouné dans la région de Fatick ont été appuyées dans ce cadre) ; (ii) élaboration d'un schéma d'approvisionnement en combustible domestique pour la ville de Kaolack ; (iii) mise au point d'un modèle de la filière « buy » dans la Communauté Rurale de Diossong ; (iv) assistance technique à l'équipe SIE Sénégal dans l'amélioration de son système de collecte, traitement, et traitement des données nécessaires à l'élaboration du bilan énergétique annuel du Sénégal.

Enfin, le rapport sectoriel relève la mise en œuvre d'actions connexes, portant sur l'appui aux AGR, principalement dans le bassin arachidier (identification des villages bénéficiaires de moulin à céréale et l'élaboration des fiches- villages et la production des business plans).

Des groupements de femmes transformatrices de fruits de baobab et des gestionnaires de parcs à baobab pour la valorisation des fruits du baobab dans la Communauté Rurale de Diossong ont bénéficié des services du PERACOD.

2.5.3.4 Etat de mobilisation de moyens financiers (à faire)

Objectifs sectoriels	Ligne	Programmes/Projets	Sources de	Etat de Mobilisation des ressources en 2008
----------------------	-------	--------------------	------------	---

			Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			DSRP 2			
			Dont SCA			
			PTIP			
			Etat			
			Bailleurs			
			GAP			
			DSRP 2			
			Dont SCA			
			PTIP			
			Etat			
			Bailleurs			
			GAP			
			DSRP 2			
			Dont SCA			
			PTIP			
			Etat			
			Bailleurs			
			GAP			
			DSRP 2			
			Dont SCA			
			PTIP			
			Etat			
			Bailleurs			
			GAP			

2.5.3.5 Principales contraintes rencontrées

Malgré les efforts consentis par l'Etat en 2008, des contraintes persistent dans le sous secteur des hydrocarbures : hausse vertigineuse des prix au consommateur (records au mois de juin 2008 pour le supercarburant et le gasoil, respectivement échangés à 823 F/l et 813 F/l) et de longue rupture de l'approvisionnement en butane durant les mois de Juin et de Juillet 2008, induit par une hausse de 48% des cours du pétrole pendant le premier semestre de 2008, qui se sont élevés à un pic jamais égalé de 144 US \$ le baril de Brent le 3 juillet 2008, avant de terminer l'année à 36 \$ le baril ; (ii) le retard dans la libéralisation et la concurrence dans les différents segments de l'industrie pétrolière, du fait de la persistance de certaines difficultés, notamment l'accès des tiers aux installations de stockage ; (iii) insuffisances du cadre législatif et réglementaire du sous secteur aval des hydrocarbures en l'occurrence la loi n°98-31 du 14 avril 1998 et ses décrets d'application.

Dans le cadre de l'action prioritaire qui concerne l'élaboration d'un programme d'investissement pour l'accès aux services énergétiques, le PERACOD a élaboré en 2008 un Programme d'accès aux services électriques qui a été soumis à un bailleur et dont la mise en œuvre est prévue pour la période 2009- 2011

Ce programme d'investissement d'environ 3.600.000 EUR devrait permettre d'électrifier dans les Région de Foundiougne et de Sédhiou environ 5000 ménages et 320 infrastructures sociocommunitaires.

En outre, suite à une campagne annuelle de mesure du potentiel éolien réalisé avec l'appui du Programme TERNA de la Coopération allemande à Potou et Kayar, une étude de faisabilité a été réalisée. Cette étude qui a fait l'objet d'un atelier national de restitution organisé, en décembre 2008, par le Ministère de l'Energie, va déboucher sur un programme d'investissement qui sera soumis aux bailleurs en vue du financement de parcs éoliens raccordés au réseau interconnecté de la SENELEC.

En 2008, l'ASER a élaboré un Programme d'Urgence d'Electrification Rurale qui n'a pu être totalement exécuté du fait du retard constaté dans la mise en place du budget de l'ASER pour l'année 2008 ; la majeure partie des réalisations initialement prévues pour 2008 ayant ainsi été reportée sur 2009.

Malgré les résultats probants atteints par l'ASER, un certain nombre de contraintes ont été relevées ; il s'agit notamment du retard dans la mise en place du budget d'investissement de l'ASER pour l'année 2008 et de l'insuffisance des ressources allouées par l'Etat pour le compte du programme d'urgence 2008 qui s'explique entre autres par l'annulation des reports sur 2008 des crédits budgétaires alloués en 2007 et non mobilisés ainsi que par les ponctions opérées sur les crédits 2008.

2.5.3.6 Perspectives à court terme (2009-2010)

Il est prévu en deux rencontres de 2009, elles porteront sur, d'une part, le processus devant aboutir aux études et travaux de dégroupage des activités de Senelec (Groupe 1), qui est en phase de présélection des candidats ayant répondu à l'Avis à Manifestation d'Intérêt de ce groupe, et d'autre part, sur les études stratégiques préparatoires à la participation du secteur privé, (groupe 2), dont l'Avis à manifestation d'intérêt est lancé depuis le 04 mars 2009.

En vue d'améliorer de façon substantielle, il est prévu l'application de la mesure gouvernementale visant à octroyer 30% du capital des sociétés concessionnaires aux entreprises nationales. Il s'agira de poursuivre le processus de réflexion engagé par ASER et visant la définition des modalités opérationnelles pour la réalisation de cette mesure.

Les besoins de financement pour l'ensemble du programme de l'ASER sont évalués à 238 milliards dont 165 milliards sont à rechercher.

Dans le cadre des perspectives de SENELEC, la centrale Diesel de Tobéne (BOO) de 70 MW prévue en 2009, a été annulée du fait du coût du fuel. Cependant la réalisation de la centrale à charbon (BOO) de 2 X125 MW de Sendou est maintenue en deux tranches (2010 et en 2011).

Recommandations

Pour le sous secteur électricité : (i) la poursuite des efforts de redressement et de restructuration et de réforme institutionnelle de la SENELEC ; (ii) la mise en œuvre du programme vigoureux d'économie d'énergie ; (iii) l'accélération des investissements visant à diversifier les sources d'énergie primaire (charbon, biomasse, biodiesel, éthanol, solaire, éolien, etc.) ; (iv) l'accélération de la finalisation de l'élaboration du cadre législatif et réglementaire en matière de promotion des énergies renouvelables (loi d'orientation sur les énergies renouvelables et autres textes relatifs à l'achat et à la rémunération d'électricité produite par sources d'énergies renouvelables) ; (v) la poursuite de la mise en œuvre du programme d'électrification rurale ; (vi) la détermination des modalités pratiques de l'implication du secteur privé local dans le processus de mise en concession en cours, en organisant une concertation entre les acteurs concernés, notamment l'ASER et le secteur privé ; (vii) prise en charge financière et matérielle de façon pérenne par un budget conséquent.

Pour les Hydrocarbures : (i) création d'un second centre de stockage d'une capacité de 333 000 m³ au niveau du Port Minéralier de Bargny / Sendou ; (ii) intensification de la recherche aussi bien en offshore qu'en onshore (blocs de Tamna et de Sébikhotane) pour la période 2009-2012 (réalisation de forages dans le cadre des prospects ont été mis en évidence mis en évidence dans les blocs de Rufisque offshore Profond, Rufisque offshore, Sangomar Offshore, Sangomar Offshore Profond) et développement d'un réseau de gazoducs (construction d'un nouveau gazoduc de diamètre 6 pouces entre Gadiaga, Kabor et la centrale du Cap des Biches d'ici 2010, dans ce cadre signature d'un contrat de fourniture à la SENELEC de gaz naturel pour augmenter les capacités de production d'électricité ; (iii) accélération de l'exploration et de l'exploitation des gisements de pétrole ; (iv) accélération des investissements visant à réduire les coûts d'approvisionnement en hydrocarbures ; (v) intensification de l'appui international (coopération bilatérale) pour les importations des produits pétroliers finis et brut.

Pour les combustibles domestiques : (i) dans le cadre du PERACOD, mettre en place un mécanisme de financement de la filière en collaboration avec les institutions de micro finance (IMF), appuyer l'augmentation de la capacité de production par une production de masse, développer la filière de production de charbon à partir de la biomasse, poursuivre les activités de semi industrialisation, renforcement des opérations pilotes des filières artisanales pour une meilleure maîtrise des conditions de vulgarisation et accompagner la promotion de la filière industrielle de production du biocharbon ; (ii) dans le cadre du PROGEDE, il s'agira

de rechercher le financement pour la mise en œuvre du projet issue de l'étude de faisabilité technique et financière de production de biogaz au niveau de deux sites, qui constituera un input précieux à l'important programme national d'implantation de 10 000 bio digesteurs à travers l'ensemble du pays.

Pour les indicateurs, au niveau du sous secteur des hydrocarbures, il est recommandé d'inclure dans la matrice des indicateurs dominants les indicateurs ci-dessous :

Nombre d'infrastructures de réception et de déchargement construits (bacs de réception, de stockage, sea line, poste de réception d'amarrage pour grand bateau de brut et butanier, capacité d'expédition de produits) ;

Volume de brut et de produits finis traités ;

Réduction du taux de rotation des tankers et butaniers

Conclusion

Le Sénégal, à l'image des autres pays non producteurs, a fortement ressenti la crise pétrolière mondiale;

Le Gouvernement a su faire face à cette crise, par la mise en place de mesures d'urgence et par l'adoption en février 2008 d'une Lettre de Politique de Développement du secteur de l'Energie.

C'est dans ce contexte que des financements à l'appui de la politique de développement pour la relance du secteur énergétiques ont été octroyés par la Banque Mondiale et l'AFD.

D'importants acquis sont réalisés mais nécessitent d'être consolidés; et tous les sous secteurs sont concernés.

Les besoins d'appui et de financement du secteur de l'énergie sont connus, et s'établissent à 1587 milliards de francs CFA dont 845 milliards sont à rechercher.

2.5.4 Secteur financier : Promotion de la micro finance

2.5.4.1 Evolution des indicateurs

Deux objectifs stratégiques avaient été retenus pour le secteur de la micro finance. Le tableau ci-après renseigne pour chacun d'entre eux, les performances enregistrées en 2008, à travers l'évolution des indicateurs préalablement définis.

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Favoriser l'accès à des services financiers viables et durables à une majorité de ménages à faibles revenus et des micro-entrepreneurs	Nombre de bénéficiaires des services financiers des SFD	871 035	923 682	914 597
	Encours de crédit des SFD	119,82		136,86
	Taux de satisfaction des demandes de financement (nombre) auprès des mécanismes étatiques			25%
	Taux de satisfaction des demandes de financement reçues (montant) auprès des mécanismes étatiques			13%
	Nombre de points de services (agences et guichet) par région	383		421
	Taux de pénétration de la population totale par régions	8,00%		9,00%
	Montant du fond de garantie mis en place par les mécanismes étatiques			450
	Nombre de sociétés de cautionnements créés	ND		ND
Renforcer les capacités des acteurs du secteur de la micro finance	Nombre de cession de formations au profit des SFD par modules	13		8
	Nombre de personnes formées par modules	189		208
	Nombre de SFD ayant déposé un état financier fiable dans les délais			162
	Rapport entre volume d'investissement accordé au SFD sur le financement total alloué au secteur ¹¹	26		19,33

Sources : Direction de la Micro finance et Direction de la Réglementation et de la Supervision du secteur de la Micro-finance

¹¹ Les chiffres ici donnés portent sur le volume des investissements en milliards de francs, ils donnent des indications sur le rapport, qui n'a pu être fourni par les responsables sectoriels du fait des difficultés de collecte.

2.5.4.1.1 Analyse des indicateurs de l'objectif stratégique « Favoriser l'accès à des services financiers viables et durables à une majorité de ménages à faibles revenus et des micro-entrepreneurs »

Les indicateurs (nombre de bénéficiaires et encours de crédit) ont affiché une nette progression qui témoigne du dynamisme du secteur de la micro-finance. En effet, le nombre de bénéficiaires est passé de 871 035 en 2007 à 914 597 membres en fin 2008, soit une hausse de 43 562, représentant 5,00%. Toutefois, ce résultat se situe légèrement en deçà de l'objectif cible de 923 682 (écart de 9085). Est-il possible de désagréger cet indicateur, notamment entre milieu rural et urbain, d'une part, et entre catégories socioprofessionnelles, d'autre part ? Ce qui permettrait de déterminer son impact sur les populations les plus démunies.

De la même manière, l'encours de crédit a atteint 136 858 152 084 FCFA au 31/12/2008 contre 87 019 948 104 FCFA en fin 2005 soit une hausse de 57%. L'objectif cible n'étant pas déterminé, impossible d'évaluer le niveau d'atteinte des prévisions. Egalement, est-il possible de désagréger cet indicateur, notamment entre milieu rural et urbain, d'une part, et entre catégories socioprofessionnelles, d'autre part ? Ce qui permettrait de déterminer son impact sur les populations les plus démunies.

En attendant des réponses à ces questions, on peut noter que les informations fournies par le rapport sectoriel, permettent de noter que l'évolution de ces indicateurs est tributaire du développement de nouveaux instruments financiers par certains grands réseaux : la domiciliation des salaires, le financement de Petites et Moyennes Entreprises (PME) à travers des guichets comme le Centre Financier aux Entreprises (CFE) de l'UM-PAMECAS, les Crédits PME/PMI à l'Alliance de Crédit et d'Épargne pour la Production (ACEP) et les Crédits Professionnels au Crédit Mutuel du Sénégal (CMS). Sous le rapport de ces informations, il convient d'observer que la majorité des catégories touchées par les services financiers ne portent pas encore sur les couches les plus vulnérables. Ce qui ne satisfait pas entièrement l'objectif de faciliter l'accès des ménages les plus pauvres aux services financiers décentralisés.

Ce qui est confirmé par le taux de pénétration, qui malgré la faible progression de 1% entre 2007 et 2008 reste largement tiré par la couverture dans la région de Dakar qui enregistre 18% en 2008, contre 4% dans les régions de Diourbel, Kolda, Louga et Fatick. En outre le nombre de point de service et de guichets, malgré la progression de 383 en 2007 à 421 en 2008, représentant en moyenne moins d'un (1) point de vente par collectivité locale est très réduit. Encore qu'ici également, il conviendrait de répartir entre milieu rural et urbain.

Cependant, sans connaître les catégories touchées par les mécanismes mis en place par l'Etat, on peut considérer qu'ils contribuent à réguler ce déséquilibre si toutefois, leurs bénéficiaires sont bien ciblés dans les zones déficitaires et les populations parmi les plus pauvres, quand bien même les taux de satisfaction du nombre de demandes et des montants, respectivement de 25 et 13% demeurent très faibles.

Par contre, le partenariat entre les SFD et les banques commerciales, leur permettant de s'investir dans les transferts d'argent, en procédant, au niveau de leurs guichets, à des paiements dans des localités éloignées et souvent enclavées sous-tend une prise en compte des catégories socioprofessionnelles les plus démunies.

2.5.4.1.2 Analyse des indicateurs relatifs à l'OS « Renforcer les capacités des acteurs du secteur de la micro finance »

Le **Nombre de sessions de formations au profit des SFD par modules** est passé de 13 en 2007 à 8 en 2008, soit 5 sessions en moins. Toutefois, il faut noter que les modules de formation ont évolué. Ceux concernés par les réalisations de 2008 sont au nombre de trois : le Développement de nouveaux produits, le Contrôle interne et le Nouveau référentiel comptable. Le nombre de sessions pour ces modules est respectivement de un (1), (1) et six

(6). Ceci démontre que l'accent a été mis sur l'amélioration du système de gestion au sein des SFD et est traduit par le nombre de bénéficiaires. En effet, **le Nombre de personnes formées par modules**, qui est passé de 189 en 2007 à 208 en 2008 se désagrège en quatorze (14) personnes formées sur le Développement de nouveaux produits, quatorze (14) sur le Contrôle interne et cent quatre vingt (180) sur le Nouveau référentiel comptable. Pour l'ensemble de ces indicateurs, il conviendrait de les rapporter à une demande exprimée ou à des objectifs ciblés pour mieux évaluer le niveau de performance.

Le Nombre de SFD ayant déposé un état financier fiable dans les délais non renseigné en 2007 se situe à 162 en 2008. Pour cet indicateur également, il n'y a ni historique 200è ni objectif ciblé pour 2008, ne permettant pas d'en analyser les performances.

Quand au **Rapport entre volume d'investissement accordé au SFD sur le financement total alloué au secteur**¹², il est passé de 26 milliards en 2007 à 19,33 en 2008. Cette réalisation de 2008 est relative aux actions directes à la date du 30 septembre 2008, sa comparaison à la situation de 2007 est de fait difficile. Il faut signaler que dans le cadre du refinancement, vingt et six milliards ont été alloués au SFD.

2.5.4.2 Bilan des réformes et politiques

Au titre de l'OS « *Favoriser l'accès à des services financiers viables et durables à une majorité de ménages à faibles revenus et des micro-entrepreneurs* », sur les sept (7) mesures retenues dans la matrice du DSRP_2, seule la ligne d'action prioritaire est prise en compte par les six (6) projets inscrits au PAP, au titre de cet objectif.

Quant à l'OS « *Renforcer les capacités des acteurs de la Micro Finance* », trois (3) projets avaient été initialement inscrits au PAP du DSRP_2, couvrant deux (2) lignes d'action de la matrice des mesures, mais en réalité, il ne s'agit que de deux (2) actions. En effet, les deux traduisent la même chose : « *Appui au renforcement des capacités des acteurs et Projet de renforcement des capacités techniques et managériales des acteurs du secteur de la micro-finance* » – le premier n'étant pas identifié au niveau sectoriel, il ressort là qu'il s'agit d'une inscription double du même projet. Cette couverture des lignes d'action de la matrice des mesures du DSRP_2 traduit une prise en charge correcte, d'autant plus que la mesure prioritaire a été intégrée, à travers le projet de centre de ressources et de documentation en micro-finance. Il faut noter qu'en plus de ces projets, que la Direction de la micro-finance a mis en œuvre une action dénommée « *Programme d'Appui à la Micro-finance 1 – PAMIF* »

La concentration des actions autour des lignes d'action prioritaires pour les deux (2) objectifs atteste d'une préoccupation forte de booster les performances du secteur. Ce qui s'est traduit par les progrès enregistrés, en dépit des insuffisances révélées par l'analyse de l'évolution des indicateurs, à travers notamment la création de nouveaux Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) et la poursuite du déploiement des réseaux dans les zones rurales et périurbaines au cours de l'année 2008.

En plus des actions directement mises en œuvre par la Direction de la Micro Finance – DMF, différents mécanismes mis en place par l'Etat ont contribué à la réalisation des progrès du secteur de la micro finance : le Fond National de Promotion de l'Entreprenariat Féminin – FNPF, Fond d'Impulsion de la Micro Finance – FIMF et le Projet Crédit Femme.

FNPEF : il a permis le financement de 106 requêtes sur 565, soit un faible taux de satisfaction de 08%, induit par la forte demande de prêt reçue, alors que le budget qui lui est alloué est très faible (500 millions d'allocation globale budgétaire sur 1 milliard inscrit au PAP, alors que la demande s'élève à de plus de 5milliards).

¹² Les chiffres ici donnés portent sur le volume des investissements en milliards de francs, ils donnent des indications sur le rapport, qui n'a pu être fourni par les responsables sectoriels du fait des difficultés de collecte.

FIMF en 2008 : grâce à des fonds de garantie mis en place à la BRS, il enregistre les réalisations suivantes : quatorze 14 demandes de financement accordées sur un total de soixante quatre (64), avec 11 rejets du fait de la non-éligibilité des secteurs d'activité ciblés aux procédures de la banque (notamment les multiservices) ou du fait d'une mauvaise qualité du document de projet, les autres dossiers sont en cours d'instruction (39), en plus de l'appui apporté au Programme banlieue (6 projets). Le fond enregistre 169 projets en instance dont onze (11) Mutuelles d'Epargne et de crédit. Globalement, les bénéficiaires des actions du FIMF sont composés de 70% de femmes et 30% d'hommes.

PCF : on note des réalisations dans le cadre de la formation (432 femmes formées et le financement des activités de femmes (avec 5.205 femmes touchées), il s'y ajoute les réalisations du **Programme spécial Président de la république à Pikine Diacksao (avec la formation de 32 femmes et la distribution de 20.000.000 FCFA de crédit)**, le Financement des Bénéficiaires d'attestations de 2005 (régularisation) dans le cadre de la **Quinzaine Nationale de la Femme 2008 (avec 4.718 femmes touchées pour un financement de 74.500.000 FCFA**, le financement de leadership avec 55 femmes touchées pour 32.500.000 FCFA de financement. Globalement, le projet crédit femmes enregistre un taux de satisfaction des requêtes de **17,60%**.

DMF : Les principales réalisations du plan d'actions de la lettre de politiques sectorielle par axe stratégique se résume comme, il suit :

- **Au niveau de l'axe stratégique 1** : La réalisation d'une cartographie numérisée des SFD ; L'adoption de la nouvelle Loi par l'Assemblée Nationale et le Sénat respectivement le 21/07/08 et le 22/08/08. La Loi a ensuite été promulguée le 03 septembre 2008 (Loi n°2008-47) et son Décret d'application signé par le Président de la République le 28 novembre 2008 ; La diffusion du nouveau référentiel comptable avec la tenue de sept sessions de formation (30 formés par sessions).
- **Au niveau de l'axe stratégique 2** : La formation des SFD des régions de Diourbel, Fatick, Kaolack et Kaffrine ; L'appui à la professionnalisation de 15 institutions de micro finance dans le cadre du projet Union Européenne/Aquadev de professionnalisation des SFD de la région de Saint-Louis ; Le démarrage du processus de mise en place d'une convention collective régissant les métiers de la micro finance ; L'extension de l'offre de services financiers dans la zone des Niayes et le bassin du fleuve Sénégal grâce au projet d'Amélioration de l'Encadrement du Secteur et de l'Offre de services financiers en milieu Rural AESOR (terminé en mars 2008 et financé par la Coopération Canadienne) avec la bancarisation d'environ 12 000 personnes et la mise en œuvre de produits de crédit adaptés aux zones agricoles.
- **Au niveau de l'axe stratégique 3** : Le versement d'une deuxième tranche de 3 millions sur les 12 millions d'euros de la ligne de crédit de la Coopération financière Allemande octroyée dans le cadre du Programme Emploi des Jeunes en milieu Urbain. Ce qui porte le total décaissé au profit des SFD à 8 millions d'euros ; Le démarrage de la phase II du PEJU avec le versement d'un financement supplémentaire de 4 millions d'euros ; Le démarrage du projet "Plateforme d'Appui au Secteur Privé et valorisation de la diaspora sénégalaise en Italie (PLASEPRI)" qui apporte des réponses au financement des PME, grâce au soutien de la Coopération Italienne.
- **Au niveau de l'axe stratégique 4** : La tenue de l'Assemblée Générale de l'Association Professionnelle des SFD (AP/SFD) en avril 2008, le renouvellement de son bureau et la révision de ses textes ; L'existence d'un code de déontologie de l'AP/SFD approuvé durant la dernière AG ; Le renforcement en capacités techniques et matérielles de la DMF suite aux appuis du PAMIF et du PALPS ; La mise en place

d'un Centre de ressources et de documentation en micro finance ; La réactualisation du plan d'actions et de son budget lors de l'atelier national des 21 et 22 avril 2008. Le secteur dispose désormais d'un nouveau plan d'actions et d'un Document actualisé de Politique sectorielle. Le nouveau budget est estimé à 35 milliards FCFA pour les actions directes de développement et 59 milliards FCFA pour les besoins en "refinancement". ; La tenue régulière des réunions trimestrielles du Comité National de Coordination des activités de micro finance (CNC) qui est l'organe d'opérationnalisation et de coordination de la mise en œuvre de la LPS.

2.5.4.3 Etat de mobilisation de moyens financiers

Après trois années d'exécution, le niveau de mise en œuvre du plan d'actions est assez satisfaisant. A la date du 30 septembre 2008, les fonds acquis sont évalués à 19,34 milliards FCFA, soit 55% du nouveau budget du plan d'actions.

Ce niveau plutôt satisfaisant de mobilisation de fonds est le résultat de l'appui des partenaires bailleurs de fonds, à travers différents programmes/projets parmi lesquels :

- ✓ Le Programme d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle (PALPS) pour un budget de 4,5 milliards FCFA sur 5 ans cofinancé par l'ACDI (2,25 milliards), le PNUD (1,25 milliard) et le FENU (1 milliard) et qui a comme objectif de favoriser l'accès des populations défavorisées et des micros et petites entreprises à des services financiers viables et pérennes afin d'améliorer leurs revenus et favoriser la croissance économique ;
- ✓ Le Programme d'Appui à la Micro finance (PAMIF) financé par la Coopération Belge pour un montant de 3,9 milliards FCFA sur 4 ans et qui vise à réduire le niveau de pauvreté des populations rurales de Diourbel, Fatick, Kaolack et Kaffrine ;
- ✓ L'octroi, par la Coopération financière Allemande (KfW), d'une ligne de crédit de 12 millions d'euros à trois SFD matures pour faciliter le financement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) dans le cadre du Programme Emploi des Jeunes en Milieu Urbain (PEJU).

Au titre des projets et programmes, le tableau ci-après renseigne sur l'état de mobilisation des ressources.

Tableau : Etat de mobilisation des ressources

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	montants	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
Renforcer les capacités des acteurs du secteur de la micro finance	LA189	Appui au renforcement des capacités des acteurs	Montant DSRP	500 000 000		0	0,00%
			PTIP	0		0	
			Etat	0		0	
			Bailleurs			0	
	LA185	Centre de ressources et de documentation en Micro-finance	Montant DSRP	55 000 000			0,00%
			PTIP	51 000 000	51 000 000		0,00%
			Etat	51 000 000	51 000 000	6 549 000	12,84%
			Bailleurs	0	0	14 640 960	
	LA189	Projet de renforcement des capacités techniques et managériales des acteurs du secteur de la micro finance	Montant DSRP	5 685 000 000	150 000 000	0	0,00%
			PTIP	5 685 000 000	150 000 000	0	0,00%
			Etat	150 000 000	150 000 000	0	0,00%
			Bailleurs	5 535 000 000	0	0	0,00%
Favoriser l'accès à des services financiers viables et durables à une	LA180	Mise en place d'une ligne de crédit IMF (BADEA)	Montant DSRP	295 000 000			0,00%
			PTIP	295 000 000			0,00%

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	montants	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			Taux d'exécution	
				Programmation	allocation	exécution		
majorité de ménages à faibles revenus et des micro-entrepreneurs,			Etat	30 000 000			0,00%	
			Bailleurs	265 000 000			0,00%	
			Montant DSRP	200 000 000	428 000 000		0,00%	
	LA180	Appui au réseau des mutuelles des NIAYES		PTIP	200 000 000	428 000 000		0,00%
				Etat	100 000 000	100 000 000	?	
				Bailleurs	100 000 000	328 000 000	?	
				Montant DSRP	323 000 000	0	82 300 000	25,48%
	LA180	Projet d'amélioration de l'Encadrement du Secteur et de l'offre en milieu rural (AESOR)		PTIP	323 000 000	0	82 300 000	25,48%
				Etat	0	0	0	
				Bailleurs	323 000 000	0	82 300 000	25,48%
				Montant DSRP	1 649 000 000		344 779 098	20,91%
	LA180	Appui à la lettre de politique Sectorielle de la Micro finance		PTIP	1 649 000 000		344 779 098	20,91%
				Etat	0		0	
				Bailleurs	1 649 000 000		344 779 098	20,91%
				Montant DSRP	381			
	LA180	Mise en place d'une ligne de crédit IMF (BID)		PTIP	381			
				Etat	56			
				Bailleurs	325			
				Montant DSRP	971 000 000	226 000 000	0	0,00%
	LA178	Fonds d'Impulsion à la Micro finance		PTIP	971 000 000	226 000 000	0	0,00%
				Etat	571 000 000	226 000 000	0	0,00%
				Bailleurs	400 000 000	0	0	0,00%
				Montant DSRP	2 000 000 000	1 000 000 000	278 950 000	13,95%
	LA178	Projet Crédit Femmes		PTIP	500 000 000	1 000 000 000	0	0,00%
				Etat	500 000 000	1 000 000 000	0	0,00%
				Bailleurs	0	0	0	
				Montant DSRP	2 000 000 000	1 000 000 000	500 000 000	25,00%
LA178	Fonds National de Promotion de l'entrepreneuriat Féminin		PTIP	2 000 000 000	1 000 000 000	500 000 000	25,00%	
			Etat	2 000 000 000	1 000 000 000	500 000 000	25,00%	
			Bailleurs	0	0	0		
			Montant DSRP	0	0	221 224 714		
LA189	Programme d'Appui à la Micro finance 1		PTIP	0	0	221 224 714		
			Etat	0	0	0		
			Bailleurs			221 224 714		

2.5.4.4 Principales contraintes rencontrées

FNPEF :

FIMF : Le faible pourcentage de demandes de financement satisfaites persiste. Ceci est dû à la faiblesse du budget alloué au FIMF par rapport au montant inscrit dans le DRSP. Une autre contrainte identifiée pour le suivi des projets sur le terrain est le manque d'appui institutionnel (moyens logistiques...etc)

PCF : Insuffisance des moyens logistiques de suivi et d'encadrement : seul 02 véhicules dont 01 en mauvais état ; Faiblesse du taux de recouvrement ; Non mobilisation des ressources budgétaires allouées pour l'année 2008 ; Insuffisance des ressources financières par rapport à la forte demande

DMF : (i) dans l'exécution, la Faiblesse des montants accordés par l'État ; les difficultés à mobiliser les budgets accordés ; dans le cadre des **Réformes et politiques engagées,** non-adoption du nouveau code juridique (loi, décret, nouveau référentiel comptable), non-Actualisation du plan d'action de la lettre de politique sectorielle

2.5.4.5 Perspectives à court terme (2009-2010)

FNPEF : consolidation des acquis ; augmentation du nombre de projets financés ; et obtenir deux milliards FCFA de dotations ;

FIMF : Le partenariat FIMF/CONFAPI COSENZA / ASKIA (600 millions de FCFA en fond de garantie au profit des SFD pour le financement des PME) ; Le partenariat FIMF/Fondation pour le Développement MAGDALA (mise en place d'une institution pour le financement et la formation des femmes, phase test région de Saint Louis) ; et Le partenariat

FIMF/ASKIA/UMECUDEFS (renouvellement du parc des taxis urbains et inter urbains pour un montant de 690 millions de FCFA);

DMF : Évaluation du plan d'action ; Étude d'impact ; Étude sur le mobile banking ; Développement de nouveaux produits ; Extension dans les zones défavorisées avec l'ouverture de 15 nouveaux guichets.

A ces prévisions, il faut ajouter les perspective du Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté – PRP qui prévoit d'atteindre pour son volet micro finance un couverture de financement des AGR d'un montant de 445 millions de FCFA en 2009.

2.6 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

2.6.1 *Renforcement des capacités du secteur privé*

En attendant un rapport sectoriel, non encore transmis au consultant.

2.6.1.1 OS 1 : Simplifier et rationaliser le système d'information fiscale à l'investissement

2.6.1.1.1 *Evolution des indicateurs*

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Simplifier et rationaliser le système d'information fiscale à l'investissement				

En attendant, indicateurs redressés (Secteur privé, NGUESSANG)

2.6.1.1.2 *Bilan des réformes et politiques*

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA198 : Amélioration du système d'information entre l'Administration et le Privé	EACI-115	Appui à la mise en place d'un système d'informations fiscales		
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				

2.6.1.2 OS2 : Favoriser un environnement attractif et promouvoir les investissements

2.6.1.2.1 *Evolution des indicateurs*

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Favoriser un environnement attractif et promouvoir les investissements	Délais du transfert de propriété	< 118 jours en moyenne	20 jours	
	Coût du transfert de propriété	< 20,5% de la valeur de la propriété	< 20,5% de la valeur de la propriété	

2.6.1.2.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA199 : Simplification des procédures liées à l'exercice de certaines activités de constitution des Sociétés	EACI-111; EACI-112; EACI-113; EACI-114; EACI-116	Simplification des procédures administratives		
Rattaché à LA202, OS2 : Renforcement de l'appui aux acteurs du secteur privé (au lieu de LA216 : Promotion d'une synergie globale au sein du dispositif d'appui au secteur privé)		Renforcement et rationalisation du dispositif d'appui au secteur privé		
LA204 : Création et développement de nouveaux sites et pôles de développement		Mise en place de la plate-forme de Diarniadio		
Rattaché à LA206, OS3 : Poursuite et pérennisation des programmes de mise à niveau destinés aux entreprises (au lieu de LA209 : Elargissement de l'actionnariat populaire et mise en œuvre d'une grande campagne de sensibilisation et d'information auprès du secteur informel)	AAI-251	Renforcement des dispositifs en place au Sénégal dans l'adoption d'une démarche proactive et la recherche de solutions pragmatiques anticipées pour permettre au secteur privé de répondre aux limitations du cadre commercial international et bénéficier de ses opportunités		
Peut être rattaché à LA204, OS2 : Création et développement de nouveaux sites et pôles de développement (n'a rien à voir avec la LA50 : Mise en place de lignes de crédit adaptées aux filières animales)	AAI-311	Sécurisation d'une banque de sites dédiés à des projets d'investissement agricoles et dans les produits d'élevage (lait, viande, etc.), aux caractéristiques techniques connus (besoins du projet) et aux conditions d'occupation garantissant l'intérêt des populations (compensation, offre d'emplois, plan social, etc.) par des démarches structurées de l'Etat et des organes décentralisés habilités (négociations, délimitations, etc.)		
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				

2.6.1.3 OS 3 : Intensifier l'ajustement interne des Entreprises

2.6.1.3.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Intensifier l'ajustement interne des Entreprises				

En attendant, indicateurs redressés (Secteur privé, NGUESSANG)

2.6.1.3.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
Rattaché à LA206, OS3 : Poursuite et pérennisation des programmes de mise à niveau destinés aux entreprises (au lieu de LA209 : Elargissement de l'actionariat populaire et mise en œuvre d'une grande campagne de sensibilisation et d'information auprès du secteur informel)	AAI-251	Renforcement des dispositifs en place au Sénégal dans l'adoption d'une démarche proactive et la recherche de solutions pragmatiques anticipées pour permettre au secteur privé de répondre aux limitations du cadre commercial international et bénéficier de ses opportunités		
LA206 : Poursuite et pérennisation des programmes de mise à niveau destinés aux entreprises		Projet d'appui à l'ajustement du secteur privé		
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				

2.6.1.4 OS4 : Poursuivre et approfondir les processus des privatisations

2.6.1.4.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Poursuivre et approfondir les processus des privatisations				

2.6.1.4.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
Rattaché à LA202, OS2 : Renforcement de l'appui aux acteurs du secteur privé (au lieu de LA216 : Promotion d'une synergie globale au sein du dispositif d'appui au secteur privé		Renforcement et rationalisation du dispositif d'appui au secteur privé		
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				

--	--	--	--	--

2.6.1.5 OS5 : Rendre les organisations patronales et professionnelles plus représentatives, fortes et tournées vers les besoins des entreprises

2.6.1.5.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Rendre les organisations patronales et professionnelles plus représentatives, fortes et tournées vers les besoins des entreprises				

2.6.1.5.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA213 : Renforcement des capacités de proposition et d'analyse des organisations patronales professionnelles		Appui au renforcement des organisations professionnelles		
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				

2.6.1.6 Etat de mobilisation de moyens financiers

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				

2.6.1.7 Principales contraintes rencontrées

2.6.1.8 Perspectives à court terme (2009-2010)

2.6.2 Promotion de l'équité et l'égalité de genre

2.6.2.1 OS 1 : Promouvoir l'équité et l'égalité de Genre

2.6.2.1.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Promouvoir l'équité et l'égalité de Genre	Pourcentage de femmes dans les instances de décision au niveau politique		10%	17,98%
	Pourcentage de femmes dirigeantes dans le secteur public et privé au niveau national, régional et local			
	Pourcentage de femmes dans les bénéficiaires des SFD			
	Part des demandes de financement de femmes satisfaites par les SFD			
	Taux de satisfaction des demandes de financement des entreprises de femmes (nombre) par les mécanismes étatiques			18,76%
Renforcer les capacités des femmes en leadership	Nombre d'entreprises des femmes formalisées sur le nombre total d'entreprises de femmes			
	Part des femmes entrepreneures ayant bénéficié d'une formation en entrepreneuriat dans le cadre des initiatives étatiques			868
	taux de satisfaction des besoins exprimés en formation en entrepreneuriat des femmes			
	Part des femmes chef d'entreprise intégrées à un réseau de femmes chef d'entreprise			
	Part des femmes chef d'entreprise dans les organisations patronales (CNES, CNP, UNACOIS, MDES...)			

Seuls trois (3) indicateurs ont été renseignés dont deux (2) pour le premier objectifs stratégique (*pourcentage des femmes dans les instances de décisions au niveau politique et le taux de satisfaction en nombre des demandes de financement des entreprises de femmes auprès des mécanismes de micro-finance mis en place par l'Etat : le Fond d'appui à l'entrepreneuriat féminin, le Projet crédit femmes et le Fond d'impulsion à la micro-finance*) et un (1) pour le second (*Part des femmes entrepreneures ayant bénéficié d'une formation en entrepreneuriat dans le cadre des initiatives étatiques*).

Le pourcentage de des femmes dans les instances de décisions au niveau politique, se désagrège comme il suit : (i) au niveau du Gouvernement, 4 femmes ministre sur 28 ministres, soit 14,28% ; (ii) au niveau du Sénat, 40 sénatrices sur 100 soit 40% ; (iii) au niveau de l'Assemblée nationale 35 femmes députés sur 150, soit 22% ; (iv) au niveau des Conseillers régionaux, municipaux et ruraux, respectivement 68 femmes conseillères régionales/470 (une femme présidentes de conseil régional) soit 14,5%, 1133 femmes conseillères municipales/4216 soit 27% (avec 6 femmes maires sur 103 soit 5,8%) et 1043 femmes conseillères/ 9092 conseillers soit 11,3% (avec une femme (1) présidente de conseil rural ; et (v) au niveau de la Chefferie de village, trois (3) femmes chefs de villages sur 14 000. Cet indicateur ne disposant pas d'historique, il n'est pas possible de mesurer les progrès. Toutefois, la réalisation de 2008 se situe largement à l'objectif de 10% initialement ciblé.

En ce qui concerne **le taux de satisfaction en nombre des demandes de financement des entreprises de femmes auprès des mécanismes de micro-finance mis en place par l'Etat : le Fond d'appui à l'entrepreneuriat féminin, le Projet crédit femmes et le Fond d'impulsion à la micro-finance**, les 18,76% ne constituent qu'une partie des réalisations (celles du Fond d'appui à l'entrepreneuriat féminin), le Fond d'impulsion et les projet crédit femmes n'ayant pas donner d'informations. Il en est de même pour l'indicateur « *Part des femmes entrepreneures ayant bénéficié d'une formation en entrepreneuriat dans le cadre des initiatives étatiques* », pour lequel les 868 bénéficiaires constituent proxy constituées des réalisations du Projet Crédit Femmes (432), du Fond National de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (153) et de la Direction de l'Entrepreneuriat Féminin (283). Les données relatives aux autres initiatives étatiques n'étant pas collectées.

2.6.2.1.2 Bilan des réformes et politiques

Au titre des deux objectifs stratégiques retenus pour l'équité et l'égalité de genre « *promouvoir l'équité et l'égalité de genre et renforcer les capacités des femmes en leadership* », la programmation du DSRP_2, avait inscrit respectivement trois (3) projets (*Appui à la mise en œuvre de la SNEEG, Projet d'appui à la mise en place d'un laboratoire de recherche sur le genre et Projet genre/FNUAP*) et deux (2) programmes (*Programme d'appui au renforcement des capacités des femmes pour la gestion des plateformes multifonctionnelles, Programme de renforcement des capacités des femmes en leadership*).

Ces différentes actions couvrent respectivement pour le premier objectif deux mesures retenues en priorité sur les quatre (4) de la matrice du DSRP_2 (**LA217 Mise en œuvre la matrice d'intervention de la SNEEG ; LA218. Développement d'outils et méthodologies d'analyse genre (enquête budget temps, statistiques désagrégées selon les secteurs)**); et pour le second la mesure prioritaire sur les deux de la matrice (**LA221. Renforcement des capacités techniques et managériales des femmes**). Il s'agit d'une programmation correcte.

Du point de vue de la mise en œuvre de ces projets et programmes, les résultats suivants ont été notés :

- (i) des Réformes institutionnelles, à travers l'adoption de la loi sur le traitement fiscal et la création par décret de la Direction et Égalité et de l'Équité de Genre et de l'Observatoire Nationale des Droits de la Femme – dans la foulée, les campagnes de sensibilisation mises en œuvre grâce à une mobilisation de ressources ont induit une appropriation, à travers une meilleure compréhension et implication plus accrue des acteurs pour la promotion effective de l'Égalité et de l'Équité de Genre
- (ii) des réalisations concrètes dans le cadre de appui à la SNEEG, sept séminaires de sensibilisation (600 personnes touchées et 17 PTF), alors que la composante genre a permis les réalisations suivantes : la diligence de deux missions de suivi et de supervision dans les régions de Tambacounda, Kolda et Matam, l'organisation du Festival de revu sur les violences basées sur le genre dans la banlieue de Dakar et les régions de Tambacounda, Kolda et Matam et la formation de 25 membres du Réseau des femmes africaines ministres et parlementaires (REFAMP) section Sénégal.

Par ailleurs, au titre des activités de la Direction de l'Entreprenariat Féminin, plusieurs actions significatives ont été mises en œuvre :

- Mission exploratoire des experts belges à Dakar et Fatick pour identifier les besoins de formation des femmes ;
- 2 séminaires de formation des femmes et agents du ministère par les experts belges à Dakar et Fatick ;
- Voyage d'études des femmes entrepreneures et agents d'encadrement du ministère à Liège en Belgique ;
- Traduction guide la femme entrepreneure en six langues nationales codifiées (ouoloff, diola, soninké, sérère, mandingue et pulaar) ; et
- Élaboration de document de projet de développement de l'entreprenariat féminin pour l'exportation de fruits et légumes vers l'UE pour un montant de quatre milliards huit cent millions (4.800.000.000 FCFA).

Au-delà de ces réalisations, il faut signaler les actions mises en œuvre dans le cadre d'autres mécanismes (Fond National de Promotion de l'Entreprenariat Féminin, le Fond d'Impulsion à la Micro-finance et le Projet Crédit Femmes), inscrits dans la programmation

DSRP_2 dans d'autres secteurs (respectivement Développement des PME/PMI, Micro finance et Protection des groupe vulnérables de l'Axe 3).

2.6.2.2 Etat de mobilisation de moyens financiers

Tableau : Etat de mobilisation des ressources pour l'équité et l'égalité de genre

Objectifs Stratégiques	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de mobilisation des ressources en 2008				
			Programmation	Allocation	Exécution	Taux d'allocation	Taux d'exécution
Promouvoir l'équité et l'égalité de genre	Projet d'appui à la mise en place d'un laboratoire de recherche sur le genre	Montant DSRP	50 000 000	-	-		
		dont SCA					
		PTIP	0	0	0		
		Etat					
		Bailleurs	0	0	0		
		GAP	0	0	0		
	Projet genre/FNUAP (composante GENRE)	Montant DSRP	131 000 000	131 250 000	79 941 663	100,19%	60,91%
		dont SCA					
		PTIP	131 000 000	131 250 000	79 941 663	100,19%	60,91%
		Etat	31 000 000	31 250 000	15 494 706	100,81%	49,58%
		Bailleurs	100 000 000	100 000 000	64 446 957	100,00%	64,45%
		GAP	0	0	0		
	Appui à la mise en œuvre de la SNEEG	Montant DSRP	400 000 000	147 000 000	117 907 960	36,75%	80,21%
		dont SCA					
		PTIP	150 000 000	147 000 000	117 907 960	98,00%	80,21%
Etat		150 000 000	147 000 000	99 721 960	98,00%	67,84%	
Bailleurs		0	0	18 186 000			
GAP		250 000 000	0	0	0,00%		
Renforcer les capacités des femmes en leadership	Programme de renforcement des capacités des femmes en leadership	Montant DSRP	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100,00%	55,56%
		dont SCA					
		PTIP	0	0	0		
		Etat	0	0	0		
		Bailleurs	0	0	0		
		GAP	0	0	0		
	Projet de Promotion de L'Entreprenariat Féminin au Sénégal (y compris la base de données des femmes entrepreneures)	Montant DSRP	300 000 000	38 000 000	88 000 000	12,67%	231,58%
		dont SCA					
		PTIP	0	38 000 000	71 000 000		186,84%
		Etat	0	38 000 000	38 000 000		100,00%
Programme de renforcement des capacités des femmes en leadership	Montant DSRP	0	0	0			
	dont SCA						
	PTIP	0	0	0			
	Etat	0	0	0			

Du point de vue de la dotation, seuls deux projets ont été servis à suffisance (*le Projet composante genre et le programme d'appui au renforcement des capacités des femmes pour la gestion des plateformes multifonctionnelles*). Les autres sont soit insuffisamment dotés (*appui à la SNEEG, avec 36,75% et Projet de promotion de l'entreprenariat féminin au Sénégal (y compris base de données des femmes entrepreneures, avec 12,67%)*) soit pas du tout dotés (*Programme de renforcement des capacités des femmes en leadership*). Pour les projets, partiellement dotés, la principale explication du faible niveau de dotation est relative à une absence de bailleurs, alors que l'Etat a respecté ses engagements initiaux. Dans le cadre de l'absence de dotation, elle est liée aux ponctions exercées par la loi de finance rectificative, faisant suite aux tensions budgétaires. Par contre, comme on peut l'observer dans plusieurs secteurs, il n'y a pas eu suffisamment d'initiatives de recherche de fonds, à travers la formulation de projets pertinents, assortie d'une démarche auprès des bailleurs potentiels. En ce qui concerne le « *Projet d'appui à la mise en place d'un laboratoire de recherche sur le genre* » aucune information n'a été fournie.

2.6.2.3 Principales contraintes rencontrées

Elles portent pour l'essentiel sur les ponctions budgétaires de la part de l'Etat, le retard dans la mise à disposition des fonds alloués par les bailleurs et la faiblesse des initiatives dans la formulation d'actions pertinentes assortie d'une démarche soutenue de recherche de financement.

2.6.2.4 Perspectives à court terme (2009-2010)

Pour l'essentiel, il est prévu les programmations suivantes :

- La poursuite de l'appui à la mise en œuvre de la SNEEG/DEEG, avec une prévision de ressources de cent quarante sept millions de francs CFA (147 000 000) ;
- La poursuite de la mise en œuvre du projet composante genre, avec une prévision financière de cent quarante cinq millions (145 000 000FCFA) dont 100 000 000 attendus des PTF (FUNAP) et 45 000 000 de l'État ; et
- L'opérationnalisation de l'Observatoire des Droits de la Femmes dont les prévisions financières et les sources de financement ne sont pas encore déterminés dans le cadre d'un document projet qui sera formulé ultérieurement.

Au titre des activités de la Direction de l'Entreprenariat Féminin, les perspectives s'inscrivent dans la direction d'un renforcement soutenu des initiatives entamées :

- Confection et mise à jour de la base de données des femmes entrepreneures, avec au moins un financement de soixante quinze millions de francs CFA (75.000.000 FCFA, alloué en 2008 après ponction) attendus du BCI
- Projet promouvoir l'entreprenariat féminin au Sénégal pour l'exportation de fruits et légumes vers l'UE sur trois (3) ans (2009-2011), en collaboration avec la communauté Wallonne de Belgique

2.6.3 Politique de l'emploi en appui à la création de richesses : promotion de l'emploi décent

2.6.3.1 Evolution des indicateurs

2.6.3.1.1 OS 1 : Assurer une meilleure gestion de la main d'œuvre

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Assurer une meilleure gestion de la main d'œuvre	Existence d'une haute autorité pour l'emploi	Non		Non
	Existence d'une politique nationale de l'emploi	Non		Non
	Loi sur la convention Etat-Employeur conçue, prise et promulguée	Non		Non
	Existence d'un système d'information unique et fonctionnelle sur l'emploi	Non		Non
	Existence d'un schéma unique de délivrance de service d'emploi	Non		Non
	Nombre de formations réalisées pour améliorer l'employabilité des jeunes	xxx		xxx
	Existence d'un fond unique pour le financement de l'employabilité des jeunes et la formation continue	xxx		xxx

Source : Direction de l'Emploi/ Direction de l'emploi/ ANEJI FONDEF/ ADPME

Existence d'une haute autorité pour l'emploi : recommandation phare du DSRP, réaffirmée lors du dernier conseil présidentiel sur l'emploi de la banlieue, en vue d'une meilleure régulation du secteur de l'emploi et surtout une meilleure maîtrise de l'information sur l'emploi, sa réalisation en est à une loi de création, conçue et introduite dans le circuit administratif pour adoption.

Existence d'une politique nationale de l'emploi : depuis sa première politique nationale de l'emploi adoptée en 1997, assortie d'un plan d'action nationale pour l'emploi en 1998, le Sénégal n'a pas encore réactualisé cette stratégie nationale. Pourtant différents actes des gouvernement successifs, depuis 1966 dénote d'une volonté certaine : (i) ratification de la **Convention n°122 de l'OIT** en avril 1966, dispose en son article premier (instruisant la formulation et l'application d'une politique active visant à promouvoir le plein emploi, productif et librement choisi, pour stimuler la croissance et le développement économiques) ; (ii) participation au Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine de septembre 2004 à Ouagadougou (instruction pour l'examen et la révision des stratégies et proposer des politiques et programmes nationaux en matière d'emploi et de lutte contre la pauvreté) ; (iii) mise en place par le Chef de l'Etat, en janvier 2005, d'un Comité national intersectoriel de suivi pour la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation de la Déclaration des Chefs d'Etats et de Gouvernement sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté ; (iv) conception d'un document de politique national selon un processus participatif et multi-acteurs soumis au gouvernement en octobre 2006, mais non encore adopté.

Loi sur la convention Etat-Employeur conçue, prise et promulguée : il s'agit d'une troisième génération non encore signée, après celles de 1987 et de 25 mars 2000. Elle comprend actuellement deux programmes (« stage et d'apprentissage » et « contrat de solidarité »), financé à travers le Fonds National d'Actions pour l'Emploi par un mécanisme de partage des frais de stage entre l'Etat et l'entreprise. Les négociations entre le gouvernement et le patronat sont entreprises depuis des années, mais non encore abouties. L'innovation majeure attendue de la troisième génération est la disposition de mécanismes pour la mise en place progressive d'une fonction publique locale, nécessaire pour accroître les performances de la gestion municipale et créer un grand nombre d'emplois de professionnels de la gestion des collectivités locales.

Existence d'un système d'information unique et fonctionnelle sur l'emploi : un comité a été mis en place conduire le processus mais les travaux n'ont pas encore abouti.

Existence d'un schéma unique de délivrance de service d'emploi : aucune réalisation à ce jour.

Nombre de formations réalisées pour améliorer l'employabilité des jeunes : seules les réalisations dans le cadre de l'ANEJ sont connues, comme déterminé dans le tableau suivant :

Tableau xx : Réalisation de l'ANEJ

Activité	2007			2008		
	Objectif	Indicateur de réalisation	Taux de réalisation	Objectif	Indicateur de réalisation	Taux de réalisation
ANEJ						
Formation aux techniques de recherche d'emploi	500	0	0%			
Formation en entrepreneuriat	1 000	509	50,9%		333	
Renforcement des capacités managériales	300	0	0%			
Formation en techniques de production	30	0	0%			
Formation TIC					1706	
Formation en pratique agricole et pépinière					119	
Mise à niveau de formateurs	10	0	0%			
Animation économique (mobilisation, information, orientation)	10 000	25 632	256,32%			
ONFP						
Formation tout secteur confondu		10 456			8 270	
FONDEF						

La formation pour les techniques individuelles de recherche d'emplois est inexistante sur les deux années. Il en est de même pour l'animation économique pour l'année 2008. Il faut noter que le chiffre donné pour l'ONFP concerne toutes les catégories de la population.

Existence d'un fond unique pour le financement de l'employabilité des jeunes et la formation continue : non encore réalisé, le processus de fusion des deux mécanismes existants est en cours.

2.6.3.1.2 OS2 : Renforcer l'efficacité et la transparence du marché de l'emploi

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Renforcer l'efficacité et la transparence du marché de l'emploi	Existence d'un observatoire de l'emploi et des qualifications professionnelles	Non		Non
	Système de suivi-évaluation en matière d'emploi	Non		Non
	Système d'information sur le marché du travail fonctionnel	Non		Non
	Nombre de fiches emploi-métiers produits par le ROME	0		100
	Banque de données sur l'emploi, le travail et les qualifications professionnelles conçue et fonctionnelle	Non		Non
	Nombre d'offres d'emplois publiés			
	Nombre de demandes d'emplois suivis			
	Part du budget affecté aux structures en charge de l'emploi			
	Part du budget affecté aux structures en charge de l'emploi			
	Part du budget affecté au renforcement des capacités des agents des structures en charge de l'emploi			

Les indicateurs ne sont-ils pas beaucoup trop nombreux, ne faut-il pas en restreindre la liste (sous cette forme, il s'agit plus d'un listing pour l'ensemble des actions retenues pour l'OS).

On remarque que plusieurs d'entre eux ne sont pas renseignés. Le rapport renvoie à des enquêtes de l'ANSD.

Existence d'un observatoire de l'emploi et des qualifications professionnelles : Un projet d'observatoire national de l'emploi et des qualifications professionnelles est en gestation depuis plus d'une quinzaine d'année, malgré le besoin avéré (manque de maîtrise de l'information sur le marché de l'emploi et de la formation et de coordination des initiatives, insuffisance de documentation de l'articulation entre les politiques d'emploi et les politiques de croissance et de développement, absence de leadership institutionnel d'un département en charge des questions liées au système d'information sur le marché de l'emploi et de la formation) et des orientations internationales (cinquième axe stratégique du mémorandum économique de 2007 de la Banque mondiale).

Systeme de suivi-évaluation en matière d'emploi : un projet en cour avec accord de financement de la Banque mondiale devant permettre la mise en place d'un système de suivi évaluation pour l'emploi sur la période 2009-2011.

Nombre de fiches emploi-métiers produits par le ROME

Banque de données sur l'emploi, le travail et les qualifications professionnelles conçue et fonctionnelle

2.6.3.2 OS3 : Promouvoir l'emploi indépendant en milieux rural et périurbain

2.6.3.2.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Promotion de l'emploi indépendant en milieu rural et péri urbain	Volume et évolution du FNPJ	xxx	xxx	
	Volume et évolution du FNAE	xxx	xxx	
	Volume et évolution du Fond national de promotion de l'entrepreneuriat féminin (FNPEF) en FCFA		501 979 000	
	Nombre d'emplois indépendants créés par les fonds (urbain, rural)		4 590 799	
	Taux d'activité en milieu rural et urbain			
	Taux de chômage rural et urbain			
	Taux de sous emploi rural et urbain			

Le cout moyen d'un emploi est de 1 124 790 (cumul des chiffres entre 2000 et 2004). Les emplois les plus chers étant créés par l'AGETIP qui travaillent principalement dans le domaine des infrastructures. De plus, une bonne partie des emplois créés par l'AGETIP sont des emplois de longue et des emplois qualifiés. Les couts de création les moins chers sont ceux du FNAE et de la convention Etat-Employeur.

2.6.3.3 OS4 : Accroître le contenu en emploi de la croissance

2.6.3.3.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Accroître le contenu en emploi de la croissance	Elasticité Emploi/Croissance			
	Volume et évolution du nombre d'emploi du secteur moderne			
	Volume et évolution du nombre de contrats enregistrés par les services des statistiques du travail			
	Volume et évolution du nombre d'entreprises agréés au code des investissements par l'APIX			
	Volume et évolution du nombre d'entreprises créés			
	Volume et évolution du nombre d'emplois créés			
	Volume et évolution du nombre d'entreprises agréés au statut de l'entreprise Franche d'exportation			
	Volume et évolution du nombre d'emplois créés par les entreprises agréés au code des investissements par l'APIX			
	Volume et évolution du nombre d'emplois créés par les entreprises agréés au statut de l'entreprise Franche d'exportation			

2.6.3.4 OS5 : Renforcer et intensifier la contribution des secteurs productifs à la création d'emploi et à la réduction de la pauvreté

2.6.3.4.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Renforcer et intensifier la contribution des secteurs productifs à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté	Stock et évolution du nombre d'emplois existants dans le secteur du commerce			
	Stock et évolution du nombre d'emplois existants dans le secteur agricole			
	Stock et évolution du nombre d'emplois existants dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture			
	Stock et évolution du nombre d'emplois existants dans le secteur des TIC et télé services			
	Stock et évolution du nombre d'emplois existants dans le secteur du tourisme et industries culturelles			
	Stock et évolution du nombre d'emplois existants dans le secteur du textile			
	Stock et évolution du nombre d'emplois existants dans le secteur artisanal			
	Stock et évolution du nombre d'emplois existants dans le secteur du BTP			
	Stock et évolution du nombre d'emplois existants dans le secteur de la santé			
	Stock et évolution du nombre d'emplois existants dans le secteur de l'éducation			
	Nombre de PME accompagnés par l'ADPME et évolution 2007/2008			

2.6.3.5 OS6 : Développer et moderniser le système de l'emploi public

2.6.3.5.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Développer et moderniser le système de l'emploi public	Nombre de textes pris pour l'amélioration de la gestion et la prévision des compétences dans le secteur public			
	Existence d'un système d'information décisionnel sur la gestion des compétences			
	Part du budget alloué à la prise en charge de la modernisation de la gestion de la fonction publique			
	Nombre de cadres affectés aux fonctions de gestion prévisionnelle des compétences dans la fonction publique			

2.6.3.6 OS7 : Promouvoir une meilleure organisation de la participation des travailleurs émigrés

2.6.3.6.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Promouvoir une meilleure organisation de la participation des travailleurs migrants	Volume et évolution du fonds de financement des entreprises des sénégalais de l'étranger			
	Volume et évolution du nombre d'entreprises agréées pour des sénégalais de l'étranger au code des investissements			
	Volume et évolution du nombre d'entreprises agréées pour des sénégalais de l'étranger au statut de l'entreprise Franche d'exportation			
	Volume et évolution du nombre d'emplois créés par les entreprises agréées pour des sénégalais de l'étranger au code des investissements			
	Volume et évolution du nombre d'emplois créés par les entreprises agréées pour des sénégalais de l'étranger au statut de l'entreprise Franche d'exportation			
	Nombre de sénégalais placés à l'étranger			

2.6.3.6.2 Bilan des réformes et politiques

Au titre du bilan des réformes et politiques de l'emploi aucune information n'est fournie par le rapport sectoriel. Alors que la programmation du DSRP_2 a retenues 15 programmes et projets pour opérationnaliser 10 mesures.

Toutefois, la contribution sectorielle donne des indications textuellement reprises ci-après.

Le secteur de l'emploi est marqué l'absence d'un document de politique (celui conçu en 2006 n'a pas encore été adopté) et par un éclatement des structures dévolues à sa prise en charge. Cette situation entraîne une certaine redondance dans les services fournis parfois sur les mêmes cibles. Il a été suggéré, à défaut du regroupement des services principaux en charge de l'emploi (DE, ANEJ, FNPJ), de mettre en place une haute autorité en charge de l'emploi présidé par le premier ministre. Le projet de décret a été déjà initié et se trouve présentement à la Primature. Cette haute autorité aura pour charge :

- La coordination de la politique de l'emploi au Sénégal
- La mise en cohérence des structures et des missions d'emploi
- La recherche d'un financement conséquent et stable pour l'emploi
- Le suivi des réformes favorables à l'emploi
- La communication globale sur l'emploi

Un observatoire sur l'emploi est en cours de création. L'observatoire est une demande forte de l'ensemble des acteurs de l'emploi. Sa mission consiste à développer un système d'information sur le marché de l'emploi, à réaliser des analyses sur l'emploi et les qualifications et à en diffuser les résultats.

Le Président de la République a réaffirmé dans son discours à la nation du 3 avril 2009 sa volonté de le mettre en place avant la fin de l'année.

Un conseil présidentiel sur l'emploi de la banlieue s'est tenu le 05 novembre 2008. Il avait pour objectif de permettre à tous les acteurs de discuter sur la prise en charge de l'emploi dans la banlieue. L'une des principales décisions retenue a été la création d'un office sur l'emploi de la banlieue qui a été mis en place au courant de l'année 2009.

Reformes ANEJ

Réformes FNPJ

Système de suivi évaluation cabinet MJEJ

2.6.3.7 Etat de mobilisation de moyens financiers

Aucune information sectorielle.

2.6.3.8 Principales contraintes rencontrées

Aucune information sectorielle

2.6.3.9 Perspectives à court terme (2009-2010)

Aucune information sectorielle

2.6.4 *Promotion du dialogue social*

Non encore traité, faute de rencontre avec les responsables.

2.6.4.1 OS 1 : Promouvoir le dialogue social

2.6.4.1.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Promouvoir le dialogue social				

2.6.4.1.2 Bilan des réformes et politiques

Tableau : Bilan des réformes et politiques

Ligne d'actions	Activités SCA	Programmes/Projets	Résumé des Réalisations	Observations
LA258 : Renforcement des mécanismes du dialogue social aux niveaux bipartite ou tripartite		Appui au plan d'action du Comité National de Dialogue Social		
Autres projets et programmes et mis en œuvre, correspondants à l'OS et non inscrits au PAP DSRP_2 et lignes d'actions correspondantes (rajouter autant de lignes que de projets)				

2.6.4.2 Etat de mobilisation de moyens financiers

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				

2.6.4.3 Principales contraintes rencontrées

2.6.4.4 Perspectives à court terme (2009-2010)

2.6.5 Gestion et promotion des sénégalais de l'extérieur

2.6.5.1 Evolution des indicateurs

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Mettre en place un système performant de gestion et de suivi de la population sénégalaise vivant à l'étranger	Nombre des candidats à l'émigration repérés par an, par le FRONTEX			1000
	Nombre de campagnes de sensibilisation vers les zones de départ			
	Nombre de demandes d'assistance satisfaites sur le nombre de requêtes			
	Nombre d'associations de SE répertoriées			
	Nombre de visiteurs du site par an			
Asseoir une politique d'implication des sénégalais de l'extérieur dans les efforts de développement	Nombre de mutuelles d'épargne et de crédit créées			02
	Nombre de projets drainés par les SE au Sénégal			307
	Nombre d'emplois créés			ND
	Volume de l'épargne des SE			
	Volume des transferts des SE (en milliards de francs CFA)	460		568,6

Le nombre de candidats à l'émigration par an repérés par FRONTEX est de 3000 individus interceptés vers les Iles Canaries dont un millier de Sénégalais. Il apparait ici que les candidats vers des destinations autres que les iles canaries ne sont pas pris en compte.

Le nombre de mutuelles d'épargne et de crédit créées est de deux (2), dont l'une se trouve au marché des HLM5, c'est la «Mutuelle des Emigrés » et l'autre à Thiaroye.

Le nombre de projets ici indiqué porte sur 197 projets mis en œuvre dans le cadre du projet initiatives de co-développement, devenu « *Développement solidaire* », 110 dossiers reçus au niveau de la Direction de l'Appui à l'Investissement et aux Projets, avec un volume global de financement s'élevant à plus de huit milliards (8 767 497 231 FCFA) et 119 projets agréés par l'APIX depuis 2004, pour un coût global de 72 812 733 518 FCFA (**2508 emplois sont prévus**). En ce qui concerne les 197 projets accompagnés depuis 2006 par le projet « *Développement solidaire* », 52% des projets sont en phase active de mise en œuvre pour plus de 2 milliards d'investissement réalisés par les promoteurs. 56% des projets sont localisés à Dakar, 18% des promoteurs ont entre 18 et 30 ans, 60% de 30 à 55 ans et 22% plus de 55 ans. Ils ont coûté globalement 225 millions de FCFA. Le potentiel d'emplois créés s'élève à 800. Dans sa composante 2 « mobilisation de la diaspora hautement qualifiée », 37 experts ont été mobilisés pour réaliser des missions de développement au profit de Collectivités Locales, de Directions, d'Agence, d'Universités..., alors que dans sa composante 3 « développement des régions d'origine », 44 projets ont été financés dans les secteurs d'infrastructures, scolaire, sanitaire et hydro agricole.

Le volume des transferts est passé de à 460 ou 543 milliards francs (information fournies dans le rapport axe création de richesse de 2008) en 2007 à 500 milliards en 2008. Ce qui traduit une baisse de 43 milliards, soit 7,92%, alors qu'entre 2005 et 2007, ce volume de transfert a enregistré une hausse de 143 milliards, soit une augmentation entre de plus de plus 1/3 en deux (2) ans (400 milliards en 2005 et 543 milliards en 2007). Cette baisse du volume des transferts peut être imputée à la crise financière internationale, qui s'est traduite par une situation de récession dans la plus part des pays d'accueil des ressortissants sénégalais.

Relativement aux phénomènes du transfert d'argent par les émigrés, on peut retenir que : (i) c'est une manne financière importante pour l'économie nationale (530 milliards de FCFA en 2007 contre 444 milliards en 2006 d'après la BCEAO) ; (ii) les flux des transferts des sénégalais de l'extérieur représentent 6,7% du PIB selon la BCEAO en 2004 ; (iii) pour la plupart (95%) les émigrés transfèrent mensuellement de l'argent au Sénégal à travers les circuits de transfert que sont : les banques et les réseaux informels qui restent vivaces (40% des enquêtés) et constituent la deuxième forme utilisée avant les banques ; (iv) ces transferts s'intensifient surtout durant deux périodes de l'année correspondant d'une part aux

fêtes de Tabaski et de Korité et d'autre part au Magal et au Maouloud ; (v) Ces transferts qui se situent environ autour d'une valeur moyenne de 4,5 millions/personne/an sont surtout destinés aux financements de dépenses domestiques dont le budget de ménage, le paiement de facture et d'employés domestiques, le paiement de la location et la construction d'un habitat. Il est fort plausible que les montants destinés aux investissements économiques soient transportés directement par les émigrés eux-mêmes lors de leurs voyages

2.6.5.2 Bilan des réformes et politiques

Au titre du bilan des réformes et politiques, il faut relever que la programmation du PAP du DSRP_2 avait retenu huit (8) projets pour 5 lignes d'action. Les informations relatives au niveau de mise en œuvre de ces projets et programmes n'ont pas été fournies dans le rapport sectoriel, toutefois, il renseigne sur l'évolution de certaines réalisations importantes.

Le secteur des Sénégalais de l'extérieur a connu des réformes institutionnelles à travers la création de trois nouvelles directions avec la Direction de l'Appui à l'Investissement et aux Projets (DAIP), la Direction des Affaires Sociales et la Direction de la Promotion de l'Habitat des Sénégalais de l'Extérieur pour une meilleure prise en charge des Sénégalais de l'extérieur.

Le Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur a été créé par décret n° **2008-635 du 11 juin 2008** depuis 2008.

Malgré ces réformes institutionnelles, aucun projet n'a été financé (la DAIP a enregistré 110 projets).

Les atouts pour candidats au retour se résument aux projets et programmes de coopération. Dans les faits, le retour est souvent une initiative du pays d'accueil, surtout ceux du Nord qui mettent en place des programmes d'incitation en rapport avec le Gouvernement du Sénégal. C'est le cas du programme Développement Solidaire (ex Co-développement) logé au Secrétariat Général de la Présidence de la République, Direction de la Réforme de l'Etat et de l'Assistance Technique/Direction de l'Assistance Technique. Ce programme est uniquement réservé à nos compatriotes résident en France.

Concernant le Programme COMMODITY AID, il n'a jamais démarré, ce programme est en cours de révision. Aujourd'hui, la Coopération italienne a mis en place un Programme dénommé Plateforme d'Appui au Secteur Privé et à la Valorisation de la Diaspora Sénégalaise en Italie (PLASEPRI). Cette Plateforme devra prendre en charge les projets répondant aux normes d'éligibilité des Sénégalais vivant en Italie.

Concernant le projet Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals /Transfert des Connaissances par des Nationaux Expatriés (TOKTEN), 76 missions d'experts ont été effectuées entre 2002 et 2006 au profit de l'enseignement supérieur (UGB, UCAD CESTI) pour 84,2%, l'Etat (MAE, MEF, BSDA et Institut de Normalisation) 6,57%, Société Civile (ASTRADEC et FORUT) pour 5,2%, Secteur privé (SONATEL, SEMACO) 4%. Aujourd'hui 10 Sénégalais hautement qualifiés sont restés au niveau des structures pour lesquelles ils ont été sollicités.

2.6.5.3 Etat de mobilisation de moyens financiers

Tableau : Informations sur l'exécution financière fournies par le secteur

Projets	Besoin de financement	Dotations	Réactions	Montants engagés	Exécution
Renforcement des capacités	25 000 000	25 000 000	19 777 320	5 222 680	0
Promotion Sénégalais de l'Extérieur	219 000 000	219 000 000	167 090 000	51 910 000	0
FAISE 2008	200 000 000	200 000 000	200 000 000	0	0
FAISE 2009	250 000 000	250 000 000	0	150 000 000	En cours

fêtes de Tabaski et de Korité et d'autre part au Magal et au Maouloud ; (v) Ces transferts qui se situent environ autour d'une valeur moyenne de 4,5 millions/personne/an sont surtout destinés aux financements de dépenses domestiques dont le budget de ménage, le paiement de facture et d'employés domestiques, le paiement de la location et la construction d'un habitat. Il est fort plausible que les montants destinés aux investissements économiques soient transportés directement par les émigrés eux-mêmes lors de leurs voyages

2.6.5.2 Bilan des réformes et politiques

Au titre du bilan des réformes et politiques, il faut relever que la programmation du PAP du DSRP_2 avait retenu huit (8) projets pour 5 lignes d'action. Les informations relatives au niveau de mise en œuvre de ces projets et programmes n'ont pas été fournies dans le rapport sectoriel, toutefois, il renseigne sur l'évolution de certaines réalisations importantes.

Le secteur des Sénégalais de l'extérieur a connu des réformes institutionnelles à travers la création de trois nouvelles directions avec la Direction de l'Appui à l'Investissement et aux Projets (DAIP), la Direction des Affaires Sociales et la Direction de la Promotion de l'Habitat des Sénégalais de l'Extérieur pour une meilleure prise en charge des Sénégalais de l'extérieur.

Le Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur a été créé par décret n° **2008-635 du 11 juin 2008** depuis 2008.

Malgré ces réformes institutionnelles, aucun projet n'a été financé (la DAIP a enregistré 110 projets).

Les atouts pour candidats au retour se résument aux projets et programmes de coopération. Dans les faits, le retour est souvent une initiative du pays d'accueil, surtout ceux du Nord qui mettent en place des programmes d'incitation en rapport avec le Gouvernement du Sénégal. C'est le cas du programme Développement Solidaire (ex Co-développement) logé au Secrétariat Général de la Présidence de la République, Direction de la Réforme de l'Etat et de l'Assistance Technique/Direction de l'Assistance Technique. Ce programme est uniquement réservé à nos compatriotes résident en France.

Concernant le Programme COMMODITY AID, il n'a jamais démarré, ce programme est en cours de révision. Aujourd'hui, la Coopération italienne a mis en place un Programme dénommé Plateforme d'Appui au Secteur Privé et à la Valorisation de la Diaspora Sénégalaise en Italie (PLASEPRI). Cette Plateforme devra prendre en charge les projets répondant aux normes d'éligibilité des Sénégalais vivant en Italie.

Concernant le projet Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals /Transfert des Connaissances par des Nationaux Expatriés (TOKTEN), 76 missions d'experts ont été effectuées entre 2002 et 2006 au profit de l'enseignement supérieur (UGB, UCAD CESTI) pour 84,2%, l'Etat (MAE, MEF, BSDA et Institut de Normalisation) 6,57%, Société Civile (ASTRADEC et FORUT) pour 5,2%, Secteur privé (SONATEL, SEMACO) 4%. Aujourd'hui 10 Sénégalais hautement qualifiés sont restés au niveau des structures pour lesquelles ils ont été sollicités.

2.6.5.3 Etat de mobilisation de moyens financiers

Tableau : Informations sur l'exécution financière fournies par le secteur

Projets	Besoin de financement	Dotations	Ponctions	Montants engagés	Exécution
Renforcement des capacités	25 000 000	25 000 000	19 777 320	5 222 680	0
Promotion Sénégalais de l'Extérieur	219 000 000	219 000 000	167 090 000	51 910 000	0
FAISE 2008	200 000 000	200 000 000	200 000 000	0	0
FAISE 2009	250 000 000	250 000 000	0	150 000 000	En cours

Ce tableau ne fait pas la situation de l'ensemble des 15 projets retenus dans le PAP du DSRP 2.

Objectifs sectoriels	Ligne d'actions	Programmes/Projets	Sources de financement	Etat de Mobilisation des ressources en 2008			
				Programmation	allocation	exécution	Taux d'exécution
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				
			DSRP 2				
			Dont SCA				
			PTIP				
			Etat				
			Bailleurs				
			GAP				

2.6.5.4 Principales contraintes rencontrées

2.6.5.5 Perspectives à court terme (2009-2010)

2.6.6 Intégration régionale et synergie des politiques

2.6.6.1 OS 1 : Approfondir l'intégration régionale au sein de l'UEMOA, de la CEDEAO et de l'Union Africaine

2.6.6.1.1 Evolution des indicateurs et bilan des réformes et des politiques

Tableau : Evolution des indicateurs

Objectifs /Stratégies	Indicateurs dominants	2007	2008	
			Cibles	Réalisations
Approfondir l'intégration régionale au sein de l'UEMOA, de la CEDEAO et de l'Union Africaine	Nombre de produits agréés au schéma de libéralisation de la CEDEAO et/ou au Taxe Préférentielle Communautaire (TPC) de l'UEMOA;	22		71
	Nombre d'entreprises agréées au schéma de libéralisation de la CEDEAO et/ou à la TPC de l'UEMOA ;	105		18
	Valeurs des échanges intra-communautaires du Sénégal sur la valeur totale de ses échanges			
	Part des exportations vers l'UEMOA	9,92%		
	Part des importations de l'UEMOA	2,60%		
	Documents exigibles dans le cadre de la libre circulation des personnes ;	CNI		CNI
	Nombre de textes appliqués dans les délais sur le nombre de textes adoptés ;			50/60
	Volume de financement accordé par le Sénégal au titre des projets d'infrastructures à caractère intégrateur			

L'analyse des indicateurs de performance des politiques d'intégration informés par le tableau ci-dessus permet d'apprécier la direction empruntée par le Sénégal.

Sous ce rapport, les entreprises et produits agréés aux mécanismes de l'UEMOA et CEDEAO (respectivement le Tarif préférentiel Communautaire et le Schéma de Libéralisation) sont identiques, attestant ainsi d'une harmonisation des règles entre les deux espaces. Le tableau ci-après donne une situation désagrégée de ces entreprises et produits concernés.

Tableau : Répartition des entreprises et Produits agréés par secteur ou domaine

Secteur d'activités	UEMOA		CEDEAO	
	2007	2008	2007	2008
Agro-alimentaire				
Entreprises	12	11	12	11
Produits	43	44	43	44
Bois				
Entreprises	2	1	2	1
Produits	24	2	24	2
Papier Carton				
Entreprises	1		1	
Produits	5		5	
Matériaux de Construction				
Entreprises	1	1	1	1
Produits	1	3	1	3
Chimie				
Entreprises	6	5	6	5
Produits	32	22	32	22
Total				
Entreprises	22	18	22	18
Produits	105	71	105	71

Le tableau ci-dessus permet de noter que le secteur de l'agro-alimentaire constitue le tirant des entreprises et produits agréés par les mécanismes de l'UEMOA et de la CEDEAO, avec une part représentant 61,11% du nombre d'entreprises et 61,97% du nombre de produits. Il est suivi respectivement par le domaine de la chimie (dont le nombre d'entreprises et de produits a baissé entre 2007 et 2008, passant respectivement de 6 à 5 et de 32 à 22), et des matériaux de construction (dont le nombre de produits a évolué sur la même période de 1 à 3, malgré une situation stationnaire du nombre d'entreprises à 1), tandis que pour le papier carton, les données sur 2008 ne sont pas renseignées.

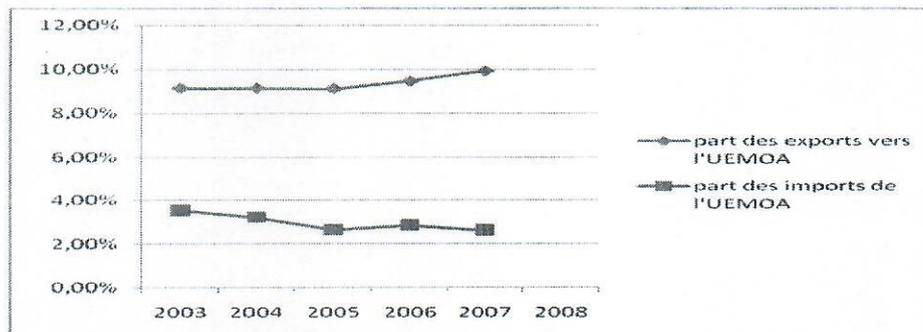
Globalement le nombre d'entreprises et de produits a baissé entre 2007 et 2008, passant respectivement de 22 à 18 et de 105 à 71. Somme toute, ces nouveaux agréments ont porté en 2008 le cumule des entreprises sénégalaises agréées à la TPC à 218 et celui des produits à 952.

La part des exportations vers l'UEMOA et celle des importations de l'UEMOA permet d'avoir des indications sur le volume des échanges intra communautaires sur volume global des échanges. Pour ces indicateurs, les données de 2008 ne sont pas encore disponibles, toutefois, le tableau et le graphe ci-après permettent d'observer leur évolution parallèle sur la période 2003-2007.

Tableau : Evolution des indicateurs sur la part des échanges intracommunautaires

Indicateurs	2003	2004	2005	2006	2007	2008
part des exportations vers l'UEMOA	9,11%	9,11%	9,08%	9,43%	9,92%	
part des importations de l'UEMOA	3,51%	3,19%	2,62%	2,83%	2,60%	

Figure : Evolution des indicateurs (part des échanges intra communautaires)



Les illustrations du tableau et du graphe ci-dessus révèlent que pendant que la part des exportations a moyennement progressé entre 2003 et 2007, celle des importations a baissé. Toutefois, la moyenne des deux de 6,26% pour l'année 2007 se situe au dessus de l'objectif de 5% ciblé pour 2010 par le gouvernement du Sénégal.

En ce qui concerne **les documents exigibles dans le cadre de la libre circulation**, le Sénégal, soucieux de faciliter la liberté de circulation des personnes, accepte l'accès à son territoire aux ressortissants des Etats membres de la CEDEAO sur simple présentation de la carte nationale d'identité, offrant ainsi des facilités plus larges que les dispositions prévues dans le protocole communautaire (passeport de la CEDEAO ou à défaut le Carnet de voyage de la CEDEAO). Au niveau de l'UEMOA, plusieurs actions entreprises et mesures prises en 2008 aussi bien sur le plan de l'application des textes communautaires que dans la réalisation des projets d'infrastructures, renforcent ces dispositions d'ouverture. C'est ainsi que les Directives n°6 et 7/2008/CM/UEMOA du 26 juin 2008 concernant respectivement la libre circulation et le droit d'établissement des pharmaciens et des chirurgiens-dentistes ressortissants de l'Union, ont été adoptées dans le cadre de l'approche progressive retenue par l'UEMOA pour la libre circulation des services. Au Sénégal, le département de la santé et les ordres de ces professions ont pris une part active dans l'adoption de ces Directives dont la transposition doit intervenir durant l'année 2009. L'ensemble de ces efforts attestent d'une parfaite inscription du pays dans le sens de l'intégration, malgré des difficultés et des risques évidents.

En effet, de nombreux cas d'entraves sont relevés sur les exportations du Sénégal vers le Mali sous le prétexte que les entreprises sénégalaises utilisent des régimes douaniers avantageux¹³. Par ailleurs, quand bien même les commodités offertes aux ressortissants de la communauté et de l'Union favorisent des échanges profitables au pays tant du point de vue intellectuel que commercial dans différents domaines, elles entraînent des risques de troubles à l'ordre public et à la sécurité nationale, notamment à travers l'entrée de catégories sociales s'adonnant à la criminalité et à des pratiques illicites – surtout quand ces commodités ne sont pas accompagnées d'une application stricte de la réglementation nationale sur le séjour des étrangers, en particulier au-delà des trois mois prévus par le protocole.

Quant au nombre de textes appliqués dans les délais sur le nombre de textes adoptés, il s'élève à 50 sur 60 dont 43/53 au titre de la CEDEAO et 7/7 pour l'UEMOA.

Dans le cadre de la CEDEAO, on observe que sur les 53 Protocoles et Conventions adoptés, le Sénégal en a ratifié 43. Il s'agit là d'un ratio significatif, d'autant que sur les 10 textes non encore ratifiés, 7 constituent des amendements à des instruments ratifiés, et l'un portant sur la compensation des recettes est caduc. De fait, c'est seulement deux (2) instruments qui restent à ratifier : (i) le Protocole sur la lutte contre la corruption ; et (ii) le

¹³ Le Protocole additionnel N°III/2001 instituant les règles d'origine de l'UEMOA, exclut de l'origine communautaire les produits obtenus sous régimes économiques douaniers (admission temporaire, entrepôts) et sous régimes particuliers (entreprises franches d'exportation, zones franches, points francs) qui, de ce fait, ne bénéficient pas du régime préférentiel communautaire.

Protocole relatif à la création de l'office de renseignements et d'investigation en matière criminelle des Etats membres de la CEDEAO.

Au niveau de l'UEMOA, le Sénégal a participé à l'adoption d'un ensemble de six textes d'application du code communautaire des douanes,¹⁴ qui sont directement applicables. Dans le cadre de la transposition de la Directive n°05/2008/CM/UEMOA du 26 juin 2008 portant harmonisation du régime fiscal des provisions constituées par les banques et établissements financiers, en application de la réglementation bancaire - dont la transposition était instruite avant le 31 décembre 2008 - la conformité des dispositions du Code Général des Impôts de l'Etat du Sénégal s'est avérée.

Enfin, en ce qui concerne le **volume de financement accordé par le Sénégal au titre des projets d'infrastructures à caractère intégrateur**, l'Etat s'est inscrit en 2008, dans le sens de l'UEMOA d'accélérer la mise en œuvre des projets et programmes du Programme Economique Régional (PER), avec le démarrage formel de 38 projets sur les 63, soit 60% des projets inscrits.

Dans ce cadre, la Direction de la Coopération Economique et Financière a été désignée structure relais du PER, en assurant ainsi le suivi et la coordination des activités au niveau national, ce qui l'a amené à participer à la première réunion du Comité de Pilotage.

Les projets ayant démarré leur exécution sont au Sénégal sont : (i) le projet d'infrastructures routières Cu2a (Dakar-Kaolack-Tambacounda-Kidira-Kayes-Bamako-Sikasso-Ouagadougou), démarrage effectif de l'ensemble des travaux routiers du corridor Bamako-Dakar par le sud ; (ii) le projet de réhabilitation du chemin de fer Dakar-Bamako ; (iii) la construction de 300 forages dans le cadre du Programme Régional d'Hydraulique villageoise ; (iv) la phase pilote du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau (PRMN) avec la sélection de 17 entreprises agro-industrielles sénégalaises ; et (v) le programme d'aménagement de la route Labé-Sériba-Médina Gounass-Tambacounda et de facilitation du transport sur le corridor Conakry-Dakar (PR4) dont le pilotage est confié à la Commission de l'UEMOA.

2.6.6.2 Etat de mobilisation de moyens financiers

Aucun projet ni programme n'est rattaché à cet objectifs dans le PAP DSRP_2. Par contre, s'en référer aux programmes et projets à caractère intégrateur au niveau des ministères techniques (notamment, les Ministère de l'agriculture, des Transports, de l'Energie) et du ministère de l'Economie et des Finances).

2.6.6.3 Principales contraintes rencontrées

Une insuffisance du suivi de la part de l'UEMOA, car après adoption des textes ce sont les différents ministères et structures concernés qui doivent en assurer la transposition et l'application. Ce qui explique que certaines dispositions et textes soient encore en attente d'adoption et d'application.

Dans le cadre du PER, les difficultés notées portent sur la non signature par l'Autorité compétente des textes du cadre réglementaire des activités ainsi que sur l'absence de visibilité et l'insuffisante articulation avec le Programme National de Mise à Niveau. Par ailleurs, dans le cadre de la réalisation du corridor Bamako-Dakar par le sud, la Communauté rurale de Saraya (région de Kédougou du Sénégal) a attribué à la Commission de l'UEMOA en mai 2006 un terrain de dix hectares pour abriter les postes de contrôles juxtaposés. Toutefois, le Gouvernement sénégalais n'a pas encore délivré un acte officiel (bail) pour l'affectation du site à la Commission. Une telle situation est de nature à retarder l'exécution de ce chantier.

¹⁴ Règlements n°9, 10, 11, 12, 13 et 14/2008/CM/UEMOA du 26 septembre 2008